

ODJ Comité de Programmation du 20/07/2026

Groupe d'Action Locale Haute-Loire

FICHE-ACTION N°1 : Territoire attractif - Centres-Bourgs

AAP 1.1 : Reconquête du foncier et Renaturation en centre-bourg

a) Reconquête du foncier

01-Cne de Tence – [Réhabilitation de la cure pour l'accueil de services pour rendre plus attractif le centre-bourg de Tence](#)

02-Cne de St Julien du Pinet – [Réhabilitation d'un ancien presbytère pour la création d'une MAM](#)

03-Cne de Beaux - [Réhabilitation d'un bâtiment vacant en salle culturelle pour rendre plus attractif le centre-bourg de Beaux](#)

04-Cne de La Chaise Dieu – [Réhabilitation d'un ancien collège pour le regroupement des écoles en centre-bourg](#)

05-Cne de Saint-Geney's Près St Paulien – [Réhabilitation d'une ancienne ferme pour la création d'une cantine](#)

b) Renaturation en centre-bourg

06-Cne de Monistrol-sur-Loire - [Aménagement paysager pour la renaturation du centre bourg de la commune de Monistrol sur Loire](#)

07-Cne de Brioude - [Aménagements paysagers de la Rue du Paradis et de l'Esplanade Mamet pour la renaturation du centre-bourg de Brioude](#)

08-Cne de Vergongheon – [Aménagement paysager de la Place des Platanes pour la renaturation du centre-bourg de Vergongheon](#)

AAP 1.2 : Innover en matière d'efficacité énergétique et de sobriété

a) Autonomie-Sobriété

b) Rénovation thermique

09-Cne d'Yssingeaux - [Rénovation thermique de la Mairie](#)

10-Cne d'Yssingeaux – [Rénovation thermique de la Maison des Sports et des Loisirs](#)

11-Cne de Montfaucon-en-Velay – [Rénovation thermique de l'école et de la cantine](#)

12-Cne de La Séauve-sur-Semène – [Rénovation thermique de la Mairie](#)

13-Cne d'Auzon – [Rénovation thermique du groupe scolaire](#)

14-Cne de Sainte-Florine - [Rénovation thermique d'un atelier technique municipal](#)

AAP 1.3 : Favoriser les déplacements doux

15-CC des Sucs (Retournac) – [Création d'un cheminement doux sur le pont des Droits de l'Homme pour faciliter les mobilités douces dans le centre-bourg de Retournac](#)

16-Cne de Brioude - [Création d'un cheminement doux pour faciliter les mobilités douces de la Rue du Paradis et de l'Esplanade Mamet](#)

FICHE-ACTION N°2 : Territoire d'accueil - Tourisme

AAP 2.1 : Développer une offre touristique durable

17-CC Loire Semène (Pont-Salomon) – [Création d'une scénographie originale au musée de la Faux pour le développement et la diversification de l'offre touristique](#)

18-Cne d'Ally - [Aménagement touristique du circuit de visite du site minier de la Rodde](#)

19-Auzon Communauté - [Installation de bornes d'informations touristiques pour améliorer l'accueil des clientèles sur le territoire d'Auzon Communauté](#)

20-CC Brioude Sud Auvergne (Brioude) - [Création d'un espace de services touristiques en lien avec la Via Allier pour la clientèle vélo itinérante](#)

21-CC Brioude Sud Auvergne (Vieille-Brioude) - [Amélioration de l'accueil des clientèles sur la zone touristique de la Bageasse](#)

22-Cne de Lamothe - [Amélioration de l'accueil des clientèles sur le site touristique du village de Lamothe](#)

23-SARL Bageasse Pleine Nature (Vieille-Brioude) - [Aménagement d'un parcours de tyroliennes pour compléter l'offre touristique locale](#)

AAP 2.2 : Animer et coordonner des réseaux d'acteurs

AAP 2.3 : Concevoir des évènementiels fédérateurs

FICHE-ACTION N°3 : Territoire compétitif - Economie

AAP 3.1 : Agir sur l'immobilier d'activité

24-Cne de Beaux – [Réhabilitation d'un local commercial pour la création d'un multiple rural et d'un restaurant](#)

25-Cne de Montregard - [Réhabilitation d'une ancienne friche pour créer des locaux d'activités économiques sur la commune de Montregard](#)

26-Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay (Félines) – [Réhabilitation d'un local commercial pour le développement de l'Auberge de Chamborne](#)

AAP 3.2 : Améliorer les conditions d'emplois

a) Logements communaux

27-Cne de Beaux – [Réhabilitation d'un logement locatif pour améliorer les conditions d'emplois du centre-bourg de Beaux](#)

28-Cne de Siaugues-Sainte-Marie - [Réhabilitation de l'ancien hôtel Péchaud-Ratail pour la création de 3 logements locatifs pour améliorer les conditions d'emplois du centre-bourg](#)

b) Conditions de travail

29-Cne de Sainte-Florine - [Réalisation de travaux issus d'un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail des agents de la commune de Sainte-Florine](#)

30-Association Mission Locale pour les jeunes du bassin d'emploi de Brioude (Brioude) - [Réalisation de travaux d'aménagement de locaux issus d'un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail de la Mission Locale de Brioude](#)

31-SAS Idée Service Auvergne (Brioude) - [Acquisition de matériels issus d'un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail des salariés d'une entreprise d'insertion par l'activité économique](#)

32-SAS Ets FORET (Lempdes-sur-Allagnon) - [Travaux d'aménagement de locaux et acquisition d'équipements matériels issue d'un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail d'une entreprise de menuiserie, vitrerie](#)

33-EI Cédric BORGHESE (Cohade) - [Acquisition de matériels professionnels issus d'un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail d'une entreprise de montage et vente de pneus](#)

AAP 3.3 : Soutenir l'innovation

a) Autonomie-Sobriété

34-Association Etape Auvergne (Vergongheon) - [Acquisition de cuves de récupération des eaux pluviales pour participer à la transition écologique et énergétique d'une entreprise adaptée associative](#)

b) Rénovation thermique

35-Association Grosso Modo (St-Arcons d'Allier) - [Rénovation thermique de locaux d'activités](#)

36-SCI Les Trois A / Agence d'assurances Jean Marc BOURY (Brioude) - [Rénovation thermique d'un bâtiment vacant en vue de l'implantation d'une agence d'assurances](#)

37-SCI Emple Immo / SAS DFI Intérim et Recrutement (Brioude) - [Rénovation thermique de locaux d'activités](#)

38-SCI Gan Immo / SAS Ets FORET (Frugères-les-Mines) - [Travaux de rénovation thermique des locaux d'une entreprise de fabrication de menuiseries, travaux de miroiterie](#)

c) Ressources locales

39-SARL MIWIM (Montregard) - [Acquisition de matériels professionnels pour améliorer la valorisation des ressources locales par une entreprise de menuiserie](#)

40-EI Maxime LAURENCON (Brioude) - [Création d'une activité de petite restauration à la ferme pour mieux valoriser les ressources locales](#)

41-EI Stéphane SURIEUX (Mazeyrat d'Allier) - [Acquisition d'une machine à découpe plasma et d'une table à souder](#)

42-SAS Ebénisterie Brivadoise (St-Laurent-Chabreuges) - [Acquisition de matériel pour une entreprise d'ébénisterie pour mieux valoriser les ressources locales](#)

43-SARL MONPLOT Charpente (Charraix) - [Acquisition de matériels professionnels dans le cadre de la création d'une entreprise de menuiserie-charpente pour mieux valoriser les ressources locales](#)

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Réhabilitation de la cure pour l'accueil de services pour rendre plus attractif le centre bourg de Tence
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Tence</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 29 salariés – 5 838 000 € de budget - 3123 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : David SALQUE-PRADIER, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : Place de l'Hôtel de Ville</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 59 82 67</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : ocs.cc.hautlignon@orange.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 302 440 00018</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 62214302440</p> <p><u>Numéro PDA</u> : 00322230</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le potentiel foncier en accueillant des projets de services stratégiques en centre-bourg susceptibles de renforcer l'attractivité du territoire - Inciter à la réaffectation de locaux vacants sur des nouveaux usages au travers de projets structurants
LOCALISATION DU PROJET	Montée de la Cure sur la parcelle BC 070, en face de l'église, à proximité direct de la mairie, Commune de Tence, CC Haut-Lignon
DESCRIPTION	<p>La commune de Tence se situe sur le territoire de la Communauté de communes du Haut-Lignon.</p> <p>La commune souhaite réhabiliter sa cure, située dans le centre bourg de la commune.</p> <p>La construction de ce bâtiment date de 1973.</p> <p>Le bâtiment est aujourd'hui vacant, et se détériore petit à petit à cause de sa sous-occupation.</p> <p>Ainsi, la commune souhaite réhabiliter ce bâtiment pour valoriser le foncier existant, et développer de nouveaux usages pour rendre le centre bourg de la commune plus attractif.</p> <p>La réhabilitation du bâtiment comprend plusieurs volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une maison d'assistantes maternelles (MAM) pouvant accueillir 8 enfants ; • Création de salles associatives ; • Rénovation énergétique de l'ensemble du bâtiment et mise en accessibilité. <p>Par ailleurs, le gain énergétique estimé grâce à ces travaux est de l'ordre de 90 %, selon l'audit énergétique réalisé.</p> <p>Cette réhabilitation permettra de réaffecter des locaux vacants vers un nouvel usage tout en apportant des services complémentaires sur la commune.</p>

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 30/07/2025 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Désamiantage - Démolition	61 934.60 €	
	Maçonnerie - Façades	107 563 €	
	Menuiseries extérieures	62 201.01 €	
	Serrurerie	28 527.25 €	
	Plâtrerie peinture	90 275.78 €	
	Menuiserie intérieure	57 893.13 €	
	Chape	8 357.26 €	
	Sols-faïence	21 813.54 €	
	Chauffage - Ventilation - Plomberie - Sanitaire	48 731.89 €	
	CFO/CFA et Chauffage électrique	69 600.00 €	
	TOTAL	556 897.46 €	
	TOTAL ELIGIBLE LEADER	556 897.46 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	80 000.00 €	Subvention sollicitée
	Départ HLoire CAP 43	63 930.20 €	Délibération 06/10/2025
	CAF Haute-Loire	52 800.00 €	Convention 25/11/2025
	Etat (Fonds Vert)	149 986.00 €	Arrêté du 30/05/2026
	TOTAL Aides Publiques	346 716.20 €	62 %
	Autofinancement	210 181.26 €	38 %
	TOTAL Financement	556 897.46 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 90/100</i>	Pondération AAP 1.1 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Le projet permettra de réduire les charges de fonctionnement liées aux consommations énergétiques par la rénovation du bâtiment.	5/5
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Le projet permettra de renforcer l'attractivité du centre bourg en valorisant le foncier existant.	25/25
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	Le projet permettra de proposer un nouveau service aux acteurs et administrés du territoire.	10/10
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Le projet s'inscrit dans le cadre d'une politique globale d'aménagement et de revitalisation du centre bourg.	5/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	Cette réhabilitation renforcera le tissu social de la commune, et son dynamisme global.	20/20
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	La réhabilitation de cette cure améliorera sa consommation énergétique.	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité</i>	Le bâtiment sera adapté au changement climatique sur les plans thermique (confort d'été et d'hiver)	15/15

	(Adaptation/Lutte contre changement climatique)		
	Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)	Pas d'éléments repérés	0/5
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		30/07/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		13/11/2025
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a délibéré lors du Conseil Municipal en date du 19/06/2025 pour valider le plan de financement prévisionnel. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a obtenu une aide du Département, dans le cadre du CAP 43, pour un montant de 78 023,00 € sur une base de dépense de 679 660,15 € (par délibération du 06/10/2025), soit 68 930,20 € retenus au prorata dans le plan de financement LEADER. - La commune a également obtenu une aide de la CAF pour un montant de 52 800 € sur une base de dépense de 543 728 €, par convention du 25/11/2025. - La commune a obtenu une aide auprès de l'Etat dans le cadre du fond Vert pour un montant de 149 986 € sur une base de dépense de 242 909 € par un arrêté attributif en date du 30/05/2026. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS			80 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE			/100



LEADER
Haute
Loire



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULE DU PROJET	Réhabilitation d'un ancien presbytère pour la création d'une MAM
MAITRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de St Julien du Pinet</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel)</u> : 4 salariés – Budget annuel de 1 325 736 € - 492 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : M. Christian GIBERT, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : 25 place Etienne Charbonnier – Le bourg – 43200 SAINT JULIEN-DU-PINET</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 59 08 76</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : mairie.saintjuliendupinet@orange.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 302 036 00014</p> <p><u>Numéro TVA</u> :FR 14214302036</p> <p><u>Numéro PDA</u> : 00331433</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">- Valoriser le potentiel foncier en accueillant des projets de services stratégiques en centre-bourg susceptibles de renforcer l'attractivité du territoire- Inciter à la réaffectation de locaux vacants sur des nouveaux usages au travers de projets structurants- Optimiser les dépenses énergétiques en participant à la rénovation thermique des bâtiments communaux
LOCALISATION DU PROJET	45 rue de l'église, le Bourg, Commune de St Julien du Pinet, CC des Sucs
DESCRIPTION	<p>La commune de Saint-Julien du Pinet se situe sur le territoire de la Communauté de communes des Sucs.</p> <p>La commune souhaite réhabiliter l'ancien presbytère située dans le centre bourg de la commune.</p> <p>La construction de ce bâtiment date de 1900.</p> <p>Le bâtiment est aujourd'hui vacant, et se détériore petit à petit à cause de l'humidité, de la moisissure et des fenêtres en mauvais état.</p> <p>Ainsi, la commune souhaite réhabiliter ce bâtiment pour valoriser le foncier existant, et développer de nouveaux usages pour rendre le centre bourg de la commune plus attractif.</p> <p>La réhabilitation du bâtiment comprend plusieurs volets :</p> <ul style="list-style-type: none">• Menuiserie• Electricité• Plâtrerie peinture• Maçonnerie <p>Cette réhabilitation permettra d'accueillir une maison d'assistante maternelle (MAM) sur la commune avec 2 assistantes maternelles agréées.</p> <p>Un nouveau service sera donc disponible pour les habitants.</p>

	Cette réhabilitation permettra de réaffecter des locaux vacants vers un nouvel usage, et apporter un service complémentaire sur la commune.		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 22/09/2025 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Electricité	3 300.00 €	
	Menuiserie	12 533.30 €	
	Plâtrerie/Peinture	15 660.20 €	
	Maçonnerie	27 845.00 €	
	TOTAL	59 338.50 €	
	TOTAL ELIGIBLE LEADER	59 338.50 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	14 427.02 €	Subvention sollicitée
	CAF Haute Loire	33 043.78 €	Convention du 08/12/2025
	TOTAL Aides Publiques	47 470.80 €	80 %
	Autofinancement	11 867.70 €	20 %
	TOTAL Financement	59 338.50 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 75/100</i>	Pondération AAP 1.1 (Si item validé, la note max est attribuée)
<u>Empreinte économique</u> : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Le projet permettra de générer des recettes via la location de l'appartement.	5/5
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Le projet permettra de renforcer l'attractivité du centre bourg en valorisant le foncier existant.	25/25
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	Le projet permettra de proposer un nouveau service aux acteurs du territoire en proposant de nouveaux modes de garde pour les familles du territoire.	10/10
<u>Empreinte territoriale</u> : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Le projet s'inscrit dans le cadre d'une politique globale d'aménagement du centre bourg.	5/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>	Pas d'éléments repérés	0/5
	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	Cette réhabilitation renforcera le tissu social de la commune, et son dynamisme global.	20/20
<u>Empreinte environnementale</u> : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	La réhabilitation de cette cure améliorera sa consommation énergétique.	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	Pas d'éléments repérés	0/15
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Pas d'éléments repérés	0/5
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		22/09/2025	RDD PDA

AVIS CONSULTATIF DU COMITE D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif	13/11/2025
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a délibéré lors du Conseil Municipal en date du 18/09/2025 pour valider le plan de financement prévisionnel. - La commune a réalisé la consultation et notifié les entreprises retenues. Les travaux ont commencé le 15/10/2025. 	
PROPOSITION DU COMITE D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs	01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a obtenu une aide de la CAF dans le cadre d'une convention, en date du 08/12/2025, d'un montant de 45 000 € (dotation de 7 500 €/place). 7 places prévues au sein de la MAM. - La base de dépense retenue de la CAF est différente de l'assiette LEADER. L'assiette éligible comprend les travaux d'investissement (sauf les menuiseries) et l'acquisition du terrain pour 17 000 € non pris en compte dans LEADER. La base commune s'élève à 46 805.20 €. - Le montant de la CAF à prendre en compte dans le plan de financement LEADER s'élève donc à 33 043.78 €. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 	
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS		14 427.02 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION		Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE		/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Réhabilitation d'un bâtiment vacant en salle culturelle pour rendre plus attractif le centre-bourg de Beaux
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Beaux</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité territoriale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 8 salariés, Budget annuel de 2 157 391 €, 1 000 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Pierre BONNET-SAHUC, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : 26 Rue de la Poste 43200 BEAUX</p> <p><u>Téléphone</u> : 09 66 42 22 66</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : beaux43@orange.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 300 246 00011</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 76214300246</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00276849</p>
LOCALISATION DU PROJET	Commune de Beaux, CC des Sucs
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le potentiel foncier en accueillant des projets de services stratégiques en centre-bourg susceptibles de renforcer l'attractivité du territoire - Inciter à la réaffectation de locaux vacants sur des nouveaux usages au travers de projets structurants
DESCRIPTION	<p>La commune de Beaux, environ 1 000 habitants, est située sur la communauté de communes des sucs. La commune de Beaux est un village rural typique Haute-Loire.</p> <p>Son centre-bourg connaît un phénomène de vacance de locaux.</p> <p>En 2023, la Commune a fait l'acquisition d'un bâtiment stratégiquement situé, en centre bourg.</p> <p>Le village est très animé par la présence de nombreuses associations qui organisent tout au long de l'année des animations et des manifestations festives.</p> <p>La commune très bucolique est souvent traversée par des groupes de marcheurs et de cyclistes.</p> <p>La commune souhaite redynamiser son centre bourg avec de nouveaux locaux de convivialité.</p> <p>Afin de répondre aux besoins des habitants, la commune souhaite la réhabilitation de ce local en salle culturelle multi activités, permettant de consolider les liens sociaux.</p> <p>La demande de subvention LEADER portera sur la réhabilitation de ce bâtiment vacant pour permettre de redynamiser le centre bourg.</p> <p>Ce projet permet donc de répondre au double objectif de revitalisation du centre-bourg et de maintien de liens sociaux.</p>
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 07/01/2025</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 31/12/2026</p>

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Gros œuvre : Maçonnerie charpente		27 788.00 €
	Menuiserie - Serrurerie		25 860.00 €
	Chauffage – Plomberie - Ventilation		35 684.00 €
	Electricité		10 000.00 €
	Isolation – Plâtrerie – Peintures		53 290.00 €
	Sols et carrelage		13 896.00 €
	<i>Travaux Bistro, chambres d'hôtes, logement + MO</i>		347 873.66 €
	TOTAL		514 391.66 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		166 518.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	28 170.63 €	Subvention sollicitée
	Etat DETR 2025	42 160.35 €	Arrêté du 27/06/2025
	Etat Fonds Vert Rénovation	17 510.11 €	Arrêté du 08/07/2025
	Région Auv Rh Alpes	45 373.31 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	133 214.40 €	80 %
	Autofinancement	33 303.60 €	20 %
	TOTAL Financement	166 518.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°1 – Territoire attractif – Centres Bourgs - AAP 1.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 75/100</i>	Pondération AAP 1.1 (Si item validé, la note max est attribuée)
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	<i>Pas d'éléments repérés.</i>	0/5
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Le projet permettra de renforcer l'attractivité de du centre-bourg par la création d'un lieu de convivialité et d'événementiel	25/25
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	Le projet permet de Création de nouveaux services à destination de la population et touristes de passage	10/10
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	Le projet permettra un partenariat associatif, il dynamisera le centre bourg et donc la fréquentation des commerces locaux	5/5
	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	Le projet vise à mieux prendre en compte les besoins de la population et les liens sociaux	20/20
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Le bâtiment sera réhabilité en respectant les normes environnementales en vigueur	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/15
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Le projet permettra de mettre en avant des animations et acteurs locaux	5/5

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		07/01/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		27/03/2025
	<ul style="list-style-type: none"> - La Commune de Beaux a délibéré le 21/11/2024 en Conseil Municipal pour valider le plan de financement et le lancement de l'opération. - La commune souhaite engager les travaux lors du 2ème trimestre 2025. - Bistrot fermé en 2020. La Commune de Beaux a créé une commission chargée de sélectionner un Porteur de Projet pour la reprise. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a obtenu une aide dans le cadre de la DETR 2025 d'un montant de 128 500 € sur une assiette de 507 528 €, soit 42 160,35 € dans le plan de financement LEADER. - La commune a obtenu une aide du Fonds Vert "Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux" par le biais de l'arrêté en date du 08/07/2025 à hauteur de 22 000 € sur une base de dépenses de 209 216 € soit 17 510.11 € dans le plan de financement LEADER. - La commune a sollicité une aide du Département dans le cadre du CAP 43, à hauteur de 26 406 € sur une base de dépenses présentées de 159 279.76 € correspondant à des dépenses non prises en compte dans le dossier LEADER. Le dossier a été présenté en CP du Département le 12/05/2025. - La commune a sollicité une aide de la Région à hauteur de 150 000 € sur une base de 514 391.66 €. Une aide régionale de 154 000 € sur une assiette de 565 173 € est fléchée sur ce projet. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			28 077.23 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER

HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Réhabilitation d'un ancien collège pour le regroupement des écoles en centre-bourg
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de La Chaise Dieu</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 12 salariés, 1 511 000 € de budget annuel, 645 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Armelle SAVINEL, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : Mairie – 4, Rue Saint Esprit 43160 LA CHAISE DIEU</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 00 01 57</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : ldcmairie@wanadoo.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 300 485 00015</p> <p><u>Numéro de TVA</u> : FR 17214300485</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00321020</p>
LOCALISATION DU PROJET	15, Avenue de la Gare, Centre-Bourg, Commune de La Chaise Dieu, Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le potentiel foncier en accueillant des projets de services stratégiques en centre-bourg susceptibles de renforcer l'attractivité du territoire - Inciter à la réaffectation de locaux vacants sur des nouveaux usages au travers de projets structurants
DESCRIPTION	<p>La commune de la Chaise Dieu se situe à 1 000 mètres d'altitude sur un plateau granitique, au Nord du département, le village est blotti autour de sa magnifique Abbatale Saint-Robert. La Chaise-Dieu est riche d'une histoire millénaire en témoigne son magnifique patrimoine bâti.</p> <p>Actuellement, l'école maternelle est localisée dans le centre-bourg mais l'école primaire est située au village de vacances à 1,5 km. Pour des raisons pédagogiques, il est évident qu'un seul lieu permet d'être plus efficace et plus cohérent, il y a également un enjeu économique, moins de personnel, entretien d'un seul bâtiment, pas de transport entre les deux sites ainsi qu'un intérêt stratégique de revitalisation du centre-bourg. Ainsi, en 2020, le conseil municipal a décidé de regrouper les activités scolaires et la bibliothèque sur un même lieu. Pour cela, la Commune de la Chaise Dieu souhaite réhabiliter l'ancien collège privé, inutilisé depuis de nombreuses années et qui permet ce regroupement dans les meilleures conditions possibles. Ce projet d'envergure permettra de disposer de 3 classes, d'une cantine et d'une bibliothèque.</p> <p>Cette opération d'aménagement de ce bâtiment vacant permettra de rendre plus attractif le centre-bourg de La Chaise Dieu et d'attirer de nouvelles populations. Cette réhabilitation permettra la reconquête de ce bâti vacant et une revalorisation du centre-bourg de La Chaise Dieu.</p>

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 10/03/2025 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	<i>Etudes et Maîtrise d'œuvre</i>	109 600.00 €	
	<i>Désamiantage / Démolition</i>	59 836.00 €	
	Gros œuvre	288 566.39 €	
	Charpente couverture	155 500.00 €	
	Façades	65 000.00 €	
	Métallerie	26 290.50 €	
	Menuiseries extérieures	131 896.62 €	
	Menuiseries intérieures	33 391.80 €	
	Plâtrerie peinture plafond	176 000.00 €	
	Sols minces Carrelage Faïence	96 735.00 €	
	Ascenseur	19 500.00 €	
	Electricité	100 255.58 €	
	Chauffage Plomberie	182 946.87 €	
	<i>Aménagements extérieurs + VRD</i>	35 656.49 €	
	TOTAL	1 481 175.25 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	1 276 082.76 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant HT	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	68 000.00 €	Subvention sollicitée
	Région Auv Rh Alpes	188 156.89 €	Subvention sollicitée
	Etat DSIL 2021	584 479.11 €	Arrêté du 13/07/2021
	Département CAP 43	50 210.96 €	CP du 12/05/2025
	TOTAL Aides Publiques	890 846.96 €	69 %
	Autofinancement	340 728.68 €	31 %
	TOTAL Financement	1 287 747.49 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 85/100</i>	Pondération AAP 1.1 (Si item validé, la note max est attribuée)
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Le projet permettra de rénover un bâtiment en mauvais état en centre-bourg. L'accueil de nouveaux services renforcera l'attractivité du bourg.	25/25
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	Le projet permettra d'offrir de meilleures conditions d'accueil et permettra la création de nouveaux services aux usagers.	10/10
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	Le projet a été co-construit avec les services, utilisateurs de cet équipement.	20/20
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Ce projet permet de réutiliser un bâtiment existant et participe ainsi à la réhabilitation de bâtiments vacants en centre-bourg	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	La commune souhaite faire le choix de matériaux qui répondent à la durabilité et à la performance énergétique pour la rénovation de ce bâtiment.	15/15

	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Le projet va engendrer la valorisation des ressources locales puisque les devis de travaux ont été demandés en priorité aux entreprises locales.	5/5
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		10/03/2025	RDD PDA Région
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		12/02/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La Commune de La Chaise Dieu a délibéré le 03/07/2025 en Conseil Municipal pour valider le plan de financement prévisionnel et le lancement de l'opération. Une nouvelle délibération a été prise au cours du Conseil Municipal du 30/01/2026 pour retenir les entreprises choisies. - La Commune de La Chaise Dieu a formalisé un projet au stade Avant-Projet Définitif en date du 30/04/2025. Le lot Désamiantage / Démolition a déjà été notifié à l'entreprise retenue. Une consultation des entreprises pour le reste des travaux a été lancée à l'automne 2025. Le CM du 30/01/2026 a délibéré sur les entreprises retenues. Les travaux ont démarré. Le bâtiment devrait être livré en janvier 2028. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat intervient dans le cadre de la DSIL 2021 « Plan de Relance » à hauteur de 619 657 € sur une assiette présentée de 1 352 886 € par le biais d'un arrêté en date du 13/07/2021. - Le Département de Haute-Loire intervient dans le cadre du CAP 43 à hauteur de 52 000 € sur une assiette retenue de 1 321 550 €. Le dossier a été validé au cours de la Commission Permanente du 12/05/2025. - La Région Auvergne Rhône Alpes a été sollicitée dans le cadre du Pacte Haute-Loire à hauteur de 220 000 € sur une assiette présentée de 1 505 682 €. Un arbitrage favorable a été rendu. Le dossier est à présent complet et devrait pouvoir être étudié à la CP du 25/09/2026. - L'Etat a été sollicité dans le cadre du Fonds Vert sur la mesure Rénovation énergétique de bâtiments publics à hauteur de 65 570 € sur une assiette présentée de 1 489 585 €. Le dossier déposé le 27/05/2025 est en cours d'examen. Il a été re-déposé par la Commune en 2026. Le 26/06/2026, la Préfecture a précisé qu'il n'y aurait pas de Fonds Vert mobilisable sur ce dossier car l'intervention de l'Etat sur le projet dépasse les 30 %. - Le programme ACTEE 3 a été mobilisé via la CAPEV sur les frais de maîtrise d'œuvre et n'entre donc pas dans l'assiette éligible au titre du LEADER. - Compte-tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			68 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Réhabilitation d'une ancienne ferme pour la création d'une cantine
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de St Geneys Près St Paulien</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 4 salariés, 244 000 € de budget annuel, 321 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Hélène ESTABLE, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : Mairie – 1, Place de la Maison Carrée 43350 SAINT-GENEYS-PRES-SAINT-PAULIEN</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 00 42 91</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : mairie.st.geneys@orange.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 301 871 00015</p> <p><u>Numéro de TVA</u> : FR 04214301871</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00279283</p>
LOCALISATION DU PROJET	Place de la Maison Carrée, Le Bourg, Commune de Saint-Geney's-Près-Saint-Paulien, Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le potentiel foncier en accueillant des projets de services stratégiques en centre-bourg susceptibles de renforcer l'attractivité du territoire - Inciter à la réaffectation de locaux vacants sur des nouveaux usages au travers de projets structurants
DESCRIPTION	<p>La Commune de Saint-Geney's-Près-St-Paulien est située à 18 km au nord du Puy-en-Velay, à proximité immédiate de Saint-Paulien (3 km), à 900 mètres d'altitude.</p> <p>Cette commune rurale connaît un renouveau démographique et commercial avec, ces dernières années, plusieurs nouveaux commerces et services ouverts en centre-bourg. Néanmoins, il subsiste quelques ruines au sein du cœur de bourg et la volonté de la municipalité est de participer à cette nouvelle dynamique par la réaffectation de ces bâtiments vacants en centre-bourg.</p> <p>A proximité immédiate de la Mairie, la Maison Bertrand est aujourd'hui en très mauvais état. Ce bâtiment stratégiquement situé se doit d'être réhabilité au plus vite. Pour cela, la Mairie envisage la création de 2 logements sur la partie accessible par le parvis de la Mairie et la création d'une cantine sur la partie attenante à cette ancienne ferme, avec un accès par l'arrière.</p> <p>La création de ce réfectoire avec système de liaison chaude, actuellement assurée par le restaurateur du village, permettra de réhabiliter ce bâtiment délabré et d'offrir un service de qualité aux élèves qui fréquentent l'école de Saint-Geney's-Près-Saint-Paulien. L'accès sera fait au même niveau et à proximité de l'école et une chaufferie située en sous-sol finalisera la réhabilitation de cet espace d'environ 30 m².</p>

	Cette opération d'aménagement de ce bâtiment vacant permettra de rendre plus attractif le centre-bourg de St-Geneys-Près-S-Paulien et d'améliorer le service de cantine, susceptible également d'attirer de nouvelles populations. Cette réhabilitation permettra la reconquête de ce bâti vacant et une revalorisation du centre-bourg de St-Geneys-Près-S-Paulien.		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 10/02/2025 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	<i>Etudes et Maîtrise d'œuvre</i>	39 997.26 €	
	<i>Travaux liés au logements</i>	314 100.00 €	
	Charpente	23 100.00 €	
	Maçonnerie	54 100.00 €	
	Menuiseries extérieures	19 800.00 €	
	Plâtrerie Peinture	16 000.00 €	
	Menuiseries intérieures	11 600.00 €	
	Sols	7 700.00 €	
	Carrelage Faïence	3 800.00 €	
	Lots techniques	142 488.35 €	
	TOTAL	632 685.61 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	278 588.35 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant HT	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	68 000.00 €	Subvention sollicitée
	Région Auv Rh Alpes	37 472.24 €	Subvention sollicitée
	Etat DETR 2025	55 717.44 €	Arrêté du 29/04/2025
	TOTAL Aides Publiques	161 189.68 €	58 %
	Autofinancement	117 398.67 €	42 %
	TOTAL Financement	278 588.35 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 85/100</i>	Pondération AAP 1.1 (Si item validé, la note max est attribuée)
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Le projet permettra de rénover un bâtiment en mauvais état en centre-bourg. L'accueil de nouveaux services renforcera l'attractivité du bourg.	25/25
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	Le projet permettra d'offrir de meilleures conditions d'accueil et permettra la création de nouveaux services aux usagers.	10/10
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	Le projet a été coconstruit avec les services municipaux, utilisateurs de cet équipement.	20/20
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Ce projet permet de réutiliser un bâtiment existant et participe ainsi à la réhabilitation de bâtiments vacants en centre-bourg	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	La commune souhaite faire le choix de matériaux qui répondent à la durabilité et à la performance énergétique pour la rénovation de ce bâtiment.	15/15

	Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)	Le projet va engendrer la valorisation des ressources locales puisque les devis de travaux ont été demandés en priorité aux entreprises locales.	5/5
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		10/02/2025	RDD PDA REGION
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		12/02/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La Commune de St-Geneys-Près-St-Paulien a délibéré le 06/12/2024 en Conseil Municipal pour valider le plan de financement prévisionnel et le lancement de l'opération. - La Commune de St-Geneys-Près-St-Paulien a formalisé un projet au stade Esquisse en date du 06/09/2024. L'Avant Projet Définitif a été formalisé en septembre 2025. Une consultation des entreprises a été lancée début 2026. Les offres ont été réceptionnées le 13/02/2026. Suite à l'analyse, plusieurs lots doivent être re-consultés. Le démarrage des travaux est prévu en novembre 2026. En date du 05/06/2026, la Commune de St-Geneys-Près-St-Paulien a re-consulté 4 lots. Les entreprises ont jusqu'au 06/07/2026 pour répondre. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat intervient dans le cadre de la DETR 2025 à hauteur de 113 952 € sur une assiette présentée de 569 762.26 € par le biais d'un arrêté en date du 29/04/2025. - L'Etat a été sollicité dans le cadre du Fonds Vert sur la mesure Rénovation énergétique de bâtiments publics à hauteur de 23 930 € sur une assiette présentée de 569 762.26 €. La Préfecture a déclaré le dossier inéligible en l'état. - La Région Auvergne Rhône Alpes a été sollicitée dans le cadre du Pacte Haute-Loire à hauteur de 80 000 € sur une assiette présentée de 594 762 €. Un arbitrage favorable a été rendu. La Commune doit fournir le Document de Consultation des Entreprises. Sous réserve de sa complétude, le dossier pourrait être présenté en Commission Permanente du 25/09/2026. - Le Département de Haute-Loire a été sollicité dans le cadre du CAP 43 uniquement sur la partie logements à hauteur de 52 000 € sur une assiette retenue de 337 814 €, correspondant à la partie logements + maîtrise d'œuvre. Le dossier a été voté lors de la Commission Permanente du 06/10/2025. Le financement du Département n'apparaît donc pas dans l'assiette éligible au titre du LEADER. - Compte-tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			68 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Aménagement paysager pour la renaturation du centre bourg de la commune de Monistrol sur Loire
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Monistrol sur Loire</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 120 salariés – Budget annuel de 4 millions en investissement - 9 190 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Mme Christine PETIOT, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : Avenue de la Libération 43120 MONISTROL SUR LOIRE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 66 53 45</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : asssistantest@monistrol.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 301 376 000 15</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 71214301376</p> <p><u>Numéro dossier PDA</u> : 00334741</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'embellissement du centre bourg par la renaturation et la désimperméabilisation - Redynamiser le centre bourg en proposant de nouveaux espaces végétalisés
LOCALISATION DU PROJET	Le Bourg – Places du 19 Mars et de la Paix - Commune de Monistrol-sur-Loire - CC Marches du Velay Rochebaron
DESCRIPTION	<p>La commune de Monistrol sur Loire compte 9 190 habitants. Elle se situe sur le territoire de la Communauté de communes Marches du Velay Rochebaron à 47 km du Puy en Velay et 35 km de Saint Etienne.</p> <p>Dans le cadre d'un projet global d'aménagement de son centre bourg, la commune de Monistrol sur Loire souhaite repenser les espaces publics qui l'entourent afin de créer un véritable cœur de bourg vivant, sécurisé et résilient face aux enjeux climatiques actuels. L'objectif global du projet est de réunir en un lieu unique l'ensemble des services publics tout en requalifiant les abords immédiats de la mairie, incluant les deux places publiques du 19 mars 1962 et de la Paix, un jardin, une aire de jeux et les stationnements attenants. Ce projet se veut respecter l'aspect architectural de l'architecte <i>Petite Ville de Demain</i> avec une vue dégagée et épurée de l'extension de la mairie. Ce nouvel aménagement permettra d'offrir à ses habitants une qualité d'espace public incarnant une vraie centralité dans le bourg.</p> <p>Face aux enjeux climatiques, la commune s'engage dans une démarche exemplaire de désimperméabilisation. Le projet prévoit la réduction des surfaces imperméables par la mise en œuvre de revêtements drainants sur les stationnements et l'aménagement des places.</p> <p>Dans une volonté de renaturation des espaces publics, le projet intègre la création d'une esplanade végétalisée et le développement d'espaces verts multiformes (arbres, arbustes, plantes vivaces). Ces aménagements permettront la création d'îlots de fraîcheur, l'amélioration du cadre de vie, la réduction des îlots de chaleur urbains et la préservation de la biodiversité.</p> <p>L'objectif est d'offrir un cadre de vie agréable et pérenne, en proposant un espace public cohérent, lisible et structurant. Ce nouvel aménagement</p>

	contribuera pleinement à renforcer l'attractivité du centre-bourg et à mettre en valeur le patrimoine urbain existant.		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<u>Date prévisionnelle de début de projet : 07/10/2025</u> <u>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027</u>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	<i>Travaux d'aménagement global</i>	<i>1 258 597.50 €</i>	
	Espaces verts	31 522.50 €	
	Végétaux - Arbustes	14 280.00 €	
	Travaux Aménagement	35 640.00 €	
	TOTAL	1 340 040.00 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	81 442.50 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	30 000.00 €	Subvention sollicitée
	Etat (DETR 2026)	16 296.29 €	Arrêté du 27/05/2026
	TOTAL Aides Publiques	46 296.29 €	57 %
	Autofinancement	35 146.21 €	43 %
	TOTAL Financement	81 442.50 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 90/100</i>	Pondération AAP 1.1 (Si item validé, la note max est attribuée)
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	L'aménagement du centre-bourg à travers la renaturation et les aménagements urbains contribuera notamment à améliorer le cadre de vie et donc à renforcer l'attractivité de la commune.	25/25
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	Le projet permettra d'améliorer le cadre de vie des usagers.	10/10
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Le projet répond aux objectifs intercommunaux inscrits au sein du PCAET en cours d'approbation et de l'ORT signée avec l'Etat et le Département.	5/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>	L'ensemble du projet a été conçu grâce à la concertation avec la population. Cela se poursuivra dans sa réalisation et son fonctionnement futur.	5/5
	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	Le projet permettra de proposer de nouveaux espaces naturels améliorant le cadre de vie.	20/20
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	La renaturation des espaces actuellement imperméabilisés vise à réduire le ruissellement et à améliorer la gestion des eaux de pluie à la parcelle.	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	La renaturation contribue directement à la réduction des îlots de chaleur, à la réduction des émissions de GES et à la conservation des services écosystémiques.	15/15

	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Pas d'éléments repérés.</i>	0/5
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		07/10/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITE D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		13/11/2025
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Monistrol sur Loire a délibéré lors de son Conseil Municipal en date du 04/07/2025 pour valider le plan de financement prévisionnel. - La consultation des entreprises est lancée, et la commune souhaite notifier au cours du mois de novembre 2025. Les investissements ont été inaugurés le 20/06/2026. 		
PROPOSITION DU COMITE D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a obtenu une aide de l'Etat dans le cadre de la DETR 2026 d'un montant de 207 600 € sur une base de dépense de 1 037 504 € par le biais d'un arrêté en date du 27/05/2026. - La commune a sollicité une aide de l'Etat dans le cadre du Fonds Vert Renaturation sur les dépenses de gestion des eaux pluviales, hors assiette LEADER. - La commune a sollicité une aide de la Région dans le cadre du PACTE Haute Loire à hauteur de 280 000 €. Il a été convenu avec les services instructeurs de la Région que les dépenses présentées à LEADER soient exclues de la base de dépense régionale. - La commune a sollicité le Département dans le cadre du CAP 43 à hauteur de 75 000 €. Il a été convenu avec les services instructeurs du Département que les dépenses présentées à LEADER sont exclues de la base de dépense départementale. - L'Etat, via le Département, a été sollicité dans le cadre des Amendes de Police. Ce dispositif ne prend pas en compte les dépenses de renaturation et n'apparaît donc pas dans le plan de financement LEADER. - La commune a sollicité une aide auprès de l'Agence de l'Eau à hauteur de 100 000 € sur les dépenses liées à la gestion des eaux pluviales, hors assiette LEADER. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS			30 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER

HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Aménagements paysagers de la Rue du Paradis et de l'Esplanade Mamet pour la renaturation du centre-bourg de Brioude
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Brioude</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 109 salariés, 12,250 Millions d'euros € de budget annuel en 2022, 6 518 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Jean Luc VACHELARD, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : Mairie - 2 place Lafayette - 43100 BRIOUE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04-71-74-56-00</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : accueil@ville-brioude.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 300 402 00010</p> <p><u>Numéro de TVA</u> : FR 59214300402</p> <p><u>Numéro dossier PDA</u> :</p>
LOCALISATION DU PROJET	Place Paradis et esplanade Mamet, square du Postel, Centre-Bourg, Commune de Brioude, Communauté de communes Brioude Sud Auvergne
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'embellissement des espaces extérieurs de la place Paradis et de l'esplanade Mamet situé en centre-bourg de Brioude par la renaturation et la désimperméabilisation - Redynamiser le centre-bourg en proposant de nouveaux espaces végétalisés
DESCRIPTION	<p>Depuis près de 30 ans, la Commune de Brioude a engagé un vaste programme de réaménagement de son Centre Historique pour le rendre plus attractif et agréable. C'est ainsi que l'ensemble des rues commerçantes et les abords de la Basilique St-Julien ont été restructurés pour limiter l'accès aux véhicules et faciliter la liaison piétonnière (parking de dissuasion, réduction de la bande de roulement, élargissement des trottoirs, traitement des sols, effacement des réseaux, amélioration des éclairages, mobilier urbain de qualité). Des actions ont ensuite été menées dans les quartiers bordant ces rues commerciales ainsi que sur les boulevards pour les rendre plus agréables et pouvoir ainsi attirer de nouveaux habitants en Centre-Ville.</p> <p>Dernièrement la communauté de communes a réhabilité le cinéma et a aménagé le pôle enfance intercommunal sur le site Jean Pradier. Il apparaît désormais important de traiter la Place Paradis et son accès par la rue du Paradis situé en zone AVAP pour faciliter l'accès à ces deux bâtiments et améliorer la qualité des espaces publics.</p> <p>L'objectif principal de ces travaux est notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le traitement paysager de l'interface avec le pôle petite enfance (traitement végétal, plantations, fleurissement en pleine terre) - Reconfigurer l'escalier et ses abords permettant de rejoindre la rue sous la tranchée depuis la Place Paradis - Créer un jardin agréable à l'est de la Place en liaison avec l'esplanade Mamet

	<p>Le projet prévoit au niveau de :</p> <p><u>L'Esplanade Pierre Mamet :</u> Création de Fosse plantée d'arbustes et de plantes grimpantes, l'aménagement d'un Talus planté, la création d'alignement d'arbres remarquables en continuité avec l'esplanade</p> <p><u>l'Escalier Urbain :</u> La réduction de la largeur de l'escalier avec création de fosses plantée et de gradins plantés</p> <p><u>Place Paradis :</u> La plantation de 20 arbres avec l'aménagement de 28 places de stationnement recouvertes de dalle alvéolaire en béton de type Evergreen</p> <p><u>Square du Postel :</u> La plantation de deux alignements d'arbres soit 8 arbres plantés</p> <p><u>Devant le Pôle Petite Enfance :</u> plantation de 4 arbres</p> <p>Soit au total 1329,4 m² surfaces désimperméabilisées</p> <p>Ces travaux participeront à la valorisation, à l'amélioration du cadre de vie de ce d'espaces publics situés en plein centre-bourg de Brioude tout en permettant la végétalisation, la renaturation et la désimperméabilisation d'espaces publics.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p>Date prévisionnelle de début de projet : 30/06/2026</p> <p>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Travaux de végétalisation		146 994.00 €
	<i>Autres travaux de voirie, travaux de reprise de l'escalier, traitements de sols, maîtrise d'oeuvre</i>		750 911.00 €
	TOTAL		897 905.00 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		146 994.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant HT	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	30 000.00 €	Subvention sollicitée
	Etat (DETR 2026)	44 098.20 €	Subvention sollicitée
	Région Auv Rh Alpes	29 398.80 €	Subvention sollicitée
	Département Haute-Loire	12 273.99 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	115 770.99 €	79 %
	Autofinancement	31 223.01 €	21 %
	TOTAL Financement	146 994.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 90/100</i>	Pondération AAP 1.1 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Le projet a pour objectif de réduire les coûts liés à l'entretien des espaces publics	5/5
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Ces aménagements rendront plus attractif les espaces publics et donc le centre-bourg de Brioude	25/25
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	La réalisation de ces aménagements offrira un cadre de vie plus agréable et attractif aux habitants	10/10
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Pas d'éléments repérés	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>	Pas d'éléments repérés	0/5

	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	Ce projet de végétalisation, renaturation d'espaces publics répond aux besoins de la population brivadoise. Il favorisera les interactions sociales	20/20
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Le projet vise à permettre une meilleure infiltration des eaux pluviales	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	Le projet vise à donner plus de place au végétal tout en désimperméabilisant certains espaces afin de limiter l'effet îlot de chaleur en été et faciliter l'infiltration de l'eau dans les sols en période pluvieuse	15/15
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Le projet prévoit l'utilisation de végétaux locaux adaptés au contexte local (choix des espèces de végétaux, etc.)	5/5
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		A VENIR	RDD PDA LEADER
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La Commune de Brioude a délibéré en Conseil Municipal le 11/12/2025 pour valider le plan de financement faisant appel au LEADER. - La consultation pour le choix du maître d'œuvre a été effectuée il y a plusieurs mois. L'objectif est de lancer la consultation travaux dans le courant de l'été 2026 pour un démarrage des travaux à l'automne. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné/Non-sélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Brioude a sollicité l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 30 % sur une base de présentées de dépenses de 897 905 €. Une somme de 44 098.20 soit 20 % est retenue sur le plan de financement LEADER. - La commune a sollicité la Région à hauteur de 179 581 euros sur une base de présentées de dépenses de 897 905 €. Une somme de 29 398.80 est retenue sur le plan de financement LEADER. - La commune a sollicité le Département dans le cadre de 3ème appel à projets du CAP 43 à hauteur de 75 000 euros sur une base de présentées de dépenses de 897 905 €. Une somme de 29 398.80 est retenue sur le plan de financement LEADER. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			30 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULE DU PROJET	Aménagement paysager de la Place des Platanes pour la renaturation du centre-bourg de Vergongheon
MAITRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Vergongheon</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 5 salariés, 2 373 000 euros € de budget annuel en 2024, 1 851 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Jean Paul PASTOUREL, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : MAIRIE, 1 RUE MARCEL USTACHON 43360 VERGONGHEON</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 76 03 62</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : mairie.vergongheon43@vergongheon.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 21430258000011</p> <p><u>Numéro de TVA</u> : FR 94214302580</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00348405</p>
LOCALISATION DU PROJET	Place des platanes, Centre-Bourg, Commune de Vergongheon, Auzon communauté
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'embellissement des espaces publics du centre-bourg de Vergongheon par la renaturation et la désimperméabilisation - Redynamiser le centre-bourg en proposant de nouveaux espaces végétalisés
DESCRIPTION	<p>La commune de Vergongheon est située au nord-ouest de la Haute-Loire près de Sainte-Florine. Elle fait partie d'Auzon communauté.</p> <p>Située à proximité de l'Allier, dans un contexte rural et vallonné, Vergongheon est une commune engagée dans une dynamique de requalification de ses espaces publics visant à renforcer l'attractivité de son centre-bourg et à améliorer le cadre de vie. Le centre-bourg, comme certains quartiers périphériques, souffre d'un vieillissement des voiries, d'une minéralisation excessive et d'une gestion peu optimisée des eaux pluviales, conduisant à des épisodes de ruissellement, de saturation ponctuelle du réseau unitaire et à une faible résilience face aux aléas climatiques.</p> <p>Le projet de végétalisation de la place des platanes s'inscrit dans cette démarche. La situation de la place en plein centre bourg, sa qualité environnementale liée à la présence en périphérie de platanes, la proximité de commerces en fait un lieu d'échanges stratégique.</p> <p>La commune souhaite initier un projet pilote d'aménagement d'espace public exemplaire sur le plan de l'intégration paysagère, de la qualité d'usage et de la gestion durable des eaux pluviales, selon une approche fondée sur les Solutions fondées sur la Nature (SfN).</p> <p>Les objectifs du projet d'aménagement sont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Requalifier un espace public stratégique, la place des Platanes en favorisant la convivialité, la végétalisation et l'accessibilité pour tous. • Intégrer la GIEP (Gestion Intégrée des eaux pluviales) à toutes les échelles : voirie, espaces verts, zones de stationnement, fossés existants. • Limiter les rejets au réseau unitaire, réduire les surfaces imperméables et favoriser l'infiltration locale.

	<ul style="list-style-type: none">• Améliorer le cadre de vie et la biodiversité intra-muros, en créant un lieu fonctionnel, ombragé, résilient et pédagogique.• Sensibiliser la population aux enjeux de l'eau et aux bonnes pratiques en matière d'aménagement durable. <p>Le projet prévoit de réduire l'effet d'îlot de chaleur de cette place en été :</p> <ul style="list-style-type: none">• en diminuant des surfaces imperméables au profit de matériaux drainants ou désimperméabilisés.• en intégrant des espaces verts, des fosses de plantations récupérant les eaux de ruissellement, des noues végétalisées et de jardins de pluies.• en augmentant l'ombrage par la plantation d'arbres adaptés au contexte urbain et climatique local. <p>Le projet prévoit par ailleurs d'améliorer l'effet d'albédo par la :</p> <ul style="list-style-type: none">• Mise en œuvre de revêtements clairs à fort pouvoir réfléchissant (bétons clairs, enrobés à albédo élevé, pavés clairs, etc.).• Réduction des matériaux sombres et bitumineux traditionnels absorbant la chaleur. <p>L'aménagement de la place améliorera le confort d'usage et la qualité de vie par la création d'itinéraires ombragés, d'équipements à l'ombre et de zones d'attente agréables pour les usagers.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 31/12/2025</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 31/12/2027</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Pavage poreux	50 000.00 €	
	Pavage gazon	14 000.00 €	
	Enrobés drainant ocre clair	18 000.00 €	
	Plantations	15 000.00 €	
	Préau	65 000.00 €	
	Toilettes automatiques	25 000.00 €	
	<i>Autres travaux de terrassement, etc</i>	127 000.00 €	
	TOTAL	282 000.00 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	155 000.00 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant HT	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	30 000.00 €	Subvention sollicitée
	ETAT (DETR 2024)	30 096.51 €	Arrêté du 11/07/2024
	Fonds de concours Auzon Cté	9 634.86 €	Délibération du 01/10/2025
	TOTAL Aides Publiques	70 631.37 €	46 %
	Autofinancement	84 368.63 €	54 %
	TOTAL Financement	155 000.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 85/100</i>	Pondération AAP 1.1 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique</u> : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Ces aménagements rendront plus attractif les espaces publics et donc le centre-bourg de Vergongheon	25/25
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	La réalisation de ces aménagements offrira un cadre de vie plus beau beaucoup plus agréable et attractif aux habitants	10/10

Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire	Pas d'éléments repérés	0/5
	Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)	Pas d'éléments repérés	0/5
	Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)	Ce projet répond aux besoins des habitants de Vergongheon. Il favorisera les interactions sociales	20/20
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)	Pas d'éléments repérés	0/10
	Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)	Le projet vise à donner plus de place au végétal afin de limiter l'effet îlot de chaleur en été et faciliter l'infiltration de l'eau dans les sols en période pluvieuse	15/15
	Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)	Le projet prévoit l'utilisation de végétaux locaux adaptés au contexte local	5/5
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		31/12/2025	RDD PDA LEADER
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	- La Commune de Vergongheon a délibéré en Conseil Municipal le 11/12/2024 afin de valider le lancement de l'opération et le plan de financement prévisionnel.		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné/Non-présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a obtenu une subvention de la DETR 2024 dans le cadre de l'opération de 64 005 euros sur une assiette de dépenses subventionnable retenue de 320 061 euros H.T par le biais d'un arrêté attributif en date du 11/07/2024. - La commune a obtenu un fonds de concours d'Auzon communauté de 20 000 euros par le biais d'une délibération en date du 1^{er} octobre 2025. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			30 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Rénovation thermique de la Mairie
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Yssingaux</p> <p><u>Statut juridique</u> : commune, collectivité locale, statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 96 ETP – 107 salariés – Budget annuel de 17,328 M € - 7 345 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Arthur LIOGIER, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : Place Charles de Gaulle, 43 200 Yssingaux</p> <p><u>Téléphone</u> : 04.71.65.73.40</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : dgs@yssingaux.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 302 689 00010</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 33214302689</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00336793</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser les dépenses énergétiques en participant à la rénovation thermique des bâtiments communaux
LOCALISATION DU PROJET	Mairie, Le Bourg, Commune d'Yssingaux, communauté de communes des Sucs
DESCRIPTION	<p>La commune d'Yssingaux est située sur le territoire de la communauté de communes des Sucs au sein de la Jeune Loire.</p> <p>La commune d'Yssingaux a développé depuis 2011 un réseau de chaleur urbain, utilisant principalement le bois local comme énergie et permettant de connecter quasiment l'ensemble des bâtiments publics et a déployé en 2022 un plan de sobriété énergétique.</p> <p>Depuis 2023, un travail collectif a été réalisé autour de la qualité de l'accueil des usagers pour la mairie d'Yssingaux. La CCDS et la commune partageant les mêmes locaux, l'accueil est devenu mutualisé entre la commune et la CCDS depuis le 1^{er} décembre 2024.</p> <p>Il a été convenu conjointement que la qualité de l'accueil nécessitait des travaux de réaménagement de l'accueil et tout particulièrement de rénovation thermique.</p> <p>La demande de subvention LEADER portera sur les dépenses d'isolation et changements des menuiseries extérieures.</p>
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 17/10/2025</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 31/12/2027</p>

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Menuiseries extérieures et intérieures		28 330.00 €
	Travaux d'isolation		5 599.40 €
	TOTAL		33 929.40 €
	ASSIETTE ELIGIBLE LEADER		33 929.40 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	13 571.76 €	Subvention sollicitée
	CC des Sucs	10 178.82 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	23 750.58 €	70 %
	Autofinancement	10 178.82 €	30%
	TOTAL Financement	33 929.40 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITERES DE SELECTION			
FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.2			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 90 /100</i>	Pondération AAP 1.2 (Si item validé, la note max est attribuée)
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Ces travaux de rénovation thermique permettront à la commune de baisser les charges de fonctionnement en réduisant les factures d'énergie.	25/25
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Ces travaux d'amélioration de la qualité d'accueil sont essentiels pour l'image de la CCDS et l'attractivité de la ville centre qu'est Yssingeaux	10/10
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	<i>Le projet globalement porte sur la qualité de l'accueil fournie aux usagers : cela passe tant par la rénovation thermique, phonique, le réaménagement de l'espace que la professionnalisation des agents au sein des 2 structures</i>	5/5
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Ce projet de rénovation thermique de bâtiment public s'inscrit dans le cadre d'une politique globale d'aménagement du centre bourg de la commune.	5/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>	<i>L'accueil des usagers est mutualisé avec la commune et la CCDS. Les travaux sont co-financés par les 2 structures.</i>	10/10
	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	La rénovation thermique de ce bâtiment communal permet de proposer de meilleures conditions d'accueil pour les usagers.	15/15
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	La réhabilitation de ce bâtiment améliorera sa consommation énergétique et permettra d'économiser les ressources énergétiques du territoire	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	La diminution de la consommation énergétique de ce bâtiment permet de gagner en durabilité.	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Pas d'éléments repérés.</i>	0/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		17/10/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITE D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		13/11/2025
	- Une décision du Maire a été prise le 14 octobre 2025 pour valider le plan de financement et le lancement de l'opération.		
PROPOSITION DU COMITE D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	

AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs	01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none">- La Communauté de communes des Sucs participe au projet en tant que cofinancier à hauteur de 30 % dans la mesure où il s'agit d'un projet mutualisé.- Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026.	
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS		13 571.76 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION		Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE		/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Rénovation thermique de la Maison de sports et loisirs
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune d'Yssingeaux</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 96 ETP salariés – Budget annuel de 17 328 M € - 7 345 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Mr Arthur LIOGIER, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : Place Charles de Gaulle, 43 200 YSSINGEAUX</p> <p><u>Téléphone</u> : 04.71.65.73.40</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : dgs@yssingeaux.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 302 689 00010</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 33214302689</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00265190</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Optimiser les dépenses énergétiques en participant à la rénovation thermique des bâtiments communaux
LOCALISATION DU PROJET	26 Avenue du 8 Mai 1945, Commune d'Yssingeaux, Communauté de communes des Sucs
DESCRIPTION	<p>La commune d'Yssingeaux est située sur le territoire de la Communauté de communes des Sucs au sein de la Jeune Loire.</p> <p>La commune d'Yssingeaux a développé depuis 2011 un réseau de chaleur urbain, utilisant principalement le bois local comme énergie et permettant de connecter quasiment l'ensemble des bâtiments publics.</p> <p>Une étude énergétique a été réalisée sur le bâtiment public et au vu des rapports rendus, et des préconisations indiquées, la commune a ciblé la rénovation thermique de ce local fréquenté pour diverses occasions et par divers utilisateurs.</p> <p>Ce bâtiment construit en 1903, très mal isolé et donc « très énergivore » ne répond pas au plan de sobriété énergétique, des espaces disponibles mal ou pas utilisés, seront réaménagés : des espaces mutualisables pour optimiser le fonctionnement, les occupations et les coûts (énergie, entretien, ...) Un espace commun et de « rencontre » pour permettre du lien entre les diverses structures.</p> <p>Les travaux consistent en une rénovation globale de ce bâtiment incluant notamment une amélioration énergétique par les sols, toitures, isolation murs et changements des huisseries visant à réduire les coûts des énergies liés à l'utilisation très fréquente des lieux situés à plus de 850 m d'altitude.</p> <p>La demande de subvention LEADER portera sur les dépenses de Dallage Industriel Thermique & changements des menuiseries extérieures.</p>

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 17/10/2024 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2026		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	AMO et Étude thermique	399 489.78 €	
	Dallage Industriel	32 124.40 €	
	Charpente - Couverture - Étanchéité	414 450.50 €	
	Verrière	611 030.60 €	
	Menuiseries extérieures alu	123 149.00 €	
	Plâtrerie isolation thermique	91 155.70 €	
	Ventilation	417 560.00 €	
	Eclairage LED	103 080.00 €	
	TOTAL	2 192 039.98 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	123 149.00 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	30 000.00 €	Subvention sollicitée
	Etat (DETR 2026)	24 678.33 €	Arrêté du 11/05/2026
	TOTAL Aides Publiques	54 678.33 €	44 %
	Autofinancement	68 470.67 €	56 %
	TOTAL Financement	123 149.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.2			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse Proposition : 90/100	Pondération AAP 1.2 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Ces travaux de rénovation thermique permettront à la commune de baisser les charges de fonctionnement en réduisant les factures d'énergie.	25/25
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Ces travaux de rénovation renforcent la position stratégique des services en centre-bourg et donc son attractivité	10/10
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	La salle événementielle permet d'avoir une nouvelle offre pour les salons économiques notamment, dans des conditions correctes	5/5
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Ce projet de rénovation thermique de bâtiment public s'inscrit dans le cadre d'une politique globale d'aménagement du centre bourg de la commune.	5/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	La rénovation thermique de ce bâtiment communal permet de proposer de meilleures conditions d'accueil pour les usagers.	15/15
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	La réhabilitation de ce bâtiment améliorera sa consommation énergétique et permettra d'économiser les ressources énergétiques du territoire	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	La diminution de la consommation énergétique de ce bâtiment permet de gagner en durabilité.	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Mobilisation d'entreprises locales suite à l'appel d'offres	10/10

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		17/10/2024	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		14/11/2024
	<ul style="list-style-type: none"> - Une décision du Maire a été prise le 10 octobre 2024 pour valider le plan de financement et le lancement de l'opération - La commune a lancé le marché public le 26 juillet 2024 pour débiter les travaux fin d'année 2024. - La consultation des entreprises en cours et l'analyse des offres est prévue mi-octobre 2024. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune d'Yssingeaux a obtenu une aide de la DETR 2026 par le biais d'un arrêté en date du 11/05/2026, d'un montant de 400 000 € sur une base de dépenses de 1 996 067 € soit 24 678.33 € dans le plan de financement LEADER. - La commune sollicite un fonds de concours de la CC des Sucs à hauteur de 31 309.97 € hors Assiette LEADER. - La commune sollicite une aide CARSAT 33 397,30 € sur la mutualisation des espaces Senior hors Assiette LEADER. - La commune a sollicité une aide auprès de la Région à hauteur de 900 000 € sur une assiette de 4 693 369.78 €. Il a été convenu avec les services de la Région d'exclure les dépenses LEADER de la base de dépense régionale. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation en date du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS			30 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE			/100



LEADER
Haute
Loire



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Rénovation thermique du bâtiment communal qui regroupe l'école publique, la cantine de la commune de Montfaucon en Velay
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Montfaucon en Velay</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 10 salariés – Budget annuel de 5 045 003,29 € - 1143 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : François Régis SABY, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : Rue des pénitents, 43290 MONTFAUCON EN VELAY</p> <p><u>Téléphone</u> : 04-71-59-92-36</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : mairiemontfaucon-en-velay@orange.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 301 418 00015</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR03 214301418</p> <p><u>Numéro PDA</u> : 00347318</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">- Optimiser les dépenses énergétiques en participant à la rénovation thermique des bâtiments communaux
LOCALISATION DU PROJET	6 rue des petits fossés, Commune de Montfaucon en Velay, Haut-Pays du Velay Communauté
DESCRIPTION	<p>La commune de Montfaucon en Velay est située sur le territoire du Haut Pays du Velay Communauté à une altitude de 929 m. Elle compte 1 200 habitants.</p> <p>Elle compte de nombreux artisans et commerçants en centre bourg et un nombre important d'entreprises à renommée nationale voir internationales sur les zones d'activités en périphérie.</p> <p>Elle dynamise son centre bourg au travers de services essentiels à la population dont une maison médicale accueillant de nombreux professionnels de santé et paramédicaux.</p> <p>Elle compte 2 écoles, une crèche, un accueil de loisir, l'école publique scolarise 33 élèves.</p> <p>Une étude énergétique a été réalisée sur le bâtiment accueillant l'école publique et la cantine, et au vu du rapport rendu, et des préconisations indiquées, la commune a ciblé une action : la réalisation peut être mise en œuvre rapidement et dont le gain engendré sera intéressant :</p> <p><u>Changement des menuiseries extérieures bois</u> : Ces pièces sont situées au Nord et les menuiseries extérieures laissent passer l'air froid, ce qui engendrent des coûts importants de chauffage aussi bien en hiver qu'aux saisons intermédiaires. Il a donc été décidé de changer toutes les menuiseries extérieures ainsi que les volets.</p> <p>La demande de subvention LEADER portera sur les dépenses de changements des menuiseries extérieures bois.</p>

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 19/12/2025 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	<i>MO et Diagnostics</i>	194 998.50 €	
	<i>Désamiantage - Démolitions</i>	101 400.00 €	
	Menuiseries extérieures bois et occultations	198 000.00 €	
	<i>Aménagements intérieurs électricité plomberie ascenseurs et cuisine</i>	1 489 200.00 €	
	TOTAL	1 983 598.50 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	198 000.00 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	30 000.00€	Subvention sollicitée
	Etat (DSIL 2025)	19 963.72 €	Arrêté du 26/06/2025
	Dpt Haute-Loire CAP 43	5 989.12 €	Convention du 15/07/2025
	TOTAL Aides Publiques	55 952.84 €	28 %
	Autofinancement	142 047.16 €	72 %
	TOTAL Financement	198 000.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITERES DE SELECTION			
FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.2			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 80/100</i>	Pondération AAP 1.2 (Si item validé, la note max est attribuée)
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Ces travaux de rénovation thermique permettront à la commune de baisser les charges de fonctionnement en réduisant les factures d'énergie.	25/25
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Ces travaux de rénovation renforcent la position stratégique des services en centre-bourg et donc son attractivité.	10/10
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	Ce projet permettra d'améliorer l'offre de services en proposant un bâtiment plus efficient.	5/5
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Ce projet de rénovation thermique de bâtiment public s'inscrit dans le cadre d'une politique globale d'aménagement du centre bourg de la commune.	5/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	La rénovation thermique de ce bâtiment communal permet de proposer de meilleures conditions d'accueil pour les usagers.	15/15
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	La réhabilitation de ce bâtiment améliorera sa consommation énergétique et permettra d'économiser les ressources énergétiques du territoire	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	La diminution de la consommation énergétique de ce bâtiment permet de gagner en durabilité.	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		19/12/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITE D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		11/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a délibéré lors du Conseil Municipal du 18/08/2024 pour valider le plan de financement prévisionnel du projet. 		
PROPOSITION DU COMITE D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a obtenu une aide de l'Etat dans le cadre de la DSIL 2025 par le biais d'un arrêté en date du 04/07/2025 d'un montant de 200 000 € sur une assiette de 1 983 598 €, soit 19 963.72 € dans le plan de financement LEADER. - La commune a sollicité une aide de la Région à hauteur de 300 000 €. Il est convenu avec les services instructeurs de la Région d'exclure les dépenses éligibles à LEADER, de la base de dépense régionale. - La commune a obtenu une aide du Département dans le cadre du CAP 43 par le biais d'une convention en date du 15/07/2025 d'un montant de 60 000 € sur une assiette de 1 983 598 €, soit 5 989.12 € dans le plan de financement LEADER. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS			30 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Rénovation thermique de la Mairie
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de La Séauve sur Semène</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires + nb d'habts)</u> : 10 employés - Budget annuel 1 850 368€ - 1505 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : M. Bruno MARCON, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : Mairie, La Gare, 43140 LA SEAUVE SUR SEMENE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 61 04 80</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : sophie.scellers.mairie@orange.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 302 366 00015</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 34214302366</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00294785</p>
OBJECTIFS	- Optimiser les dépenses énergétiques en participant à la rénovation thermique des bâtiments communaux
LOCALISATION DU PROJET	Mairie, Commune La Séauve sur Semène, Communauté de communes Loire Semène
DESCRIPTION	<p>La commune de la Séauve sur Semène compte aujourd'hui compte environ 1 500 habitants. Elle se trouve sur le territoire de la Communauté de commune de Loire Semène, à 20 minutes de Saint Etienne.</p> <p>La commune s'est engagée dans le réaménagement de son centre bourg et la renaturation des espaces, notamment son entrée de bourg Est ainsi que la place de la Mairie.</p> <p>Les aménagements mettront en valeur cette place où s'articule la mairie (ancienne gare), la salle des fêtes, des commerces (en mutation, de par la démolition de la discothèque), un patrimoine végétal remarquable, un site paysager singulier façonné par l'histoire ferroviaire.</p> <p>Ils permettront de créer une place commerçante avec une forte qualité paysagère et d'apporter un cadre de vie de qualité pour les habitants à l'entrée du village.</p> <p>Elle a également réalisé une étude énergétique sur les bâtiments publics et au vu des rapports rendus, et des préconisations indiquées, la commune a ciblé le changement des huisseries du bâti mairie et ses annexes</p> <p>Ces travaux de rénovation permettront à la commune de réaliser des économies de fonctionnement, d'améliorer les conditions d'accueil des personnels et du public.</p> <p>La demande de subvention LEADER portera sur les postes de dépenses des huisseries.</p>
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 15/04/2025</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 31/12/2027</p>

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Menuiseries extérieures		38 750.00 €
	<i>Autres lots : façades et zinguerie</i>		47 964.80 €
	TOTAL		86 714.80 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		38 750.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	15 500.00 €	Subvention sollicitée
	Département CAP 43	7 715.00 €	Avenant du 04/05/2026
	Etat DETR 2025	7 784.87 €	Arrêté du 03/11/2025
	TOTAL Aides Publiques	15 499.87 €	80 %
	Autofinancement	7 750.13 €	20 %
	TOTAL Financement	38 750.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.2			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 75/100</i>	Pondération AAP 1.2 (Si item validé, la note max est attribuée)
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Ces travaux de rénovation thermique permettront à la commune de baisser les charges de fonctionnement en réduisant les factures d'énergie.	25/25
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Ces travaux de rénovation renforcent la position stratégique des services en centre-bourg et donc son attractivité	10/10
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	<i>0/5</i>
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Ce projet de rénovation thermique de bâtiment public s'inscrit dans le cadre d'une politique globale d'aménagement du centre bourg de la commune.	5/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	<i>0/10</i>
	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	La rénovation thermique de ce bâtiment communal permet de proposer de meilleures conditions d'accueil pour les usagers.	15/15
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	La réhabilitation de ce bâtiment améliorera sa consommation énergétique et permettra d'économiser les ressources énergétiques du territoire	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	La diminution de la consommation énergétique de ce bâtiment permet de gagner en durabilité.	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	<i>0/10</i>
DATE D'ÉLIGIBILITÉ DES DÉPENSES		15/04/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		11/09/2025
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a délibéré lors du Conseil Municipal du 14/04/2025 pour valider le plan de financement prévisionnel du projet. - La commune a sollicité des entreprises locales pour établir des devis. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	

AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs	01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a obtenu une aide de l'Etat au titre de la DETR 2025 à hauteur de 10 000 € sur une assiette de 49 776 € retenue pour 7 784.87 € sur le plan de financement LEADER. - La commune a obtenu une aide du Département Haute-Loire au titre du CAP 43 à hauteur de 7 715.00 € sur une assiette de 38 750.00 € en date du 04/05/2026. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 	
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS		15 500.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION		Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE		/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Rénovation thermique du groupe scolaire
MAÎTRE D'OUVRAGE	<u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune d'Auzon <u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, Statut public <u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel)</u> : 6 salariés, 1 196 000 € de budget en 2022, 905 habitants <u>Représentant légal</u> : Claude FONT, Maire <u>Responsable technique</u> : Lucie Bissier (Animatrice petite ville de demain) <u>Adresse</u> : 14 Place de la Halle 43390 AUZON <u>Téléphone</u> : 04 71 76 11 42 <u>Adresse e-mail</u> : mairie-auzon@wanadoo.fr <u>Numéro SIRET</u> : 214300162 00010 <u>Numéro TVA</u> : FR 18214300162 <u>Numéro Dossier PDA</u> : 00331380
LOCALISATION DU PROJET	Le Bourg, Commune d'Auzon, Auzon communauté
OBJECTIFS	- Optimiser les dépenses énergétiques en participant à la rénovation thermique des bâtiments communaux
DESCRIPTION	<p>La commune d'Auzon est située au nord-ouest du département de la Haute-Loire à la jonction de deux ensembles géographiques, à l'ouest la plaine alluviale de l'Allier, à l'est les premières pentes du Livradois. Auzon fait partie de la Communauté de Communes d'Auzon Communauté.</p> <p>Engagé dans une démarche de valorisation de son patrimoine depuis des années, le village d'Auzon est labellisé Petites Cités de Caractère depuis 2018. En complément et afin de construire une stratégie globale et cohérente de redynamisation, de développement, la commune s'est impliquée dans le programme Petites Villes de Demain. S'appuyant sur plusieurs études menées par le passé, les élus ont défini leur plan d'actions sur le long terme dont l'ambition est de faire d'Auzon une commune au cadre de vie agréable pour ses habitants et attractive pour les visiteurs. L'équipe municipale a engagé plusieurs actions stratégiques au cours du mandat parmi lesquelles une étude de programmation et d'amélioration énergétique du Groupe Scolaire. Cette étude s'est déroulée dans le cadre d'une candidature mutualisée au programme ACTEE, coordonnée par Auzon Communauté et initiée par les 2 communes lauréates de Petites Villes de Demain, cette candidature a permis d'entraîner 6 collectivités dans la réalisation d'études techniques et thermiques de leurs bâtiments.</p> <p>L'étude de programmation a permis de relever les améliorations fonctionnelles à apporter au bâtiment pour optimiser l'usage des locaux mais également les possibilités à terme de modification des usages. Dans un second temps une analyse thermique et énergétique de l'existant a été conduite et des projections de travaux ont été identifiés pour aboutir à un gain énergétique à minima de 40%.</p>

	<p>Concrètement, l'opération consiste à agir par des travaux sur l'enveloppe thermique du bâtiment et des équipements pour un gain final d'économies d'énergie estimé à 60% :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Isolation par l'extérieur des murs - Changement des huisseries - Changement fenêtre de toit - Isolation complémentaire des combles - Relamping LED école - Installation de Panneaux Photovoltaïques – 4,98 kWc (12 panneaux) - Installation de 2 pompes à chaleur en cascade air/eau haute température 		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 22/09/2025</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 31/12/2026</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Isolation thermique par l'extérieur		110 414.00 €
	Menuiseries extérieures		203 945.00 €
	Isolation des combles		34 920.00 €
	Ventilation		2 312.00 €
	Travaux d'électricité		36 160.00 €
	Panneaux photovoltaïques en autoconsommation		10 740.00 €
	Chauffage, PAC Hybride		92 825.00 €
	Etudes diverses (SPS, CT, etc.)		9 735.00 €
	TOTAL		501 051.00 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		351 591.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	30 000.00 €	Subvention sollicitée
	Région Auv Rhône Alpes	70 318.20 €	Subvention sollicitée
	Etat (DETR 2026)	87 897.75 €	Subvention sollicitée
	Etat (Fonds vert)	87 897.75 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	276 113.70 €	79 %
	Autofinancement	75 477.30 €	21 %
	TOTAL Financement	351 591.00 €	100 %
<p align="center">RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION</p> <p align="center">FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.2</p>			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse Proposition : 80/100	Pondération AAP 1.2 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique</u> : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Cet investissement permettra à la commune de baisser sa facture énergétique et ainsi de faire baisser ses charges de fonctionnement	25/25
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	La rénovation thermique de cet équipement renforce l'attractivité du centre-bourg	10/10
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	Ce projet vise à conforter le groupe scolaire qui est un service essentiel à la population	5/5
<u>Empreinte territoriale</u> : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Le projet s'inscrit dans le cadre du programme Petit ville de demain	5/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	<i>0/10</i>

	<i>acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>		
	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	La rénovation thermique du groupe scolaire permettra de proposer de meilleures conditions d'accueil des enfants, des enseignants	15/15
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Une bonne isolation thermique de ce bâtiment communal permet de garantir une optimisation des ressources utilisées pour le chauffage	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	La diminution de la consommation énergétique de ce bâtiment permet de gagner en durabilité	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	<i>0/10</i>
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		22/09/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		02/12/2025
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a délibéré le 18 septembre 2025 pour solliciter l'aide du programme LEADER. - La consultation des entreprises a été effectuée. Les travaux ont démarré depuis plusieurs semaines. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune d'Auzon a sollicité l'Etat au titre de la DETR 2026 à hauteur de 125 262.75 sur une base de présentées de dépenses de 501 051 euros H.T. Une somme de 87 897.75 euros est retenue sur le plan de financement LEADER. - La commune d'Auzon a sollicité la Région à hauteur de 100 210.20 euros sur une base de présentées de dépenses de 501 051 euros H.T. La somme de 70 318.20 euros est retenue sur le plan de financement LEADER. - La commune a sollicité le Fonds Vert à hauteur de 125 262.75 euros. Une somme de 87 897.75 euros est retenue sur le plan de financement LEADER. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			30 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Rénovation thermique d'un atelier technique municipal
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Sainte-Florine</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité territoriale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 30 salariés, Budget 2022 : 4 030 000 €, 3 253 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Josiane COSTE, Maire</p> <p><u>Responsable technique</u> : Guillaume ROUSSET, DGS</p> <p><u>Adresse</u> : 7 Place François Mitterrand 43250 SAINTE-FLORINE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 73 54 19 78</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : dgs@sainte-florine.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 301 855 00018</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 53214301855</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00360989</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le potentiel foncier en accueillant des projets de services stratégiques en centre-bourg susceptibles de renforcer l'attractivité du territoire - Inciter à la réaffectation de locaux vacants sur des nouveaux usages au travers de projets structurants
LOCALISATION DU PROJET	Impasse des Forges, Commune de Sainte-Florine, Auzon Communauté
DESCRIPTION	<p>Les ateliers techniques actuels sont situés dans un bâtiment vétuste et peu adaptés aux usages.</p> <p>La commune est propriétaire de 2 bâtiments situés impasse des forges, laissés à l'état d'abandon depuis de nombreuses années : le bâtiment « Cappellone » et le bâtiment « Francoyat ».</p> <p>Le projet consiste en la réhabilitation de cette friche en de nouveaux ateliers municipaux, avec travaux de rénovation des bâtiments existants et extension par un bâtiment neuf pour répondre à tous les usages (stockage matériels et matériaux, garage d'engins divers, bureaux vestiaires, ateliers soudure, mécanique ...).</p> <p>Le positionnement géographique des ateliers techniques sera également favorable car mieux situé en termes de desserte de la commune.</p> <p>Cette action s'inscrit dans le Plan Pluriannuel d'Investissement de la commune dans l'axe 5 : Conforter la polarité du cœur de bourg : requalifier les espaces emblématiques et d'activité et l'axe 8 : connecter le centre-bourg et le secteur d'Arrest.</p> <p>Une attention particulière a été portée à l'utilisation de matériaux bio sourcés : ainsi par exemple les constructions neuves seront en bois (ossature, charpente, bardage) et isolation en paille.</p>

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 18/03/2026 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	<i>Maîtrise d'œuvre</i>	89 551,60 €	
	<i>Autres études (de sol, SPS, CT,...)</i>	17 715,00 €	
	<i>Lot 1 - Terrassement VRD</i>	173 450,70 €	
	<i>Lot 2 - Gros œuvre</i>	185 886,97 €	
	<i>Lot 3 - Charpente bois, bardage, couverture</i>	385 845,64 €	
	<i>dont charpente couverture bâtiments rénovés</i>	(58 972,12)	
	<i>Lot 4 - Serrurerie</i>	22 700,00 €	
	<i>Lot 5 - menuiseries extérieures</i>	62 380,00 €	
	<i>dont menuiseries bâtiments rénovés</i>	(35 570,00 €)	
	<i>Lot 6 – plâtrerie-isolation</i>	82 390,27 €	
	<i>dont isolation bâtiments rénovés</i>	(37 989,27 €)	
	<i>Lot 7 - menuiseries intérieures</i>	23 118,95 €	
	<i>Lot 8 - sols souples et durs</i>	13 052,12 €	
	<i>Lot 9 - CVC plomberie</i>	50 887,04 €	
	<i>Lot 10 - Electricité</i>	101 924,07 €	
	<i>Lot 11 - portes sectionnelles</i>	15 050,00 €	
	<i>Lot 12 - Espaces verts clôtures</i>	27 298,90 €	
	TOTAL TRAVAUX	1 143 984.66 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	132 531.42 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	30 000.00 €	Subvention sollicitée
	Conseil dép.– Cap43 – AAP24	16 294.84 €	CP du 01/10/2024
	Conseil dép.– Cap43 – AAP26	8 147.42 €	Subvention sollicitée
	Etat - DETR 2026	27 185.26 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	86 395.16 €	62 %
	Autofinancement	50 903.90 €	38 %
	TOTAL	132 531.42 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°2 – Innover en matière d'efficacité énergétique et de sobriété - AAP 1.2			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse <i>Proposition : 90/100</i>	Pondération AAP 1.2 (Si item présent, la note maximale sera attribuée)
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Le projet permet de réduire les charges de fonctionnement grâce à la rénovation thermique (isolation, chauffage, menuiseries), entraînant une baisse des consommations d'énergie.	25/25
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Le projet permettra de renforcer l'attractivité du centre-bourg car il permettra de réinvestir 2 anciens bâtiments industriels en friche	10/10
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	Le projet vise à améliorer les conditions d'exercice des services techniques donc à améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Le projet permettra de rapprocher les services techniques d'équipements qui nécessitent un entretien régulier (stade, équipements, sportifs)	5/5
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Le projet était prévu dans le cadre du programme de revitalisation du centre-bourg de la commune élaborée il y a quelques années	5/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>	pas d'éléments repérés	0/10

	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	Les nouveaux ateliers sont mieux positionnés en termes de desserte donc ils permettront de rendre un meilleur service aux habitants	15/15
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Le projet permettra d'optimiser le foncier de la commune puisqu'il vise à réinvestir 2 anciens bâtiments industriels en friche	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	La commune a fait le choix de matériaux qui s'inscrivent dans la durabilité et à la performance énergétique. La commune a fait le choix d'un bâtiment en ossature bois et bottes de paille	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Le projet prévoit l'utilisation de bois local, de paille	5/5

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		18/03/2026	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		11/02/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La consultation des entreprises a été effectuée et les entreprises ont été retenues. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET FINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - L'Etat a été sollicité par la commune dans le cadre de la DETR 2026 à hauteur de 250 250.25 € sur le coût total des dépenses. - Le Département a accordé une subvention dans le cadre du CAP 43 de 150 000 euros sur une assiette de 1 220 000 euros suite à une délibération la commission permanente en date du 07/10/2024. La commune a sollicité une subvention complémentaire de 75 000 euros dans le cadre du CAP 43 sur l'enveloppe 2026. - La Région a été sollicitée dans le cadre de l'aide à la promotion du bois dans la construction sur la construction du nouveau bâtiment en bois. Cette dépense n'est pas prise en compte dans l'assiette éligible LEADER. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			30 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100



LEADER
Haute
Loire



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Cofinancé par
l'Union européenne

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Création d'un cheminement doux sur le pont des Droits de l'Homme pour faciliter les mobilités douces dans le centre-bourg de Retournac
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Communauté de Communes des Sucs</p> <p><u>Statut juridique</u> : E.P.C.I., Groupement de collectivités, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 71 agents, Budget (BP 2025) annuel 23.4 M €, Habitants : 18 500</p> <p><u>Représentant légal</u> : M. Arthur LIOGIER, Président</p> <p><u>Adresse</u> : Hôtel de ville, place Charles De Gaulle, BP 23, 43 200 YSSINGEAUX</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 59 07 67</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : contact@cc-des-sucs.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 244 301 016 00014</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 63244301016</p> <p><u>Numéro dossier PDA</u> : 00337061</p>
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir l'offre de solutions de déplacement vers des usages bas carbone- Accompagner la sécurisation des déplacements doux par l'aménagement d'infrastructures
LOCALISATION DU PROJET	Pont des Droits de l'Homme, Commune de Retournac, CC des Sucs
DESCRIPTION	<p>La commune de Retournac fait partie de la Communauté de communes des Sucs sur le territoire de la Jeune Loire.</p> <p>La commune a été désignée, au sein de la Communauté de communes des Sucs., pour bénéficier du dispositif Petites Villes de Demain.</p> <p>Ainsi, la commune a engagé une étude de redynamisation du centre bourg permettant de poser un premier diagnostic de la situation de la commune.</p> <p>A la suite de cette étude, la commune a défini comme axe prioritaire l'aménagement de pont des Droits de l'Homme. Cette voie est un axe majeur de la commune desservant le bord de Loire depuis le bourg et la gare routière. Elle bénéficie aujourd'hui d'un caractère très routier laissant peu de place aux autres usages et souffre d'une problématique liée à la vitesse excessive des véhicules. De plus, cette voie constitue l'itinéraire du St Jacques de Compostelle Cluny-Le Puy par l'entrée de la vallée de la Loire, engendrant de nombreux itinérants sur cet axe.</p> <p>Les aménagements visent à promouvoir la mobilité douce et durable en facilitant l'utilisation du vélo et la marche à pied, tout en garantissant la sécurité et le confort des usagers.</p> <p>Ces aménagements consistent en la création d'une voie piétonne (vélos pied à terre) avec la mise en place de la signalisation avec marquage au sol clair et visible. La création de ce cheminement piéton au-dessus de la Loire, sera agréables permettra de favoriser la marche et les déplacements doux.</p> <p>Dans le cadre de ce projet, un point de stationnement vélo sécurisé sera également mis en place.</p>

	<p>Les objectifs poursuivis sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Redonner une place aux piétons en centre bourg • Apaiser la circulation et favoriser le partage des usages • Favoriser le développement de la mobilité douce <p>La compétence est devenue communautaire au printemps 2025 avec le souhait d'engager le projet dès automne 2025.</p> <p>Il est proposé de solliciter le fonds Leader exclusivement sur la création de la passerelle piétonne.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet : 20/10/2025</u></p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027</u></p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Travaux préparatoires	50 000.00 €	
	Maçonnerie	564 000.00 €	
	<i>Passerelle</i>	<i>474 000.00 €</i>	
	<i>Structure porteuse</i>	<i>215 000.00 €</i>	
	Divers	160 000.00 €	
	Maitrise d'œuvre	37 000.00 €	
	TOTAL	1 500 000.00 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	689 000.00 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	40 000.00 €	Subvention sollicitée
	Etat - DETR 2026	43 000.00 €	Arrêté du 30/06/2026
	Etat - FV PCAET	11 844.92 €	Arrêté du 09/07/2025
	Département CAP 43	14 433.00 €	Convention du 21/04/2025
	TOTAL Aides Publiques	109 277.92 €	51 %
	Autofinancement	105 722.08 €	49 %
	TOTAL Financement	215 000 €	100 %
<p align="center">RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION</p> <p align="center">FA n°1 – Territoire attractif – AAP 1.3 – Centres-Bourgs</p>			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 85/100</i>	Pondération AAP 1.3 (Si item validé, la note max est attribuée)
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Le projet va permettre de renforcer l'attractivité du centre bourg en rendant les déplacements plus agréables.	15/15
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	Le projet permet d'offrir aux usagers de nouveaux modes de déplacements.	20/20
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Le projet s'inscrit dans le cadre du dispositif Petites Villes de Demain dans le cadre de la convention ORT.	15/15
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>	Le projet a été mené en concertation avec les usagers pour une meilleure cohésion autour du projet.	5/5
	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	Le projet permettra d'offrir de nouvelles solutions de mobilité aux usagers, et de limiter la vitesse dans le centre bourg.	10/10
<u>Empreinte environnementale :</u>	<i>Le projet permet une optimisation des ressources</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5

Contribution à la transition écologique et énergétique	(énergies, eau, gestion des déchets,...)		
	Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)	Le projet permet d'induire un changement de pratique en incitant les usagers à utiliser de nouvelles solutions de mobilités alternatives à la voiture.	20/20
	Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)	Pas d'éléments repérés	0/5
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		20/10/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		13/11/2025
	<ul style="list-style-type: none"> - La Communauté de communes des Sucs a délibéré le 09/10/2025 pour valider le plan de financement LEADER. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		
	<ul style="list-style-type: none"> - La CCDS a obtenu une aide de l'Etat dans le cadre de la DETR 2026 d'un montant de 200 000 € sur une base de dépense de 1 000 000 € soit 43 000 € dans le plan de financement LEADER. - La CCDS a obtenu une aide de l'Etat dans le cadre du Fond Vert PCAET d'un montant de 82 639 € sur une assiette de 1 500 000 € par le biais d'un arrêté en date du 09/07/2025, soit 11 844.92 € dans le plan de financement LEADER. - La CCDS a sollicité une aide de la Région pour un montant de 350 000 € sur une assiette de 785 000€, hors assiette LEADER. - La CCDS a obtenu une aide du Département d'un montant de 100 000 € sur une base de dépense de 1 500 000€ par le biais d'une convention en date du 21/04/2025, soit 14 333 € dans le plan de financement LEADER. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS			40 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER

HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Création de cheminements doux pour faciliter les mobilités douces dans le centre-bourg de Brioude au niveau de la place Paradis, du square du Postel et de l'esplanade Mamet
MAÎTRE D'OUVRAGE	<u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Brioude <u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, statut public <u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 109 salariés, 12,250 Millions d'euros € de budget annuel en 2022, 6 518 habitants <u>Représentant légal</u> : Jean Luc VACHELARD, Maire <u>Adresse</u> : Mairie - 2 place Lafayette - 43100 BRIOUE <u>Téléphone</u> : 04-71-74-56-00 <u>Adresse e-mail</u> : accueil@ville-brioude.fr <u>Numéro SIRET</u> : 214 300 402 00010 <u>Numéro de TVA</u> : FR 59214300402 <u>Numéro Dossier PDA</u> :
LOCALISATION DU PROJET	Place Paradis et esplanade Mamet, Centre-Bourg, Commune de Brioude, Communauté de communes Brioude Sud Auvergne
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir des solutions de déplacement doux (marche à pied, vélo) - Accompagner la sécurisation des déplacements doux par l'aménagement d'infrastructures - Améliorer la qualité de l'air et les conditions de circulation en limitant l'usage des voitures
DESCRIPTION	<p>Depuis près de 30 ans, la Commune de Brioude a engagé un vaste programme de réaménagement de son Centre Historique pour le rendre plus attractif et agréable. C'est ainsi que l'ensemble des rues commerçantes et les abords de la Basilique St-Julien ont été restructurés pour limiter l'accès aux véhicules et faciliter la liaison piétonnière (parking de dissuasion, réduction de la bande de roulement, élargissement des trottoirs, traitement des sols, effacement des réseaux, amélioration des éclairages, mobilier urbain de qualité). Des actions ont ensuite été menées dans les quartiers bordant ces rues commerciales ainsi que sur les boulevards pour les rendre plus agréables et pouvoir ainsi attirer de nouveaux habitants en Centre-Ville.</p> <p>Dernièrement la communauté de communes a réhabilité le cinéma et a aménagé le pôle enfance intercommunal sur le site Jean Pradier. Il apparaît désormais important de traiter la Place Paradis et son accès par la rue du Paradis situé en zone AVAP pour faciliter l'accès à ces deux bâtiments et améliorer la qualité des espaces publics.</p> <p>L'objectif principal de ces travaux est notamment de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer le traitement paysager de l'interface avec le pôle petite enfance (traitement végétal, plantations, fleurissement en pleine terre) - Reconfigurer l'escalier et ses abords permettant de rejoindre la rue sous la tranchée depuis la Place Paradis - Créer un jardin agréable à l'est de la Place en liaison avec l'esplanade Mamet

	<p>L'objectif de cet aménagement de voirie est d'améliorer la coexistence en centre-ville entre voitures, vélos et piétons</p> <p>Pour cela, il est prévu :</p> <p><u>Esplanade Pierre Mamet :</u> Réalisation du platelage bois de l'esplanade Pierre Mamet en lien avec l'étanchéité du cinéma « Le Paris » réalisée par la CCBSA (Délibération octobre 2025 – estimatif 118 500 € HT)</p> <p>Espace piétons en pas japonais (Dalle) à proximité du pôle petite enfance pour la gestion des poussettes</p> <p><u>Aménagement de l'escalier urbain :</u> Reprise des marches, liaison plus facile entre rue Sous la tranchée et esplanade Pierre Mamet 2</p> <p>Réalisation d'une jonction avec la voie partagée.</p> <p><u>Place Paradis :</u> Continuité de la voirie partagée</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet :</u> 30/06/2026</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet :</u> 31/12/2027</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Platelage bois de l'esplanade Pierre Mamet		118 500.00 €
	Reprise de l'escalier réservé aux piétons		135 000.00 €
	Travaux de végétalisation		146 994.00 €
	Autres travaux de voirie, traitements de sols, MO		399 849.00 €
	Reprise des réseaux		274 306.00 €
	TOTAL		1 074 649.00 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		253 500.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant HT	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	40 000.00 €	Subvention sollicitée
	ETAT (DETR 2026)	76 050.00 €	Subvention sollicitée
	Région Auv Rh Alpes	50 700.00 €	Subvention sollicitée
	Département Haute-Loire	21 167.25 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	187 917.25 €	74 %
	Autofinancement	65 582.75 €	26 %
	TOTAL Financement	253 500.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°1 – Territoire attractif – Centres-Bourgs - AAP 1.3			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse <i>Proposition : 85/100</i>	Pondération AAP 1.3 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Le projet a pour objectif de réduire les coûts liés à l'entretien des espaces publics	5/5
	<i>Le projet renforce l'attractivité du centre-bourg</i>	Ces aménagements rendront plus attractif les espaces publics et donc le centre-bourg de Brioude	25/25
	<i>Le projet permet d'améliorer l'offre de services avec la création/modernisation d'un service à destination des usagers</i>	La réalisation de ces aménagements offrira un cadre de vie plus agréable et attractif aux habitants	10/10
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Pas d'éléments repérés	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire (rayonnement du projet)</i>	Pas d'éléments repérés	0/5

	<i>Le projet présente une utilité sociale (prise en compte des besoins des habitants actuels et futurs)</i>	Ce projet de végétalisation, renaturation d'espaces publics répond aux besoins de la population brivadoise. Il favorisera les interactions sociales	20/20
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Le projet prévoit de la récupération d'eaux pluviales et un système d'arrosage par goutte à goutte	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	Le projet vise à donner plus de place au végétal tout en désimperméabilisant certains espaces afin de limiter l'effet îlot de chaleur en été et faciliter l'infiltration de l'eau dans les sols en période pluvieuse	15/15
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Le projet prévoit l'utilisation de végétaux locaux adaptés au contexte local (choix des espèces de végétaux, etc.)	5/5
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		A VENIR	RDD PDA LEADER
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La Commune de Brioude a délibéré en Conseil Municipal le 11/12/2025 pour valider le plan de financement faisant appel au LEADER. - La consultation pour le choix du maître d'œuvre a été effectuée il y a plusieurs mois. L'objectif de la commune est de lancer la consultation pour le choix des entreprises dans le courant de l'été 2026 pour un démarrage des travaux à l'automne. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné / Non-sélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Brioude a sollicité l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 30 % sur une base de présentées de dépenses de 897 905 €. Une somme de 76 050.00 est retenue sur le plan de financement LEADER. - La commune a sollicité la Région à hauteur de 179 581 euros sur une base de présentées de dépenses de 897 905 €. Une somme de 50 700.00 euros est retenue sur le plan de financement LEADER. - La commune a sollicité le Département dans le cadre de 3ème appel à projets du CAP 43 à hauteur de 75 000 euros sur une base de présentées de dépenses de 897 905 €. Une somme de 21 167.25 est retenue sur le plan de financement LEADER. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			40 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Création d'une scénographie originale au musée de la Faulx pour le développement et la diversification de l'offre touristique
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Communauté de communes Loire Semène</p> <p><u>Statut juridique</u> : EPCI, Groupement de collectivités, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure</u></p> <p>120 agents - budget annuel 2025 25 M€ – Nb habitants 20 766</p> <p><u>Représentant légal</u> : M Frédéric GIRODET, Président</p> <p><u>Adresse</u> : 1 place de l'abbaye 43140 LA SEAUVE SUR SEMENE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04.71.75.69.50</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : accueil@loire-semene.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 244 301 131 00086</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 20244301131</p> <p><u>Numéro dossier PDA</u> : 00325868</p>
LOCALISATION DU PROJET	Site du Musée de la Faulx - Commune de Pont Salomon - CC Loire Semène
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'offre touristique existante par l'aménagement touristique d'un site emblématique - Proposer une diversification de l'offre axée sur le tourisme de nature et patrimoine
DESCRIPTION	<p>La Communauté de communes souhaite poursuivre le développement du Musée de la Faulx en proposant une scénographie originale et innovante, afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser l'histoire du territoire à travers un parcours pédagogique et ludique au cœur de la vallée de la Faulx. - Faire découvrir les vestiges patrimoniaux liés à la colonie industrielle de Pont-Salomon et mettre en lumière leur caractère historique, technique et esthétique exceptionnel. - Localiser et interpréter les différents sites industriels (usines, forges, ateliers, bâtiments), qu'ils soient encore visibles ou aujourd'hui disparus. <p>Le parcours retracera :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'histoire de la vallée de la Faulx et de la commune de Pont-Salomon, depuis les premiers moulins et ateliers jusqu'à l'apogée de l'Usine de l'Alliance. - Le rôle du fourierisme de Dorian et son expression concrète dans le village-usine. - L'organisation du territoire à l'apogée industrielle : localisation des ateliers, usines, logements ouvriers et de cadres, écoles, mairie, église, centrale électrique, chemin de fer, gare... et mise en perspective avec la rivière Semène. - La permanence des vestiges industriels et la valorisation de ce patrimoine bâti, remarquablement préservé. <p>Le projet repose sur la création d'un parcours d'interprétation interactif s'appuyant sur un dispositif numérique embarqué : un smartphone intégré dans un fac-similé d'appareil photo. Ce dispositif permettra une lecture innovante et immersive du patrimoine :</p> <p>Trois parcours proposés : un parcours classique, un parcours en anglais, et un parcours famille (adapté aux enfants).</p> <ul style="list-style-type: none"> - 12 points d'interprétation dont 4 sur le site du Foulter et 8 répartis à l'extérieur.

	<ul style="list-style-type: none"> - Contenus multimédias : reconstitutions 3D en réalité augmentée, animations vidéos, personnages virtuels, photos et vidéos d'archives, ainsi que des jeux interactifs pour le parcours enfant. <p>Durée estimée du parcours : 1h30</p> <p>Pour guider les visiteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une signalétique directionnelle intérieure et extérieure le long du chemin et à l'arrivée du site de l'Alliance. - Signalétique sous forme de totems permettant à la fois l'orientation et la synchronisation avec le dispositif numérique (géolocalisation des visiteurs et déclenchement des contenus). 		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p>Date prévisionnelle de début de projet : 01/09/2025</p> <p>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Agencement et mobilier	22 000.00 €	
	Matériel multimédias	78 500.00 €	
	Impressions	24 900.00 €	
	Réalisation multimédias	49 500.00 €	
	Maquette	30 000.00 €	
	Tourniquet/serrurerie métallique	18 000.00 €	
	TOTAL	222 900.00 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	222 900.00 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	9 978.08 €	Subvention sollicitée
	Département Haute-Loire FIT	44 300.00 €	Convention du 21/07/2025
	Région Auv Rh Alpes	40 000.00 €	Convention du 19/12/2025
	TOTAL Aides Publiques	94 278.08 €	42 %
	Autofinancement	128 621.92 €	58 %
	TOTAL Financement	222 900.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITERES DE SELECTION			
FA n°2 – Territoire d'accueil – AAP 2.1 - Tourisme			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse Proposition : 80/100	Pondération AAP 2.1 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique</u> : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement	Cet aménagement touristique permettra de réduire les frais d'entretien pour la CC, tout en préservant le site par un cheminement sécurisé et canalisé	20/20
	Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi	Le projet permet de maintenir de l'emploi	5/5
	Le projet permet d'accroître la fréquentation touristique du territoire	Cette nouvelle mise en valeur de ce site singulier permettra d'accueillir une nouvelle clientèle touristique	15/15
<u>Empreinte territoriale</u> : Intégration du projet à une stratégie territoriale	Le projet s'inscrit dans le cadre du schéma touristique départemental et/ou régional	Le développement des sites naturels d'exception est une orientation forte du schéma touristique départemental	15/15
	Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire et/ou participe à une filière	La conception du plan d'aménagement du site a fait l'objet d'une large concertation au niveau local	10/10
	Le projet permet d'accroître la notoriété touristique du territoire	Ce nouvel aménagement permettra de rendre encore plus visuel et communiquant du site remarquable	5/5
<u>Empreinte environnementale</u> : Contribution à la transition écologique et énergétique	Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)	Pas d'éléments repérés	0/10
	Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité	Pas d'éléments repérés	0/10

	(Adaptation/Lutte contre changement climatique)		
	Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)	Une fréquentation touristique accrue du site permettra de générer de l'activité pour le territoire	10/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		26/08/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		13/11/2025
	<ul style="list-style-type: none"> - La Communauté de Communes Loire Semène a élaboré un projet au stade APD avec l'agence L'Atelier des Charrons. - La Communauté de Communes Loire Semène a validé en bureau le 02/09/2025 le plan de financement prévisionnel et le lancement de l'opération. 		
PROPOSITION DU COMITE D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - L'aide LEADER est plafonnée à 9 978.08 € car la communauté de communes Loire Semène a atteint son plafond d'aides LEADER mobilisables sur ce programme, fixé à 200 000 €. - La CC a obtenu une aide du Département dans le cadre du FIT 43 par le biais de la convention en date du 21/07/2025, pour un montant de 44 300 € sur une base de dépense de 221 500 € - La CC a obtenu une aide de la Région dans le cadre du financement d'un projet de valorisation numérique du patrimoine pour un montant de 40 000 € sur une base de dépense de 204 950 € lors de la CP du 19/12/2025. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS			9 978.08 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Aménagement touristique du circuit de visite du site minier de la Rodde
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune d'Ally</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 3 salariés, Budget annuel de 498 000 € , 128 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : David OLAGNOL, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : 7 Place de la mairie 43380 ALLY</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 76 78 03</p> <p><u>E-mail</u> : mairieally@orange.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 300 063 00010</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR12214300063</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00304615</p>
LOCALISATION DU PROJET	Site minier de la Rodde, Commune de Ally, Communauté de Communes rives du Haut-Allier
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'offre touristique existante et développer une offre diversifiée axée sur le tourisme des savoir-faire - Répondre aux exigences de qualité et de services attendus par les clientèles
DESCRIPTION	<p>La commune d'Ally est située au nord-ouest du département de la Haute-Loire sur le plateau de la Margeride à une vingtaine de kilomètres de Brioude.</p> <p>La commune d'Ally est propriétaire d'une ancienne mine d'argent et d'antimoine au lieu-dit "La Rodde qui a été aménagée en 1995 et 1996 pour permettre au public de visiter les galeries intactes proches de la surface. Un circuit de visite touristique de 200 m de longueur a été équipé et sécurisé entre -5 et -14 m de profondeur. La commune d'Ally a régulièrement menée des travaux d'entretien et de sécurité le long du circuit visitable depuis son ouverture au public.</p> <p>Devant les dégradations constatées par la société en charge des travaux de maintenance de la mine, la commune d'Ally a sollicité la société Antea Group afin d'effectuer un examen de la section aménagée pour le public afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Vérifier la stabilité générale des galeries, à grande échelle ; • Identifier les secteurs où l'évolution de l'altération impose des travaux d'entretien ou de réparation des dispositifs de protection ; • Définir au stade faisabilité et hiérarchiser les opérations d'entretien à mener, avec estimation du coût des travaux à réaliser à court terme. <p>Pour donner suite au diagnostic réalisé, la commune d'Ally souhaite entreprendre des travaux de mise en sécurité du circuit de visite pour pérenniser l'ouverture au public de la mine et minimiser les interventions futures. Ce projet vise à réaliser des travaux importants de mise en sécurité afin de préserver ce patrimoine industriel unique et de permettre sa réouverture au public. L'objectif est de valoriser le site dans une logique de développement touristique, culturel et éducatif.</p>
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 16/06/2025</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 31/05/2027</p>

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Aménagement du circuit de visite		124 177.00 €
	TOTAL		124 177.00 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		124 177.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	49 670.80 €	Subvention sollicitée
	Région Auvergne-Rhône-Alpes	24 835.40 €	Subvention sollicitée
	Département Haute-Loire	14 300.00 €	Délibération du 08/09/2025
	TOTAL Aides Publiques	88 806.20 €	71.52 %
	Financement privé (BORALEX)	15 000.00 €	12.08 %
	Autofinancement	20 370.80 €	16.40 %
	TOTAL Financement	124 177.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°2 – Territoire d'accueil – Tourisme - AAP 2.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse <i>Proposition : 60/100</i>	Pondération AAP 2.1 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Le projet permet de générer des recettes complémentaires en réouvrant la mine au public pour des visites touristiques.	20/20
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	<i>Le projet permet de maintenir et de créer des emplois liés à la gestion, l'animation et l'entretien du site touristique.</i>	5/5
	<i>Le projet permet d'accroître la fréquentation touristique du territoire</i>	Le projet permet d'accroître la fréquentation touristique en rendant la mine accessible et attractive aux visiteurs.	15/15
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre du schéma touristique départemental et/ou régional</i>	Le projet s'inscrit dans le schéma touristique départemental et régional en valorisant le patrimoine industriel et en développant l'offre touristique locale.	15/15
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire et/ou participe à une filière</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet d'accroître la notoriété touristique du territoire</i>	Le projet contribue à accroître la notoriété touristique du territoire en valorisant un patrimoine industriel unique et en attirant de nouveaux visiteurs.	5/5
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets, ...)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10

	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		16/06/2025	RDD PDA LEADER
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		16/09/2025
	<ul style="list-style-type: none">- La commune a délibéré le 22 mai 2025 pour solliciter l'aide LEADER et approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération. La commune a délibéré le 28 avril 2026 pour réactualiser le plan de financement de l'opération.		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Préélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none">- La Région Auvergne Alpes et le Département de la Haute-Loire ont été sollicités respectivement sur le projet. Le Département a examiné le dossier le 08/09/2025 et alloué une subvention de 14 300 euros dans le cadre du FIT sur une assiette de dépenses éligibles de 71 500 euros.- La Région a été sollicitée par la commune à hauteur de 24 835.40 euros sur une assiette de dépenses de 124 177 euros. Le dossier est instruit et sera présenté sur cette base à la Commission Permanente du 25/09/2026.- Compte-tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection au cours du Comité de Programmation du 20/07/2026.		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			49 670.80 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER

HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Installation de bornes d'information touristique pour améliorer l'accueil des clientèles sur le territoire d'Auzon Communauté
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Auzon communauté</p> <p><u>Statut juridique</u> : EPCI, Collectivité territoriale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 30 salariés, budget 2022 : 5,021 Millions d'euros, 9 540 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Jean Paul PASTOUREL, Président</p> <p><u>Adresse</u> : 6, Rue Jean Catinot, 43250 SAINTE FLORINE</p> <p><u>Téléphone</u> : 07 89 01 85 78</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : direction.ccauzon@gmail.com</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 244 301 099 00044</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 21244301099</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00276524</p>
LOCALISATION DU PROJET	3 communes du territoire d'Auzon communauté : Lempdes-sur-Allagnon, Auzon et Champagnac-le-Vieux
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la diffusion d'informations touristiques en l'absence de bureau d'information dédié - Répondre aux exigences de qualité et de services attendus par les clientèles
DESCRIPTION	<p>Labellisé Station pleine nature Respirando, la Communauté de Communes Auzon Communauté a pleinement pris conscience de l'importance du tourisme et des activités de sports et loisirs nature dans son économie locale et son attractivité. Plusieurs investissements ont été réalisés par la collectivité (parc accrobranche, requalification d'un centre de vacances, équipements d'activités (espace VTT, trail course d'orientation, site d'escalade...), notamment à proximité des communes identifiées à potentiel touristique que sont Lempdes-sur-Allagnon, Auzon et Champagnac-le-Vieux.</p> <p>Afin d'assurer la diffusion d'informations touristiques en l'absence de bureau d'information dédié, les élus d'Auzon Communauté ont décidé l'installation de 3 bornes numériques placées sur les sites majeurs d'accueil touristique.</p>
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 20/01/2026</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 31/12/2026</p>

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Coût d'acquisition des bornes		39 949.00 €
	Travaux pour l'installation des bornes		3 379.80 €
	TOTAL		43 328.80 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		43 328.80 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	17 331.52 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	17 331.52 €	40 %
	Autofinancement	25 997.28 €	60 %
	TOTAL Financement	43 328.80 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°2 – Territoire d'accueil – Tourisme - AAP 2.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 55/100</i>	Pondération AAP 2.1 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement	Le projet a pour vocation de générer indirectement des recettes	20/20
	Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi	Le projet participera au maintien de l'emploi touristique	5/5
	Le projet permet d'accroître la fréquentation touristique du territoire	Le projet a pour objet d'améliorer la fréquentation touristique	15/15
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	Le projet s'inscrit dans le cadre du schéma touristique départemental et/ou régional	Pas d'éléments repérés	0/15
	Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire et/ou participe à une filière	Le projet est mené en collaboration avec les prestataires touristiques	10/10
	Le projet permet d'accroître la notoriété touristique du territoire	Le projet participera à accroître la notoriété touristique du territoire	5/5
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)	Pas d'éléments repérés	0/10
	Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)	Pas d'éléments repérés	0/10
	Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)	Pas d'éléments repérés	0/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		20/01/2026	RDD PDA LEADER
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		11/02/2026
	- La communauté de communes dispose des devis relatifs à l'opération.		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	

AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs	05/02/2026
	<ul style="list-style-type: none">- La communauté de communes a délibéré le 3 décembre 2025 pour solliciter l'aide du LEADER.- Compte tenu de ces éléments, le dossier pourra être présenté en sélection lors du prochain Comité de Programmation du 20 juillet 2026.	
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS		17 331.52 euros
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION		Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE		/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Création d'un espace de services touristiques en lien avec la Via Allier pour la clientèle vélo itinérante
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Communauté de communes Brioude Sud Auvergne</p> <p><u>Statut juridique</u> : Communauté de communes, Collectivité territoriale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 20 salariés, Budget annuel de 16,4 Millions en 2024, 17 447 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Jean Luc VACHELARD</p> <p><u>Adresse</u> : RUE DU 21 JUIN 1944 43100 BRIOUDE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 50 89 10</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : pvd@brioudesudauvergne.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 200 085 728 00018</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 50200085728</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00378270</p>
LOCALISATION DU PROJET	Place la résistance, Brioude, Communauté de communes Brioude Sud Auvergne
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux exigences de qualité et de services attendus par les clientèles touristiques itinérantes à vélo - Renforcer l'offre touristique existante
DESCRIPTION	<p>La Via Allier est un itinéraire cyclable de 455 km balisé qui traverse l'Auvergne du nord au sud. L'itinéraire longe la rivière Allier, depuis sa confluence avec la Loire à proximité de Nevers jusqu'à Langogne en Lozère à proximité de sa source. L'itinéraire emprunte une majorité de petites routes à faible trafic mais également quelques sections de voies vertes. La Via Allier est le tronçon auvergnat de la V70, vélo route d'intérêt national qui reliera à terme le fleuve Loire à la Méditerranée. La ville de Brioude constitue une des étapes importantes de ce parcours et a été retenue comme un Pôle Structurant de la Via Allier. La montée en puissance de cet itinéraire passe notamment par la mise en place de services adaptés à l'accueil et aux exigences des cyclotouristes.</p> <p>Dans le cadre de la mise en place d'un concept de « Route de l'Allier » reposant sur la mise en réseau de différentes itinérances structurées autour de « Maisons de site » initié par le Pôle Métropolitain Clermont-Vichy, la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne souhaite profiter de la requalification de la Maison du Saumon et de la rivière de Brioude pour créer un espace de services attendant dédié aux itinérances à vélo (Via Allier, Grande Traversée VTT 43, Espace Cycloport...) voire à d'autres grandes itinérances (GR470, GR300, Via Arverna...). La Maison du Saumon et de la</p>

	<p>Rivière a été identifiée comme emplacement d'une future maison de site du territoire dont la vocation est de venir en appui à l'offre d'itinérance.</p> <p>Le projet consiste en l'installation d'un abri vélo fermé et couvert, situé devant la Maison du Saumon et de la Rivière. L'équipement proposerait les services suivants, en libre accès à l'intérieur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 6 Arceaux permettant le stationnement sécurisé de vélos ; - 6 consignes à bagages - Prises de recharges pour les Vélos à Assistance Électrique ; - Prises de recharge pour les téléphones portables. <p>A l'extérieur de l'abri, il est prévu des outils nécessaires à l'entretien des vélos : borne d'auto-réparation, gonfleur à vélo.</p> <p>Une signalétique avec une carte mettant en valeur la Via Allier et le patrimoine local est également prévue.</p> <p>L'installation de cet équipement nécessite des travaux de génie civil, notamment la réalisation de 4 plots bétons et un raccordement électrique.</p> <p>La réalisation de cet espace de services dédié aux itinérances à vélo permettra de mieux accueillir les cyclotouristes transitant par la commune de Brioude et contribuera ainsi à offrir de nouveaux services adaptés à la clientèle itinérante.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p>Date prévisionnelle de début de projet : 24/06/2026</p> <p>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Abri accueil vélo	38 455.00 €	
	Rampe d'accès	1 260.00 €	
	Travaux de génie civil	6 948.00 €	
	TOTAL	46 663.00 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	46 663.00 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	18 665.00 €	Subvention sollicitée
	Région Auv Rh Alpes	9 333.00 €	Subvention sollicitée
	Département 43	9 333.00 €	Délibération du 04 mai 2026
	TOTAL Aides Publiques	37 331.00 €	80 %
	Autofinancement	9 332.00 €	20 %
	TOTAL Financement	46 663.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°2 – Territoire d'accueil – Tourisme - AAP 2.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse Proposition : 70/100	Pondération AAP 2.1 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/20
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le développement de l'économie touristique du territoire permettra de maintenir et de créer de nouveaux emplois	5/5
	<i>Le projet permet d'accroître la fréquentation touristique du territoire</i>	Ce projet vise à augmenter la fréquentation touristique des clientèles à vélos	15/15

Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre du schéma touristique départemental et/ou régional</i>	Le projet s'inscrit dans le cadre du développement de la Via Allier dont le développement est piloté par la Région Auvergne Rhône Alpes	15/15
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire et/ou participe à une filière</i>	La Région Auvergne Rhône-Alpes a mis en place un Comité d'itinéraire sur la Via Allier afin de coordonner l'aménagement de l'itinéraire et de mettre en œuvre des projets communs. Elle a également mis en place un Comité technique en charge des sujets liés à l'infrastructure et aux équipements	10/10
	<i>Le projet permet d'accroître la notoriété touristique du territoire</i>	Ce projet permettra d'accroître la notoriété touristique du territoire et donner une image positive	5/5
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Pas d'éléments repérés	0/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	La pratique du vélo est une pratique vertueuse dans le cadre de l'adaptation au changement climatique	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Le projet engendrera des retombées économiques essentielles au maintien d'un tissu économique local	10/10

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		24/06/2026	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		11/02/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté de communes a délibéré le 09/12/2025 en Conseil communautaire pour valider le plan de financement prévisionnel et le lancement de l'opération. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté de communes a sollicité le Département dans le cadre de l'opération à hauteur de 9 333 €. Le Département a délibéré le 04 mai 2026 et attribué une subvention de 9 333 € sur une assiette de dépenses présentées de 46 663 euros. - La communauté de communes a sollicité la Région dans le cadre de l'opération dans le cadre du dispositif "territoires" à hauteur de 9 333 € sur une assiette de dépenses présentées de 46 663 euros. Le dossier sera examiné par la commission permanente de la Région de septembre ou d'octobre 2026. - Compte-tenu des ces éléments, le dossier sera présenté en sélection au cours du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			18 665.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Amélioration de l'accueil des clientèles sur la zone touristique de la Bageasse
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Communauté de communes Brioude Sud Auvergne</p> <p><u>Statut juridique</u> : Communauté de communes, Collectivité territoriale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 20 salariés, Budget annuel de 16,4 Millions en 2024, 17 447 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Jean Luc VACHELARD</p> <p><u>Adresse</u> : RUE DU 21 JUIN 1944 43100 BRIOUDE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 50 89 10</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : pvd@brioudesudauvergne.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 20008572800018</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR50200085728</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00378265</p>
LOCALISATION DU PROJET	La Bageasse, Brioude, Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Répondre aux exigences de qualité et de services attendus par les clientèles - Renforcer l'offre touristique existante
DESCRIPTION	<p>La zone touristique de la Bageasse est la première zone d'accueil des touristes, mais aussi de la population locale, sur la Communauté de Communes Brioude Sud Auvergne en termes d'activités de pleine nature. Elle est située en bordure de la rivière Allier, sur les communes de Brioude et de Vieille-Brioude et a fait l'objet d'aménagements touristiques depuis le début des années 70, notamment grâce à l'aménagement d'un village de vacances (qui n'existe plus aujourd'hui) et d'un camping classé 3 étoiles. Le tourisme est une des thématiques fortes développée par la Communauté de Communes de Brioude Sud Auvergne.</p> <p>Dans la perspective de renforcer son développement en tant que site touristique structurant du territoire, d'améliorer le confort des usagers et de diversifier les activités proposées, plusieurs aménagements sont envisagés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Équipements liés à la stratégie vélo, afin de positionner le territoire comme destination cyclotouristique : Installation de trois stationnements vélos équipés de prises de recharge pour les VAE devant le poste de secours ; mise en place d'une borne d'auto-réparation avec gonfleur, située à proximité du poste de secours. - Renforcement du mobilier touristique en bord d'Allier et de la plage surveillée : Installation de deux bancs en bord de rivière, ajout de quatre tables de pique-nique supplémentaires.

	<p>- Réaménagement des espaces ludiques : réfection de l'ancien terrain de volley en terrain de sport en sable de type « Beach soccer », remise en état de la table de ping-pong existante.</p> <p>- Amélioration de la visibilité du site : pose d'une signalétique mise à jour, comprenant trois totems installés aux entrées du site et le long de la route départementale D912.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme plus vaste d'aménagement du secteur dont le Centre Aqualudique Intercommunal l'Aquabulle est la porte d'entrée de cette zone touristique. Un porteur de projet privé « Bageasse Pleine Nature » prévoit parallèlement l'aménagement d'un parcours de tyroliennes pour compléter l'offre touristique locale.</p> <p>La réalisation de ces nouveaux investissements permettra de mieux accueillir les touristes transitant sur la zone et contribuera ainsi à offrir de nouveaux services adaptés à la clientèle.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet : 24/06/2026</u></p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027</u></p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Mobilier	6 934.00 €	
	Equipements vélos (arceaux, borne de réparation, recharge VAE)	1 812.00 €	
	Signalétique	3 715.00 €	
	Terrain de Beach soccer	11 934.29 €	
	TOTAL	24 395.29 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	24 395.29 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	9 758.12 €	Subvention sollicitée
	Région Auv Rhône Alpes	4 879.06 €	Subvention sollicitée
	Département 43	4 879.06 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	5 566.75 €	80 %
	Autofinancement	4 879.06 €	20 %
	TOTAL Financement	24 395.29 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°2 – Territoire d'accueil – Tourisme - AAP 2.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse Proposition : 65/100	Pondération AAP 2.1 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Le projet permettra d'engendrer des recettes complémentaires pour les prestataires touristiques privés présents sur le site de la Bageasse	20/20
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le développement de l'économie touristique du territoire permettra de maintenir et de créer de nouveaux emplois	5/5
	<i>Le projet permet d'accroître la fréquentation touristique du territoire</i>	Ce projet vise à augmenter la fréquentation touristique	15/15
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre du schéma touristique départemental et/ou régional</i>	Pas d'éléments repérés	0/15
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire et/ou participe à une filière</i>	Pas d'éléments repérés	0/10

	<i>Le projet permet d'accroître la notoriété touristique du territoire</i>	Ce projet permettra d'accroître la notoriété touristique du territoire et donner une image positive	/5
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Pas d'éléments repérés	0/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	Les activités de pleine nature sont des activités vertueuses dans le cadre de l'adaptation au changement climatique	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Le projet engendrera des retombées économiques essentielles au maintien d'un tissu économique local	/10

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		24/06/2026	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		11/02/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté de communes a délibéré le 09/12/2025 en Conseil communautaire pour valider le plan de financement prévisionnel et le lancement de l'opération. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté de communes a sollicité le Département dans le cadre de l'opération à hauteur de 4 879.06 € sur une assiette de dépenses présentées de 24 395.29 euros. Le dossier sera examiné par la commission permanente du Département en septembre ou octobre 2026. - La communauté de communes a sollicité la Région dans le cadre de l'opération à hauteur de 4 879.06 € sur une assiette de dépenses présentées de 24 395.29 euros. Le dossier sera examiné par la commission permanente de la Région en septembre ou octobre 2026. - Compte-tenu des ces éléments, le dossier sera présenté en sélection au cours du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			9 758.12 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER

HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Amélioration de l'accueil des clientèles sur le site touristique du village de Lamothe
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Lamothe</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 9 salariés, 714 000 euros € de budget annuel en 2022, 834 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Alain JARLIER, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : Mairie - 12 rue de Vialle - 43100 LAMOTHE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04.71.76.44.40</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : mairie-lamothe43@orange.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 301 103 00013</p> <p><u>Numéro de TVA</u> : FR 28214301103</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> :</p>
LOCALISATION DU PROJET	Le Bourg, Commune de Lamothe, CC Brioude Sud Auvergne
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'offre touristique existante par l'aménagement de plusieurs haltes touristiques - Proposer une diversification de l'offre touristique par le biais d'une proposition originale adaptée à la clientèle touristique itinérante
DESCRIPTION	<p>La commune de Lamothe est une commune située à un peu plus de 3 kilomètres à l'est de Brioude en bordure de la plaine alluviale de l'Allier. Les ruelles étroites du centre ancien du village avec ses maisons vigneronnes, son château médiéval témoignent de l'importance de cet ancien bourg marchand. La commune a réalisé d'importants travaux d'aménagement, d'embellissement de son centre ancien ces dernières années dont les derniers en date portant sur l'aménagement du quartier de la coterie.</p> <p>La commune est traversée par de nombreux circuits de petite randonnée, des circuits cyclo (circuits Romain Bardet) mais également de grandes itinérances le Chemin de St Jacques de Compostelle la Via Arverna, qui relie Clermont-Ferrand à Cahors, de l'Auvergne au Quercy en passant par le Cantal, le GR 470 Vallée et gorges de l'Allier, la Via Allier. La commune connaît une attractivité touristique grandissante.</p> <p>Pour faire face à cette attractivité, la Commune de Lamothe souhaite améliorer l'accueil des touristes, des gens de passage, de plus en plus nombreux à fréquenter le centre ancien ou les différentes itinérances présentes sur son territoire.</p> <p>La commune de Lamothe dispose d'une salle polyvalente aménagée il y a quelques années à l'entrée du village équipée d'un ensemble d'équipements de loisirs et d'espaces extérieurs. Cet espace doté d'un parking est très</p>

	<p>fréquenté par la population locale et de plus en plus par les visiteurs et les touristes de passage. Il constitue le point de départ du circuit de découverte du village historique de Lamothe et le point de rencontre de nombreuses itinérances touristiques de la commune. Toutefois, l'absence d'un accès permanent à des sanitaires publics est un handicap.</p> <p>Le projet consiste en la réalisation de sanitaires accessibles PMR avec un point d'eau. Cet aménagement sera susceptible d'être complété dans le futur par d'autres équipements spécialement conçus pour les visiteurs, les touristes itinérants (bornes de recharge vélos électriques et téléphones, consignes pour casques/bagages, présentation de l'offre touristique locale). afin d'offrir une meilleure expérience client.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans une dynamique visant à conforter l'attractivité touristique de la commune et à améliorer les conditions d'accueil des visiteurs, des touristes itinérants. La réalisation de cet aménagement permettra de mieux accueillir les visiteurs transitant par la commune de Lamothe et contribuera ainsi à offrir de nouveaux services adaptés à la clientèle itinérante.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet : 01/07/2026</u> <u>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027</u></p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Maçonnerie	3 476.72 €	
	Abri vélos avec bornes de recharges et de réparation	8 900.00 €	
	Aménagement de sanitaires publics	31 950.00 €	
	TOTAL	44 326.72 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	44 326.72 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	17 730.68 €	Subvention sollicitée
	Etat (DETR 2026)	7 085.72 €	Subvention sollicitée
	Région Auv Rh Alpes	10 627.00 €	CP du 02/04/2026
	TOTAL Aides Publiques	35 443.40 €	79,95 %
	Autofinancement	8 883.32 €	20,05 %
	TOTAL Financement	44 326.72 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°2 – Territoire d'accueil – Tourisme - AAP 2.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse Proposition : 60/100	Pondération AAP 2.1 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/20
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le développement de l'économie touristique du territoire permettra de maintenir et de créer de nouveaux emplois	5/5
	<i>Le projet permet d'accroître la fréquentation touristique du territoire</i>	Ce projet vise à conforter la fréquentation touristique du bourg de Lamothe	15/15
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre du schéma touristique départemental et/ou régional</i>	Ce projet contribue à développer la pratique des activités de pleine nature, de découverte	15/15
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10

	<i>une mise en réseau des acteurs du territoire et/ou participe à une filière</i>		
	<i>Le projet permet d'accroître la notoriété touristique du territoire</i>	Le fait de disposer d'une halte touristique permet de valoriser l'expérience client et de développer une image positive du territoire	5/5
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	La promotion d'un tourisme lent à travers la randonnée, la découverte à pied, à vélo est vertueuse dans le cadre de l'adaptation au changement climatique	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Ce projet est susceptible d'engendrer des retombées économiques sur le tissu économique local	10/10

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		A VENIR	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE			Pré-sélectionné / Non-sélectionné
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Lamothe a obtenu une subvention de la Région dans le cadre du Bonus Ruralité de 10 627 euros sur une assiette éligible de dépenses retenue de 35 426 euros dans le cadre d'une délibération de la Commission permanente du 02 avril 2026. - La commune de Lamothe a sollicité l'Etat au titre de la DETR 2026 à hauteur de 7 085.72 €. - Compte-tenu des ces éléments, le dossier sera présenté en sélection au cours du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			17 730.68 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			60/100

FICHE PROJET LEADER

HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULE DU PROJET	Aménagement d'un parcours de tyroliennes pour compléter l'offre touristique locale
MAITRE D'OUVRAGE	<p>Nom de la <u>structure demandeuse</u> : SARL BAGEASSE PLEINE NATURE</p> <p><u>Statut juridique</u> : Société à responsabilité limitée à associé unique (SARL)</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 1 gérant non salarié et 1 salarié. CA : 2024 : 24 746 € HT</p> <p><u>Représentant légal</u> : Pierre SOUBRY, gérant</p> <p><u>Adresse</u> : 6 RUE DES MOULINS 43100 VIEILLE-BRIOUDE</p> <p><u>Téléphone</u> : 06 66 17 17 44</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : bageasse.pleine.nature@gmail.com</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 899 374 599 00012</p> <p><u>Numéro de TVA</u> : FR36 899 374 599</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00347295</p>
LOCALISATION DU PROJET	LIEU-DIT LACHAUD, Plage de la Bageasse, Commune de VIEILLE-BRIOUDE, CC Brioude Sud Auvergne
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer l'offre touristique existante par l'aménagement touristique d'un site emblématique - Proposer une diversification de l'offre touristique par le biais d'une proposition originale
DESCRIPTION	<p>La société Bageasse Pleine Nature propose des activités de pleine nature depuis 2021 à destination d'un public touristique, de familles sur le plan d'eau de la Bageasse (structures gonflables pour les enfants, location de pédalos) et dans les gorges de l'Allier (descentes en rafting, canoës et kayaks). La société projette de créer un parcours de tyroliennes sur le site de la plage de la Bageasse pour diversifier les activités de la base d'activités de pleine nature. Le départ du parcours se fera au niveau de la base de loisirs.</p> <p>Une première partie serpentera dans les arbres en remontant la rivière en direction du village de vieille-Brioude puis traversera la rivière Allier en rive droite sur la commune de Fontannes. Plusieurs ateliers permettront d'accéder jusqu'à la passe à poisson du barrage puis retour rive gauche en amont du pont SNCF. Le parcours permettra de prendre de la hauteur pour observer la pile de pont romaine, les ouvrages du barrage et de la passe à saumon ainsi que la faune locale vivant dans ses arbres (pic noir, héron cendré etc...) Le parcours pourra ainsi être ouvert aux scolaires ainsi qu'aux ACM de la communauté de communes de Brioude</p> <p>Les investissements consisteront à réaliser, après une étude phytosanitaire des arbres porteur visant à s'assurer de leur bonne santé, la mise en place des différentes plateformes, câbles, et ateliers, l'élagage et la gestion des déchets verts ainsi que l'acquisition des équipements nécessaires à la pratique de l'activité. La création d'un emploi est prévue dans le cadre du projet. La création de cette nouvelle activité permettra de répondre aux attentes des clientèles en proposant une nouvelle prestation capable de développer l'offre de tourisme de pleine nature.</p>

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 19/12/2025 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2026		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Aménagement d'un parcours de tyroliennes	49 082.10 €	
	TOTAL	49 082.10 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	49 082.10 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant HT	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	15 705.92 €	Subvention sollicitée
	CC Brioude Sud Auvergne	3 926.92 €	Arrêté du 12/02/2026
	TOTAL Aides Publiques	19 632.84 €	40 %
	Autofinancement	29 449.26 €	60 %
	TOTAL Financement	49 082.10 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°2 – Territoire d'accueil – Tourisme - AAP 2.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse Proposition : 80/100	Pondération AAP 2.1 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Ce projet vise à développer l'activité de l'entreprise et à générer des recettes complémentaires	20/20
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le développement de l'entreprise lui permettra de maintenir et créer de nouveaux emplois grâce à l'allongement de la période d'activité	5/5
	<i>Le projet permet d'accroître la fréquentation touristique du territoire</i>	Ce projet vise à amplifier la consommation touristique sur ce site dédié aux sports de pleine nature	15/15
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre du schéma touristique départemental et/ou régional</i>	Ce projet contribue à développer la pratique des activités de pleine nature à l'échelle des gorges de l'Allier	15/15
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire et/ou participe à une filière</i>	Ce projet permettra d'engager des partenariats avec les prestataires touristiques locaux	10/10
	<i>Le projet permet d'accroître la notoriété touristique du territoire</i>	Le fait de disposer d'un service de qualité permet de valoriser l'expérience client et de développer une image positive du territoire	5/5
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Le projet a été pensé pour avoir un impact environnemental minime	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
DATE D'ÉLIGIBILITÉ DES DÉPENSES		19/12/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		11/02/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - Le porteur de projet a fait réaliser des devis auprès d'entreprises locales. Le parc a ouvert en avril 2026. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE			Présélectionné

AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs	01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté de communes Brioude Sud Auvergne a été sollicitée dans le cadre de l'opération. Elle a délibéré sur le dossier le 09 février 2026 et a attribué une subvention d'un montant de 3 927 euros sur une assiette de dépenses éligibles retenue de 49 083 euros H.T. - Compte-tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection au cours du Comité de Programmation du 20/07/2026. 	
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS		15 705.92 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION		Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE		/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Réhabilitation d'un local commercial pour la création d'un multiple rural et d'un restaurant
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p>Nom de la structure demandeuse : Commune de Beaux</p> <p>Statut juridique : Commune, Collectivité territoriale, Statut public</p> <p>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants) : 8 salariés, Budget annuel de 2 157 391 €, 1 000 habitants</p> <p>Représentant légal : Pierre BONNET-SAHUC, Maire</p> <p>Adresse : 26 Rue de la Poste 43200 BEAUX</p> <p>Téléphone : 09 66 42 22 66</p> <p>Adresse e-mail : beaux43@orange.fr</p> <p>Numéro SIRET : 214 300 246 00011</p> <p>Numéro TVA : FR 76214300246</p> <p>Numéro PDA : 00276838</p>
LOCALISATION DU PROJET	Le Bourg, Commune de Beaux, CC des Sucs
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation d'un local vacant pour accueillir une nouvelle activité économique - Soutenir la revitalisation du tissu économique du territoire - Développer de nouvelles activités économiques
DESCRIPTION	<p>La commune de Beaux, environ 1 000 habitants, est située sur la communauté de communes des suc's. La commune : La commune de Beaux est un village rural typique Haute-Loire.</p> <p>Le village est très animé par la présence de nombreuses associations qui organisent tout au long de l'année des animations et des manifestations festives.</p> <p>La commune très bucolique est souvent traversée par des groupes de marcheurs et de cyclistes.</p> <p>Son centre-bourg connaissant un phénomène de vacance de locaux, en 2023, la Commune a fait l'acquisition d'un bâtiment stratégiquement situé, en centre bourg.</p> <p>Aujourd'hui, le centre bourg ne compte plus qu'un commerce.</p> <p>La commune souhaite redynamiser son centre bourg avec ce nouveau commerce multiple rural.</p> <p>N'ayant plus qu'un commerce présent, les habitants consomment sur leur lieu de travail ou sur leurs trajets.</p> <p>Partant de ce constat, et afin de répondre aux besoins des habitants, la commune souhaite la réhabilitation de ce local en restaurant- bar multiservices, associé à des chambres pour accueil de touristes.</p> <p>L'installation de ce commerce est importante pour l'attractivité et le maintien du tissu économique local.</p> <p>Ce commerce sera axé principalement sur le café et la restauration (Bistrot –restauration) avec une activité secondaire de vente de produits locaux (petite épicerie, produits frais, ...)</p>

	<p>Les élus souhaitent également que le restaurateur élabore les repas de la cantine. (En moyenne 40 repas par jour, 4 jours par semaine).</p> <p>La commune de Beaux prêterait au porteur du projet gracieusement la licence de débit de boissons dont elle est détentrice, en application des articles 1875 à 1877 du Code civil, pour s'en servir comme moyen d'exploitation de son commerce</p> <p>Toutes les propositions et candidatures seront étudiées</p> <p>La demande de subvention LEADER portera sur la réhabilitation de ce bâtiment vacant pour permettre donc l'installation d'un restaurant multiservices.</p> <p>Ce projet permet donc de répondre au double objectif de revitalisation du centre-bourg et de création d'activités économiques.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p>Date prévisionnelle de début de projet : 07/01/2025</p> <p>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2026</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Gros œuvre : Maçonnerie charpente	5 368.00 €	
	Menuiserie - Serrurerie	8 380.00 €	
	Chauffage – Plomberie - Ventilation	19 254.70 €	
	Electricité	6 000.00 €	
	Isolation – Plâtrerie – Peintures	15 243.60 €	
	Sols et carrelage	9 296.60 €	
	Menuiseries intérieurs & cuisine	14 000.00 €	
	Terrasse	28 017.00 €	
	Salle multi-activité – Logement – Chambres hôtes + MO	399 832.36 €	
	TOTAL	514 391.66 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	103 559.30 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	17 519.61 €	Subvention sollicitée
	Etat DETR 2025	26 219.97 €	Arrêté du 27/06/2025
	Etat Fond VERT	10 889.72 €	Arrêté du 08/07/2025
	Région Auv Rhône-Alpes	28 218.14 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	82 847.44 €	80 %
	Autofinancement	20 711.86 €	20 %
	TOTAL Financement	103 559.30€	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 90/100</i>	Pondération AAP 3.1 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Le projet permet de générer des recettes pour la commune car le bâtiment sera mis en location -gérance, générant donc des recettes de fonctionnement pour la commune.	15/15
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le projet permet de créer de l'emploi car un nouveau commerce va s'y installer avec 1 ou 2 emploi(s) à la clé	10/10
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	Le projet permet de redynamiser le commerce local de proximité avec l'ouverture d'un restaurant et hébergement touristique	15/15
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	Le gérant travaillera en partenariat avec des producteurs locaux pour la préparation des menus et pour la vente de produits locaux	5/5

	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Le projet générera de l'emploi sur le territoire et soutiendra les producteurs locaux.	15/15
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Le bâtiment sera réhabilité en respectant les normes environnementales en vigueur	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	Avec ce nouveau commerce de proximité, cela limitera les déplacements en voitures des habitants	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Le gérant travaillera en partenariat avec des producteurs locaux pour la préparation des menus et pour la vente de produits locaux	10/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		07/01/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		27/03/2025
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Beaux a délibéré le 21/11/2024 en Conseil Municipal pour valider le plan de financement et le lancement de l'opération. - La commune souhaite engager les travaux au printemps 2025. - Le porteur de projet indique que l'exploitant est en cours de recherche, avec l'aide des services de la CCI de Haute-Loire. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune a obtenu une aide DETR 2025 à hauteur de 128 500 € sur une base de dépenses de 507 528 € par le biais de l'arrêté en date du 27/06/2025, soit 26 219.97 €. - La commune a obtenu une aide dans le cadre du Fonds Vert "Rénovation énergétique des bâtiments communaux" par le biais de l'arrêté en date du 08/07/2025 d'un montant de 22 000 € sur une base de dépenses de 209 2016 € - La commune a sollicité une aide de la Région à hauteur de 150 000 € sur une base de 514 391.66 €, soit 30 198.57 € dans le plan de financement LEADER. Une aide régionale de 154 000 € sur une assiette de 565 173 € est fléchée sur ce projet. - La commune a sollicité une aide du Département dans le cadre du CAP 43, à hauteur de 26 000 € sur une base de dépenses présentées de 159 279.76 € correspondant à des dépenses non prises en compte dans le dossier LEADER. Le dossier a été présenté en CP du 12/05/2025. - La commune va solliciter une aide du fonds de concours, hors assiette LEADER. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 02/07/2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			15 539.18 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULE DU PROJET	Réhabilitation d'une ancienne friche pour créer des locaux d'activités économiques sur la commune de Montregard
MAITRE D'OUVRAGE	<u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Montregard <u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, statut public <u>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires)</u> : 5 salariés – Budget annuel 2025 de 2 080 994 € - 630 habitants <u>Représentant légal</u> : Gilles JURY, Maire <u>Adresse</u> : 1 Place de la Fontaine - 43290 MONTREGARD <u>Téléphone</u> : 04 71 59 93 45 <u>Adresse e-mail</u> : commune@montregard.fr <u>Numéro SIRET</u> : 214 301 426 00018 <u>Numéro TVA</u> : FR 27214301426 <u>Numéro dossier PDA</u> : 00351507
LOCALISATION DU PROJET	Chamezel, Commune de Montregard, Haut Pays du Velay Communauté
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la revitalisation du tissu économique en accompagnant la politique des communes, des entreprises et de leurs partenaires pour requalifier les locaux d'activités vacants - Inciter à la réaffectation de locaux vacants sur des nouveaux usages au travers de projets structurants
DESCRIPTION	<p>La commune de Montregard est située sur le territoire du Haut Pays du Velay Communauté à une altitude de 1000 m. Elle compte 630 habitants. La commune de Montregard dispose d'une ancienne friche située à l'entrée Sud Est du bourg avec un impact paysager fort. Il s'agit d'une parcelle de 14 624 m², entièrement plane avec un fort impact visuel depuis le bourg.</p> <p>Auparavant, cet espace était utilisé par la scierie DELOLME depuis 1960. Elle était spécialisée dans le secteur d'activité du sciage et rabotage du bois. Depuis 2018, avec le départ en retraite du propriétaire, ce site est laissé à l'abandon.</p> <p>Aujourd'hui, la commune de Montregard souhaite réhabiliter ce site et installer des nouvelles activités économiques afin de dynamiser le tissu économique local.</p> <p>Le projet consiste à la déconstruction des bâtiments, ainsi que le désamiantage.</p> <p>La construction de nouveau bâtiment sera rendue possible pour proposer de nouveaux bâtiments à vocation économique.</p> <p>La demande de subvention LEADER porte sur les travaux de démolition et de désamiantage du site.</p>
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 22/01/2026 <u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 31/12/2027

DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Démolition		36 180.00 €
	Désamiantage		40 555.00 €
	TOTAL		76 735.00 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		76 735.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	24 500.00 €	Subvention sollicitée
	Fonds de concours HPVc	23 020.50 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	47 520.50 €	62 %
	Autofinancement	25 214.50 €	38 %
	TOTAL Financement	76 735.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – AAP 3.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 65/100</i>	Pondération AAP 3.1 (Si item validé, la note max est attribuée)
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	<i>Le projet permettra de générer des recettes pour la commune de Montregard</i>	15 /15
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	<i>Ce projet permettra de maintenir de l'emploi sur la commune.</i>	10/10
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	<i>Ce projet permettra de proposer un espace économique pour la commune, et donc de dynamiser le tissu économique local.</i>	15/15
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Ce projet s'inscrit dans la politique globale d'aménagement menée par la commune.</i>	10/10
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés.</i>	0/5
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	<i>Ce projet permet d'offrir un nouvel espace économique, et donc d'améliorer les conditions d'emploi avec plus de visibilité.</i>	15/15
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	<i>La valorisation d'espaces vacants permet de répondre aux enjeux actuels visant à lutter contre l'étalement urbain.</i>	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	<i>L'utilisation de locaux vacants permet de mieux s'adapter au changement climatique.</i>	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Pas d'éléments repérés.</i>	0/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		23/01/2026	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITE D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		11/06/2026
	- La Commune de Montregard a validé le plan de financement prévisionnel du projet lors du Conseil Municipal en date du 20/01/2026.		
PROPOSITION DU COMITE D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	

AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs	01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none">- La commune de Montregard sollicite le fonds de concours de HPVc à hauteur de 23 020.50 €.- Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026.	
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS		26 500.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION		Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE		/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Réhabilitation d'un local commercial pour le développement de l'Auberge de Chamborne
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay</p> <p><u>Statut juridique</u> : EPCI, Collectivité locale, statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 590 salariés, 100 000 000 € de budget annuel, 82 277 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Jean-Paul BRINGER, Président</p> <p><u>Responsable technique</u> : Jonathan VALLIN-BIDON, Service Economie</p> <p><u>Adresse</u> : 16, Place de la Libération 43000 LE PUY-EN-VELAY</p> <p><u>Téléphone</u> : 04.71.04.37.00</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : j.vallin-bidon@lepuyenvelay.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 200 073 419 00018</p> <p><u>Numéro de TVA</u> : FR 80200073419</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00333146</p>
LOCALISATION DU PROJET	Chamborne, Commune de Félines, Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir la revitalisation du tissu économique en accompagnant la politique des communes, des entreprises et de leurs partenaires pour requalifier les locaux d'activités vacants - Inciter à la réaffectation de locaux vacants sur des nouveaux usages au travers de projets structurants
DESCRIPTION	<p>La Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay compte 72 communes situées au centre du département et polarisée par le pôle urbain du Puy-en-Velay, chef-lieu préfecture. Dans le cadre de sa compétence économique, la collectivité est propriétaire d'un local commercial de type auberge. Celui-ci est basée à Chamborne, sur la Commune de Félines, située au Nord de l'Agglomération du Puy-en-Velay, dans un écrin de verdure à 1 000 m d'altitude, au cœur du Parc Naturel Régional du Livradois-Forez. Cette commune compte 300 habitants et présente une dynamique positive qui attire de jeunes ménages. L'école et la richesse du tissu associatif local contribuent à la convivialité et à une vie sociale épanouie.</p> <p>L'Auberge de Chamborne a été exploitée par divers exploitants depuis sa création et le local commercial, mis à bail commercial, est complété par un logement pour les exploitants à l'étage du bâtiment. Le dernier exploitant a quitté les lieux et aujourd'hui la vacance du bien conduit la collectivité à entreprendre des travaux importants de rénovation énergétique. Cet établissement, chauffé au gaz, est aujourd'hui une passoire thermique. La mise en œuvre d'un nouveau mode de chauffage (granulés bois) sera accompagnée d'importants travaux d'amélioration des performances énergétiques (Changement des menuiseries intérieures et extérieures + Isolation des façades par la mise en place de mur ossature bois). Ces différents travaux permettront de requalifier ce local d'activité vacant et ainsi de permettre une reprise d'activité rapide. Le maintien de ce service en zone rurale est essentiel pour la population rurale de Félines et des communes alentour.</p> <p>Ce projet permet donc de répondre au double objectif de revitalisation du tissu économique local et de maintien d'une certaine attractivité des zones rurales.</p>

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 16/05/2025 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Menuiseries extérieures et intérieures	19 886.18 €	
	Plâtrerie Peinture	21 153.35 €	
	Ossature Bois	25 636.69 €	
	Ventilation	22 545.84 €	
	Chauffage Bois	35 636.76 €	
	TOTAL	124 858.82 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	124 858.82 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant HT	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	10 400.00 €	Subvention sollicitée
	Région Auv Rh Alpes	37 457.00 €	CP du 26/09/2025
	Etat Fonds Vert Rénov Energ	50 179.00 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	98 036.00 €	78 %
	Autofinancement	26 822.82 €	22 %
	TOTAL Financement	124 858.82 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.1			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse Proposition : 65/100	Pondération AAP 3.1 (Si item validé, la note max est attribuée)
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Ce projet permettra à la collectivité de percevoir de nouvelles recettes par les loyers du local commercial et du logement	15/15
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Ce projet permet d'améliorer la rentabilité de l'entreprise exploitante et confortera donc l'emploi au sein de cette structure	10/10
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	<i>0/15</i>
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	<i>0/10</i>
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	Ce projet de déménagement a été mené en collaboration avec les futurs exploitants	5/5
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	La mise à disposition d'un nouvel espace commercial plus adapté à l'activité est de nature à améliorer les conditions de travail des exploitants	15/15
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Les travaux comportent des travaux d'économie d'énergie (changement de menuiseries, travaux d'isolation)	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	Le projet permettra de limiter les déplacements des habitants de Félines pour aller chercher des produits de première nécessité	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	<i>0/10</i>
DATE D'ÉLIGIBILITE DES DEPENSES		16/05/2025	RDD PDA Région
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		12/02/2026
	- La CAPEV a délibéré le 25/06/2025 en Conseil Communautaire pour valider le plan de financement prévisionnel et le lancement de l'opération.		
	- La CAPEV a lancé la consultation début 2025 pour un démarrage des travaux à l'été 2025. A ce jour, les travaux sont terminés.		
	- La CAPEV est en recherche de candidats pour exploiter l'établissement rénové.		

PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs	01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La Région Auvergne Rhône Alpes intervient dans le cadre du dispositif « Premier/Dernier commerce » à hauteur de 37 457 € sur une assiette éligible retenue de 124 858 €. Le dossier a reçu un avis favorable lors de la Commission Permanente du 26/09/2025. - L'ADEME a été sollicité dans le cadre du contrat Chaleur sur la seule dépense de chauffage. Etant donné qu'aucune étude préalable sur le mode de chauffage n'a été conduite, l'ADEME n'accompagnera pas cette dépense. Elle sera donc prise en compte au niveau du LEADER. - L'Etat a été sollicité dans le cadre du Fonds Vert pour la Rénovation Énergétique des Bâtiments Publics à hauteur de 50 179 € sur une assiette de dépenses présentées de 124 858 €. Compte-tenu des nombreux dossiers déposés par la CAPEV sur ce dispositif, ce dossier ne sera pas prioritaire et ne devrait donc pas bénéficier de Fonds Vert. - Compte-tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 	
	PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS	10 400.00 €
	DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION	Retenu/Non-retenu
	NOTE DE SÉLECTION RETENUE	/100

FICHE PROJET LEADER

HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Réhabilitation d'un logement locatif pour améliorer les conditions d'emplois du centre-bourg de Beaux
MAÎTRE D'OUVRAGE	<u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Beaux <u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité territoriale, statut public <u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 8 salariés, Budget annuel de 2 157 391 €, 1 000 habitants <u>Représentant légal</u> : Pierre BONNET-SAHUC, Maire <u>Adresse</u> : 26 Rue de la Poste 43200 BEAUX <u>Téléphone</u> : 09 66 42 22 66 <u>Adresse e-mail</u> : beaux43@orange.fr <u>Numéro SIRET</u> : 214 300 246 00011 <u>Numéro TVA</u> : FR 76214300246 <u>Numéro Dossier PDA</u> : 00276838
LOCALISATION DU PROJET	Commune de Beaux, CC des Sucs
OBJECTIFS	- Améliorer les conditions de travail en proposant de nouveaux logements adaptés
DESCRIPTION	<p>La commune de Beaux est située sur le territoire de la communauté de communes des Sucs.</p> <p>La commune de Beaux est un village rural typique Haute-Loire.</p> <p>Le village est très animé par la présence de nombreuses associations qui organisent tout au long de l'année des animations et des manifestations festives.</p> <p>La commune très bucolique est souvent traversée par des groupes de marcheurs et de cyclistes.</p> <p>Son centre-bourg connaissant un phénomène de vacance de locaux, en 2023, la Commune a fait l'acquisition d'un bâtiment stratégiquement situé, en centre Bourg.</p> <p>La commune souhaite redynamiser son centre bourg.</p> <p>A l'étage du bâtiment, le projet est de réhabiliter 1 appartement type T3.</p> <p>La synergie avec la création d'un bistro-restaurant est évidente sur ce lieu et le besoin d'héberger parfois des apprentis ou employé du commerce sera ainsi couvert. Ce projet permettra donc d'offrir 1 logement adapté afin d'améliorer les conditions d'emploi du secteur.</p> <p>La réalisation de cette opération permettra donc de répondre au double objectif de réhabilitation du centre-bourg et de la mise à disposition de logement locatif adaptés aux nouvelles demandes. Cette création de nouveau logement permettra également de répondre à l'un des enjeux de valoriser le foncier bâti existant.</p> <p>La création de ce nouveau logement permettra de répondre aux problématiques de recrutement des entreprises locales et générera également de nouvelles recettes pour la commune.</p>

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 10/01/2025		
	Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2026		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Travaux d'aménagement Logement		85 034.60 €
	Travaux bistro et salle multi activités, chambres d'hôtes +MO		429 357.06 €
	TOTAL		514 391.66 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		85 034.60 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	14 385.70 €	Subvention sollicitée
	Etat DETR 2025	21 529.74 €	Arrêté du 27/06/2025
	Etat Fonds Vert - Rénov	8 941.77 €	Arrêté du 08/07/2025
	Région Auvergne Rhône-Alpes	23 170.47 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	68 027.68 €	80 %
	Autofinancement	17 006.92 €	20 %
	TOTAL Financement	85 034.60€	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.2			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse Proposition : 60/100	Pondération AAP 3.2 (Si item validé, la note max est attribuée)
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement	L'amélioration qualitative du logement permettra d'en augmenter le loyer et de générer des recettes complémentaires pour la commune	10/10
	Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi	Pas d'éléments repérés	0/15
	Le projet permet de dynamiser le tissu économique local	Les travaux seront confiés à des entreprises locales	15/15
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire	La revitalisation du centre-bourg de la Commune de Fay-sur-Lignon s'inscrit dans une politique globale de la municipalité	5/5
	Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire	Pas d'éléments repérés	0/5
	Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire	La mise à disposition de logement plus adaptés aux demandes locales permettra de garantir un accès au logement pour les salariés des entreprises locales	20/20
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)	La réhabilitation de ce logement améliorera sa consommation énergétique et permettra d'économiser les ressources énergétiques du territoire.	10/10
	Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)	Pas d'éléments repérés	0/10
	Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)	Pas d'éléments repérés	0/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		10/01/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		27/03/2025
	<ul style="list-style-type: none">- La Commune a délibéré en Conseil Municipal le 21/11/2024 pour valider le plan de financement prévisionnel et le lancement de l'opération.- La consultation des entreprises sera lancée au printemps 2025, après obtention définitive des financements sollicités.		

PROPOSITION DU COMITE D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs	01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none">- La commune a obtenu une aide de l'Etat dans le cadre de la DETR 2025 d'un montant de 128 500 € sur une assiette de 507 528 €, soit 21 529.74 € dans le plan de financement LEADER.- La commune a obtenu une aide dans le cadre du Fonds Vert "Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux" par le biais de l'arrêté en date du 08/07/2025 d'un montant de 22 000 € sur une base de dépenses de 209 2016 €, soit 8 941.77 € dans le plan de financement LEADER.- La commune a sollicité une aide de la Région à hauteur de 150 000 € sur une base de 514 391.66 €. Une aide régionale de 154 000 € sur une assiette de 565 173 € est fléchée sur ce projet.- La commune a sollicité une aide du Département dans le cadre du CAP 43, à hauteur de 26 406 € sur une base de dépenses présentées de 159 279.76 € correspondant à des dépenses non prises en compte dans le dossier LEADER. Le dossier a été étudié lors de la CP du 12/05/2025.- Conformément aux dispositions de l'AAP 3.2 « Améliorer les conditions de travail », ce projet pourrait être accompagné à hauteur de 15 000 € de LEADER. Comme il s'agit d'une opération de réhabilitation d'un logement existant, sans changement d'usage, le plafond appliqué est de 15 000 € pour le premier logement.- Afin de respecter les 80% max d'aide publique sur le projet, la subvention LEADER est plafonnée à 12 759.52 €.- Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026.	
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS		12 759.52 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION		Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE		/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Réhabilitation de l'ancien "hôtel" Péchaud-Ratail pour la création de 3 logements locatifs pour améliorer les conditions d'emplois du centre-bourg
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Siaugues Sainte Marie</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité locale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : Budget 2 354 000 euros en 2021, 11 salariés, 815 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Robert PAYS, Maire</p> <p><u>Adresse</u> : Place Claude et pierre Favard – 43300 SIAUGUES-SAINT-MARIE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 74 21 42</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : Mairie.siauguesstemarie@orange.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 213 023 900 00015</p> <p><u>N° TVA Intracommunautaire</u> : FR09 214 302 390</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00345574</p>
LOCALISATION DU PROJET	Centre-Bourg, Commune de Siaugues, CC Rives du Haut-Allier
OBJECTIFS	- Améliorer les conditions d'emploi dans les entreprises en proposant des logements adaptés
DESCRIPTION	<p>La commune de Siaugues-Sainte-Marie demeure un territoire dynamique ayant su préserver commerces et services. Elle dispose d'une maison médicale complète (médecin, infirmiers, kinésithérapeute, dentiste, psychologue, ostéopathe) ainsi que nombreux autres services essentiels : pharmacie, SSIAD, agence postale, station-service, notaire, taxi, centre de secours, garagiste, et deux structures d'accueil (résidence sociale et logements pour personnes âgées autonomes).</p> <p>La commune possède également une école publique de 4 classes (70 élèves), un centre de loisirs et un espace France Services. L'activité agricole reste importante, la commune compte également deux entreprises industrielles spécialisées dans le traitement de surface par électrolyse et dans le traitement de surface des semi-conducteur (entreprises PEM et Diehl Power electronic) qui emploient plus de 250 personnes et une vingtaine d'artisans et commerçants contribuent fortement à l'économie locale, dont une grande entreprise de charpente en expansion dans la nouvelle zone industrielle.</p> <p>Profitant de sa proximité avec Le Puy-en-Velay et la zone d'activité de Chaspuzac, la commune a vu sa population croître. Pour accompagner cette dynamique, elle développe l'offre de logements : partenariat avec l'OPAC pour trois T3, réalisation d'un troisième lotissement (17 lots dont 10 déjà bâtis) et réhabilitation d'immeubles du centre-bourg pour créer des logements familiaux, un hébergement pour personnes de passage et un T2 destiné aux stagiaires ou alternants. Toutes ces nouvelles habitations sont aujourd'hui occupées.</p> <p>En avril 2025, la commune a repris le fonds de commerce situé au rez-de-chaussée de l'immeuble K 257, un ensemble regroupant bar-tabac-journaux, hôtel, pizzeria et restaurant, afin de préserver l'activité économique locale et maintenir un lieu de vie au cœur du bourg. Pour mener les travaux nécessaires à la remise aux normes des cuisines et des espaces de restauration, la commune a ensuite acquis l'ensemble du bâtiment au Printemps 2025. Les anciens gérants, placés en liquidation judiciaire en octobre 2024,</p>

	<p>avaient commencé à transformer la partie hôtel en hébergement collectif, mais les travaux sont restés inachevés. L'activité hôtelière a été abandonnée : depuis mai 2025, la partie commerciale en rez-de-chaussée est désormais exploitée par un nouveau couple de gérants, actuellement logé dans un logement communal.</p> <p>Le projet vise à réhabiliter l'ex-hôtel en créant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un logement T5 de 164 m pour la famille des exploitants, sur deux étages - Deux logements T2 (101 m° au total) à l'étage du restaurant, avec un espace commun ; <p>Le projet prévoit la mise en service d'une chaudière à granulés commune à tout l'immeuble.</p> <p>Ce programme permettra de répondre à plusieurs besoins : offrir un logement adapté aux nouveaux exploitants, mais aussi créer deux T2 destinés soit à des jeunes en alternance ou en stage dans les entreprises locales, soit à des personnes en difficulté sociale suivies par la Maison Relais du Haut-Allier, déjà présente sur la commune. Ces futurs résidents renforceront le dispositif existant, accompagné par l'ASEA 43, l'ADMR et les professionnels de santé du secteur.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 28/08/2024</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 31/12/2027</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	Description		Montant HT
	Travaux d'aménagement des 3 logements		483 461.58 €
	TOTAL		483 461.58 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		483 461.58 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	50 000.00 €	Subvention sollicitée
	Etat DETR 2026	169 211.00 €	Subvention sollicitée
	Etat Fonds Vert	106 057.00 €	Subvention sollicitée
	Région Auv Rh Alpes	59 545.00 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	384 813.00 €	80 %
	Autofinancement	98 648.58 €	20 %
	TOTAL Financement	483 461.58 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.2			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse Proposition : 55/100	Pondération AAP 3.2 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement	Ces travaux permettront à la commune d'offrir un nouveau logement attractif gage de revenus locatifs	10/10
	Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi	Le projet permettra de faire travailler des entreprises locales	15/15
	Le projet permet de dynamiser le tissu économique local	Pas d'éléments repérés	0/15
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire	Pas d'éléments repérés	0/5
	Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire	Pas d'éléments repérés	0/5
	Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire	La création de ces 3 logements permettra de garantir un accès au logement plus facile pour les salariés des entreprises locales	20/20
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)	Les travaux de rénovation du 2 ^{ème} logement ont surtout vocation à réduire les dépenses énergétiques du logement	10/10
	Le projet permet d'induire un changement de pratique vers	Pas d'éléments repérés	0/10

	<i>plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>		
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		28/08/2024	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		18/09/2024
	<ul style="list-style-type: none"> - La Commune de Siaugues a délibéré en Conseil Municipal le 21/11/2025 pour valider le plan de financement prévisionnel et le lancement de l'opération. Les travaux sont en cours depuis plusieurs semaines. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE			Présélectionné
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La commune de Siaugues-Sainte-Marie a sollicité l'Etat au titre de la DETR 2026 à hauteur de 145 038 sur une base de présentées de dépenses de 483 461.58 euros. Une somme de 169 211.00 euros est retenue sur le plan de financement LEADER. - La commune de Siaugues-Sainte-Marie a sollicité la Région à hauteur de 59 545 euros sur une base de présentées de dépenses de 483 461.58 euros . La somme est retenue sur le plan de financement LEADER. - La commune a sollicité le Fonds Vert à hauteur de 106 057 euros sur une base de dépenses présentées de 235 684 euros. Une somme de 106 057.00 est retenue sur le plan de financement LEADER. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		

PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS	50 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION	Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE	55/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Réalisation de travaux issus d'un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail des agents de la Commune de Sainte-Florine
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Commune de Sainte-Florine</p> <p><u>Statut juridique</u> : Commune, Collectivité territoriale, Statut public</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel + nb d'habitants)</u> : 30 salariés, Budget 2022 : 4 030 000 €, 3 253 habitants</p> <p><u>Représentant légal</u> : Josiane COSTE, Maire</p> <p><u>Responsable technique</u> : Guillaume ROUSSET, DGS</p> <p><u>Adresse</u> : 7 Place François Mitterrand 43250 SAINTE-FLORINE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 73 54 19 78</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : dgs@sainte-florine.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 214 301 855 00018</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 53214301855</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> :</p>
LOCALISATION DU PROJET	Impasse des Forges, Commune de Sainte-Florine, Auzon Communauté
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les collectivités qui investissent dans l'amélioration des conditions de travail afin de faciliter l'employabilité des agents et réduire les tensions de recrutement
DESCRIPTION	<p>Le site actuel des ateliers techniques est vétuste et ne respecte pas les conditions de sécurité nécessaire au fonctionnement du service.</p> <p>L'équipe est composée de 9 agents dont une femme. La promotion de la mixité sur ce type de poste est rendue difficile en l'absence de vestiaires organisés et séparés.</p> <p>Le diagnostic énergétique mené en 2020 montre la « passoire » thermique du bâtiment actuel de 800 m² chauffé au fioul. L'espace est de surcroît insuffisant et une rénovation sur place s'est vite montrée impossible.</p> <p>Ainsi dès novembre 2020 l'étude stratégique de revitalisation du centre-bourg a identifié un nouveau site de propriété communale mieux centré à l'échelle de la commune, situé à côté des espaces sportifs Fondary, et à mi-distance entre le quartier d'Arrest et le centre ancien.</p> <p>La commune est propriétaire de 2 bâtiments situés impasse des forges, laissés à l'état d'abandon depuis de nombreuses années : le bâtiment « Cappellone » et le bâtiment « Francoyat ». Le projet consiste en la réhabilitation de cette friche en de nouveaux ateliers municipaux, avec rénovation des bâtiments existants et extension par un bâtiment neuf pour répondre à tous les usages (stockage matériels et matériaux, garage d'engins divers, bureaux vestiaires, ateliers soudure, mécanique ...).</p> <p>Le positionnement géographique des ateliers techniques sera également favorable car mieux situé en termes de desserte de la commune.</p> <p>Cette action s'inscrit dans le Plan Pluriannuel d'Investissement de la commune dans l'axe 5 : Conforter la polarité du cœur de bourg : requalifier les espaces emblématiques et d'activité et l'axe 8 : connecter le centre-bourg et le secteur d'Arrest.</p> <p>Une attention particulière a été portée à l'utilisation de matériaux bio sourcés : ainsi par exemple les constructions neuves seront en bois (ossature, charpente, bardage) et isolation en paille.</p>

	Ces investissements permettront à la collectivité de garantir de meilleures conditions de travail pour les agents, de gagner en confort.		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 01/07/2026 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Maîtrise d'œuvre	89 551,60 €	
	Autres études (de sol, SPS, CT,...)	17 715,00 €	
	Lot 1 - Terrassement VRD	173 450,70 €	
	Lot 2 - Gros œuvre	185 886,97 €	
	Lot 3 - Charpente bois, bardage, couverture	385 845,64 €	
	Lot 4 - Serrurerie	22 700,00 €	
	Lot 5 - menuiseries extérieures	62 380,00 €	
	Lot 6 – plâtrerie-isolation	82 390,27 €	
	Lot 7 - menuiseries intérieures	23 118,95 €	
	Lot 8 - sols souples et durs	13 052,12 €	
	Lot 9 - CVC plomberie	50 887,04 €	
	Lot 10 - Electricité	101 924,07 €	
	Lot 11 - portes sectionnelles	15 050,00 €	
	Lot 12 - Espaces verts clôtures	27 298,90 €	
TOTAL TRAVAUX		1 143 984.66 €	
ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		325 479.72 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	40 000.00 €	Subvention sollicitée
	Département CAP 43 années 24 et 25	40 017.99 €	CP du 01/10/2024
	Département CAP 43 26	20 008.99 €	Subvention sollicitée
	Etat (DETR 2026)	66 763.42 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	166 790.40 €	51 %
	Autofinancement	158 689.32 €	49 %
	TOTAL Financement	325 479.72 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.2			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse Proposition : 85/100	Pondération AAP 3.2 (Si item validé, la note max est attribuée)
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Cet équipement permettra d'améliorer la productivité des agents de la collectivité et générera donc une baisse des charges de fonctionnement.	10/10
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	<i>Le projet vise à améliorer les conditions d'exercice des services techniques donc à améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Le projet permettra de rapprocher les services techniques d'équipements qui nécessitent un entretien régulier (stade, équipements sportifs)</i>	15/15
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	pas d'éléments repérés	<i>0/15</i>
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre du programme de revitalisation du centre-bourg de la commune élaborée il y a quelques années</i>	<i>5/5</i>
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	<i>Le plan d'actions a été réalisé en partenariat avec le Centre de gestion</i>	5/5
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Le projet vise à améliorer les conditions d'exercice des services techniques donc à améliorer la qualité du service rendu aux usagers. Le projet permettra de rapprocher les services techniques d'équipements qui nécessitent un entretien régulier (stade, équipements sportifs)	20/20

Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	<i>Le projet permettra d'optimiser le foncier de la commune puisqu'il vise à réinvestir 2 anciens bâtiments industriels en friche</i>	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	La commune a fait le choix de matériaux qui s'inscrivent dans la durabilité et la performance énergétique. La commune a fait le choix d'un bâtiment en ossature bois et bottes de paille	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Le projet prévoit l'utilisation de bois local</i>	10/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		A VENIR	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		11/02/2026
	- La consultation des entreprises a été effectuée et les entreprises ont été retenues. Les travaux ont démarré depuis plusieurs semaines		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Pré-sélectionné / Non-sélectionné		
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	- L'Etat a été sollicité par la commune dans le cadre de la DETR 2026 à hauteur de 250 250.25 € sur le coût total des dépenses. Une somme de 66 763.42 € est retenue sur le plan de financement LEADER. - Le Département a accordé une subvention dans le cadre du CAP 43 de 150 000 euros sur une assiette de 1 220 000 euros suite à une délibération de la commission permanente en date du 07/10/2024. La commune a sollicité une subvention complémentaire de 75 000 euros dans le cadre du CAP 43 sur l'enveloppe 2026. Le dossier sera examiné lors d'une prochaine commission permanente à l'automne - La Région a été sollicitée dans le cadre de l'aide à la promotion du bois dans la construction sur la construction du nouveau bâtiment en bois dans lequel seront aménagés les nouveaux vestiaires, etc des agents. Cette dépense n'est pas prise en compte dans l'assiette éligible LEADER. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. -		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			40 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULE DU PROJET	Réalisation de travaux d'aménagement de locaux issus d'un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail de la Mission Locale de Brioude
MAITRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : MISSION LOCALE POUR LES JEUNES DU BASSIN D'EMPLOI DE BRIOUE</p> <p><u>Statut juridique</u> : Association déclarée, Statut public (à confirmer)</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan actif)</u> :</p> <p><u>Représentant légal</u> : Jean LUC VACHELARD, Président</p> <p><u>Adresse</u> : RUE DU VINGT ET UN JUIN 1944 43100 BRIOUE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 74 94 33</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : sblond@missionlocalebrioude.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 377 796 099 00028</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 54377796099</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00372995</p>
LOCALISATION DU PROJET	10 rue saint Geneix, Commune de Brioude, CC Brioude Sud Auvergne
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les entreprises, les associations qui investissent dans l'amélioration des conditions de travail afin de faciliter l'employabilité des salariés et réduire les tensions de recrutement
DESCRIPTION	<p>La Mission Locale des Jeunes du Bassin d'Emploi de Brioude est une association dédiée à l'accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans leur parcours vers l'autonomie et l'insertion sociale et professionnelle.</p> <p>Elle s'adresse à tous les jeunes âgés de 16 à 25 ans sortis du système scolaire qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> • sont à la recherche d'un emploi ou d'une formation ; • souhaitent construire un projet professionnel ; • ont besoin d'un soutien pour surmonter des difficultés sociales, financières ou personnelles ; • désirent être accompagnés dans leurs démarches administratives ou pour accéder à leurs droits. <p>Elle accompagne environ 570 jeunes par an sur l'ensemble des trois Communautés de communes : Rives du Haut-Allier, Brioude Sud Auvergne et Auzon Communauté.</p> <p>La Mission Locale a été créée en 1990. Elle loue depuis 2010 des locaux à la CCBSA, rue du 21 Juin 1944 à Brioude. Ces locaux ne sont aujourd'hui plus adaptés à l'activité de la Mission Locale ni à son développement. Son activité s'est en effet modifiée avec l'arrivée de nouveaux dispositifs nécessitant l'accueil quotidien de groupes.</p> <p>Le bâtiment actuel ne dispose que d'une seule salle pouvant accueillir du public, située en dehors des locaux principaux de la Mission Locale, avec un accès internet très limité. L'impossibilité d'y déployer correctement une connexion internet rend la mise en place d'actions collectives particulièrement complexe. Les salariés sont donc contraints de travailler avec « les moyens du bord » pour assurer les missions demandées par nos financeurs.</p> <p>Par ailleurs, la Mission Locale ne dispose pas de salle de pause pour les salariés. Ceux-ci sont amenés à prendre leur repas dans la salle d'attente, ce qui n'est pas satisfaisant en tant qu'employeur, notamment parce qu'ils ne peuvent pas bénéficier</p>

	<p>d'une réelle coupure. La Mission Locale ne ferme que 30 minutes pendant la pause méridienne, alors que certains salariés disposent d'un temps de repos compris entre 45 minutes et 1 heure.</p> <p>Ce projet permettra de passer d'une surface d'environ 160 m² à environ 400 m², avec deux salles supplémentaires : une salle de réunion / atelier et une salle dédiée aux jeunes, dans laquelle ils pourront accéder à des ordinateurs en libre-service, ce qui n'est pas possible dans les locaux actuels. Un espace détente sera également aménagé afin de leur permettre de travailler en autonomie sur leur recherche d'emploi ou de formation.</p> <p>Une salle de pause équipée d'une cuisine sera créée. Elle permettra également l'organisation d'ateliers cuisine à destination des jeunes, pour lesquels la Mission locale est aujourd'hui contrainte de louer des locaux extérieurs, générant des contraintes organisationnelles supplémentaires pour les salariés.</p> <p>Les conseillers disposeront de bureaux plus spacieux, plus lumineux et mieux adaptés à l'accueil des jeunes. Un bureau partenaire sera également mis à disposition afin de permettre leur accueil dans de meilleures conditions, ce qui n'est pas le cas actuellement.</p> <p>Notre premier objectif est de rendre ce lieu accueillant et chaleureux, tant pour les publics accompagnés que pour les salariés qui y travaillent.</p> <p>Ces nouveaux locaux nécessitent une rénovation thermique et fonctionnelle, afin de pouvoir y développer ses activités, dans le respect des préconisations du plan d'actions qui a été formulé par l'AIST La prévention Active.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p>Date prévisionnelle de début de projet : 26/05/2026</p> <p>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Remplacement de menuiseries	99 210.60 €	
	Travaux de plomberie-chauffage	43 421.18 €	
	TOTAL	142 631.78 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	99 210.60 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	39 684.24 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	39 684.24€	40 %
	Autofinancement	59 526.36 €	60 %
	TOTAL Financement	99 210.60 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.2			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse Proposition : 70/100	Pondération AAP 3.2 (Si item validé, la note max est attribuée)
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Ce bâtiment dispose d'un logement ainsi que d'un local qui sera loué afin d'apporter des recettes complémentaires à la Mission Locale	10/10
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le projet permet de maintenir l'emploi des 12 personnes de la Mission Locale et envisager le recrutement de nouvelle personne lors de réponse à appel à projet.	15/15
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/15

<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	Les nouveaux locaux vont permettre d'accueillir des partenaires locaux dans un bureau dédié ce qui n'est pas possible dans les locaux actuels	5/5
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Le projet permettra d'améliorer grandement les conditions de travail des salariés de la Mission Locale	20/20
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Les travaux vont permettre d'optimiser les ressources énergétiques avec le changement des menuiseries extérieures et le changement de chaudière	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	La Mission Locale va travailler avec des entreprises du territoire pour la rénovation de ce bâtiment	10/10

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		26/05/2026	RDD PDA LEADER
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - L'Association a fait réaliser des devis auprès d'entreprises locales. Le projet sera prochainement lancé. 		
	PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Préselectionné / Non-sélectionné
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - L'Association devrait pouvoir bénéficier du statut d'Organisme Qualifié de Droit Public. Ainsi, son autofinancement devrait pouvoir déclencher des fonds européens LEADER. - Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026. 		

PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS	39 684.24 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION	Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE	/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULE DU PROJET	Acquisition de matériels issus d'un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail des salariés d'une entreprise d'insertion par l'activité économique
MAITRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : SAS IDEE Services Auvergne</p> <p><u>Statut juridique</u> : SAS, PME au sens communautaire, Statut privé</p> <p><u>Taille de la structure</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nb de salariés : 45 ETP - chiffres d'affaires annuel : 2 300 K€ - bilan actif : <p><u>Représentant légal</u> : Catherine PIOVESAN, Présidente</p> <p><u>Adresse du siège social</u> : 20 avenue Jean JAURES 43100 BRIOUDE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 74 96 26</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : contact@ideeservicesauvergne.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 403 201 965 00015</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR 96 403 201 965 0015</p> <p><u>Numéro PDA</u> : 00366490</p>
LOCALISATION DU PROJET	20 avenue Jean JAURES, Commune de Brioude, CC Brioude Sud Auvergne
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les entreprises qui investissent dans l'amélioration des conditions de travail afin de faciliter l'employabilité des salariés et réduire les tensions de recrutement
DESCRIPTION	<p>Créée en 1990, IDEE SERVICES AUVERGNE est une entreprise d'insertion par l'activité économique basée à Brioude. Elle est agréée par la Préfecture et la DREETS de Haute-Loire depuis maintenant 36 ans. Elle propose des services d'élagage, d'entretien des espaces verts et de nettoyage aux collectivités, entreprises institutionnelles, entreprises locales et particuliers principalement sur l'axe Brioude-Langeac-Le Puy en Velay. Située en bordure de 3 départements (43-15-63), elle intervient aussi sur ces derniers.</p> <p>La qualification de son personnel et l'emploi d'un matériel de qualité lui a permis d'obtenir la confiance d'entreprises telles que ENEDIS pour l'élagage des arbres bordant les lignes à haute, moyenne et basse tension. L'élagage aux abords des lignes Basse Tension (BT) sur de longs linéaires constitue l'une des activités les plus périlleuses du secteur paysager. Le mode opératoire actuel, reposant sur le grimper-déplacement manuel, expose les salariés à des dangers critiques de diverses natures : chutes de hauteur, risques d'électrocution ou d'électrisation, troubles musculosquelettiques, etc. Pour répondre à ces enjeux de santé et de viabilité économique, il lui a été préconisé à l'issue d'un plan d'actions de transformer ses méthodes de travail par la mécanisation de l'accès en hauteur. Il lui a été suggéré de remplacer, partout où cela est techniquement possible, l'ascension manuelle par l'utilisation d'une plateforme élévatrice mobile de personnel (PEMP).</p> <p>Le fait d'offrir aux élagueurs une plateforme stable (panier) permettant de travailler dans une posture neutre, éliminera les tensions liées à la suspension dans un harnais. Elle permettra à l'entreprise également de maîtriser l'environnement électrique. L'utilisation de la précision hydraulique des bras élévateurs lui permettra de garantir le respect des distances de sécurité, sans dépendre de l'équilibre parfois précaire d'un grimpeur dans le houppier.</p>

	<p>L'investissement porte sur l'acquisition de deux fourgons nacelles spécifiquement configurés pour les travaux de réseaux électriques (bras et panier isolés et normés BT200 pour ce type de travaux)</p> <p>L'entreprise souhaite investir parallèlement dans un robot radiocommandé de débroussaillage à chenilles de haute précision.</p> <p>En effet, l'entretien d'espaces verts sur des zones complexes (fortes pentes, zones d'accès restreints) repose traditionnellement sur l'usage intensif de débroussailleuses à dos ou portées. Cette méthode expose ses salariés à des risques physiques majeurs pour leur santé : troubles musculosquelettiques, chutes de hauteur, risques de chutes et glissades sur certains chantiers spécifiques, risques électriques, etc. Pour moderniser ses prestations et sécuriser leurs parcours professionnels, il a été préconisé à l'entreprise le passage au débroussaillage télécommandé. Il permettra l'éloignement du danger et la substitution du risque : l'opérateur ne se situera plus dans la zone de risque (pente, proximité de l'outil de coupe ou des ouvrages électriques) mais pilotera l'engin à distance, avec une visibilité optimale. Le passage à une solution robotisée annulera totalement le port de charge et les et les vibrations transmises au corps humain.</p> <p>L'utilisation d'un robot débroussailleur lui permettra une polyvalence d'intervention. Il sera capable d'intervenir sur des terrains à forte déclivité (jusqu'à 45°) là où un tracteur classique ou un homme ne peuvent aller en toute sécurité. Ces investissements ne sont pas qu'un simple achat de matériel ; c'est un engagement vers un modèle d'entreprise socialement responsable et technologiquement agile, prêt à répondre aux enjeux climatiques et sécuritaires de demain tout en protégeant ses salariés et en améliorant leurs conditions d'emploi.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 23/04/2026</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 31/12/2027</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Robot radiocommandé		20 900.00 €
	2 élévateurs télescopiques		42 940.00 €
	2 Fourgons porteurs		59 000.00 €
	TOTAL		122 840.00 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		63 840.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	20 428.80 €	Subvention sollicitée
	SYDEC Allier-Allagnon	5 107.20 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	25 536.00 €	40 %
	Autofinancement	38 340.00 €	60 %
	TOTAL Financement	63 840.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.2			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse : Proposition : 60/100	Pondération AAP 3.2 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement	Pas d'éléments repérés	0/10
	Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi	Le projet participe au maintien de l'emploi au sein de l'entreprise et à garantir sa pérennité	15/15
	Le projet permet de dynamiser le tissu économique local	L'entreprise participe à la dynamique économique locale	15/15

<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Le projet permettra d'améliorer les conditions de travail des salariés de l'entreprise	20/20
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	Le robot vise à Lutter contre les incendies avec le débroussaillage de zones difficiles d'accès (Adaptation/Lutte contre changement climatique)	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		23/04/2026	RDD PDA LEADER
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - L'entreprise dispose de tous les devis relatifs aux investissements qu'elle souhaite réaliser. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné / Non-sélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - Le SYDEC est sollicité à hauteur de 5 107.20 euros. Le SYDEC étudiera le dossier lors d'une réunion prévue le 08 juillet. Le SYDEC est par principe favorable à ce genre de dossier. - Compte tenu de ces éléments, le dossier pourra être présenté en sélection lors du prochain Comité de Programmation du 20 juillet 2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			20 428.80 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			60/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULE DU PROJET	Travaux d'aménagement de locaux et acquisition d'équipements matériels issue d'un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail d'une entreprise de menuiserie
MAITRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : ÉTABLISSEMENT FORÊT (MVMA) <u>Statut juridique</u> : SAS, PME au sens communautaire, Statut privé <u>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan actif)</u> : 23 salariés, Chiffre d'affaires de 3 025 318 euros en 2025, bilan actif de 4 064 622 euros en 2025 <u>Représentant légal</u> : HOLDING FORÊT Président de la SAS représentée par Monsieur Gérard FORET. Monsieur FORET est actionnaire majoritaire de la SAS ETABLISSEMENT FORÊT via des parts sociales qui lui appartiennent en nom propre et via la HOLDING FORÊT qui détient les 2/3 des parts sociales de l'entreprise et qu'il contrôle à 99 % <u>Adresse du siège social</u> : 3 avenue du stade 43250 FRUGERES LES MINES <u>Téléphone</u> : 04 71 76 52 73 <u>Adresse e-mail</u> : gforet@foret-entreprise.fr <u>Numéro SIRET</u> : 32536506200018 <u>Numéro TVA</u> : FR09325365062 <u>Numéro PDA</u> : 00367491</p>
LOCALISATION DU PROJET	RTE DE FRUGERES LES MINES, Commune de LEMPDES-SUR-ALLAGNON, Auzon Communauté
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les entreprises qui investissent dans l'amélioration des conditions de travail afin de faciliter l'employabilité des salariés et réduire les tensions de recrutement
DESCRIPTION	<p>L'entreprise FORET est une entreprise familiale située à Lempdes sur Allagnon. Depuis 1970, elle œuvre dans le domaine de la menuiserie, vitrerie. Elle est plus particulièrement spécialisée dans la fabrication de menuiseries en aluminium, (menuiseries, fenêtres, portes d'entrée, de garage, etc.). Elle commercialise et pose également des systèmes de protection solaire, des pergolas, des vérandas, etc. L'entreprise effectue des travaux sur mesure, tant en neuf qu'en rénovation. L'entreprise est en plein développement depuis quelques années et se positionne sur une offre premium et complète en menuiseries aluminium, bois et PVC. Elle a vu ses effectifs augmenter de manière significative au fil des années.</p> <p>Les locaux occupés par les établissements FORET depuis 2007 étant devenus trop étroits, le gérant de l'entreprise Gérard FORET a décidé d'entreprendre des travaux de rénovation des bâtiments ainsi que des travaux d'agrandissement. Les locaux occupés par l'entreprise appartiennent depuis 2018 à une société civile immobilière GAN IMMO dont Gérard FORET est l'actionnaire majoritaire et qui a pour vocation la gestion et la valorisation du patrimoine immobilier affecté aux établissements FORET. La société civile immobilière GAN.IMMO assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'agrandissement et des travaux portant sur la rénovation de l'enveloppe du bâtiment actuel utilisé par l'entreprise.</p> <p>Consécutivement à ces travaux, les établissements Forêt souhaitent améliorer les conditions de travail de leurs salariés.</p> <p>Un diagnostic des risques professionnels a été réalisé au sein de l'entreprise par la Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT Auvergne) qui s'est concrétisé par la mise en œuvre d'un programme d'actions de prévention à mettre en œuvre tant en termes d'investissements matériels que de travaux d'aménagements à</p>

	<p>réaliser. Le diagnostic va aboutir à la mise en place d'un Contrat de prévention des risques entre la caisse d'assurance maladie et l'entreprise. Cet engagement se traduit par la mise en place d'une démarche d'amélioration continue des conditions de travail au sein de l'entreprise.</p> <p>Les investissements qui ont retenu l'attention du dirigeant de l'entreprise porte notamment sur l'aménagement d'un nouveau vestiaire, d'un nouveau réfectoire et d'un nouveau bureau pour le bureau d'étude, les espaces actuels étant devenus trop petits et inadaptés à une masse salariale qui a quadruplé depuis 2007. Par ailleurs, l'entreprise a pour objectif d'investir dans des équipements et des machines plus sûres et plus ergonomiques, afin de faciliter le travail quotidien et de renforcer la sécurité des salariés. L'objectif visé est de lutter contre les risques de troubles musculosquelettiques (charge physique de travail, postures contraignantes, etc.), les chutes de plain-pied et les chutes de hauteur.</p>		
ECHEANCIER PREVISIONNEL	<p>Date prévisionnelle de début de projet : 30/04/2026</p> <p>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027</p>		
DEPENSES PREVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Potence et palonnier à ventouse	25 018.97 €	
	Presse à vitrer	25 220.00 €	
	Racks, garde-corps et barrière écluse	31 900.00 €	
	Lève vitre électrique	3 770.00 €	
	Gerbeur électrique	11 544.39 €	
	Chariot de manutention latéral	63 500.00 €	
	Aménagement vestiaires et réfectoire pour les salariés	39 734.82 €	
	TOTAL	200 688.18 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	200 688.18 €	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	38 986.20 €	Subvention sollicitée
	CARSAT Auvergne	41 289.07 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	54 623.27 €	40 %
	Autofinancement	81 934.91 €	60 %
	TOTAL Financement	200 688.18 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.2			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse Proposition : 70/100	Pondération AAP 3.2 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Le projet permettra à l'entreprise de baisser ses charges de fonctionnement	10/10
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le projet participe au maintien de l'emploi au sein de l'entreprise. Il permettra d'améliorer l'image de l'entreprise donc son attractivité dans l'optique de l'embauche de nouveaux salariés	15/15
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	L'entreprise participe à la dynamique économique locale	15/15

Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Le projet permettra d'améliorer sensiblement les conditions de travail des salariés	20/20
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Les travaux vont permettre d'optimiser des ressources énergétiques avec le changement des menuiseries extérieures du bâtiment et le changement du mode de chauffage	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	10/10

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		23/04/2026	RDD PDA LEADER
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La société a fait réaliser des devis pour pouvoir réaliser l'ensemble des investissements d'ici la fin de l'année 2026 et sur l'année 2027. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné / Non-sélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La CARSAT est sollicitée à hauteur de 41 289.07 euros dans le cadre de la mise en place d'un Contrat de prévention des risques avec l'entreprise. La signature du Contrat de prévention des risques entre la CARSAT et l'entreprise interviendra en septembre 2026. - Compte tenu de ces éléments, le dossier pourra être présenté en sélection lors du prochain Comité de Programmation du 20 juillet 2026. 		

PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS	38 986.20 euros
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION	Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE	70/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULE DU PROJET	Acquisition de matériels professionnels issus d'un plan d'actions pour améliorer les conditions de travail d'une entreprise de montage et vente de pneus
MAITRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : EI Cédric BORGHESE (BrivaPneus)</p> <p><u>Statut juridique</u> : Entreprise individuelle, Statut privé</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan actif)</u> : 2 salariés, Chiffre d'affaires de 387 003 euros en 2025, bilan actif de 203 723 euros en 2025</p> <p><u>Représentant légal</u> : Cédric BORGHESE</p> <p><u>Adresse du siège social</u> : FLAGEAC, RUE DU BREUIL, 43100 COHADE</p> <p><u>Téléphone</u> : 04 71 50 65 44</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : brivapneu@orange.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 84078362500014</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR38840783625</p> <p><u>Numéro PDA</u> : 00376212</p>
LOCALISATION DU PROJET	FLAGEAC, RUE DU BREUIL, 43100 COHADE
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les entreprises qui investissent dans l'amélioration des conditions de travail afin de faciliter l'employabilité des agents et réduire les tensions de recrutement
DESCRIPTION	<p>L'entreprise individuelle Cédric Borghese située à COHADE a été créée en 2018. Elle est spécialisée dans le montage et la vente de pneus, pièces détachées, disques, plaquettes, vidange ainsi que dans les prestations de géométrie automobile. L'entreprise intervient auprès d'une clientèle variée (particuliers, artisans, professionnels).</p> <p>Monsieur Borghèse a souhaité investir en matière de prévention afin de garantir une meilleure santé et sécurité à ses salariés. Il a fait appel à un organisme de prévention des risques en l'occurrence la CARSAT pour réaliser un diagnostic de son entreprise. L'analyse fait état de matériels non adaptés pour certaines interventions sur des véhicules, des zones de travail encombrés ainsi que des zones de stockage non adaptés. Elle montre la nécessité de limiter les troubles musculosquelettiques (charge physique de travail, postures contraignantes), de limiter les risques de chute de plain-pied et de hauteur dans l'atelier en améliorant la sécurité pour les prises en charge de véhicules et les zones de stockage. Pour remédier à ces situations d'insécurité, l'entreprise prévoit d'investir dans un pont de levage pour véhicule pour limiter les risques professionnels des employés de port de charges lourdes et mauvaises postures. Elle prévoit également d'améliorer les zones de stockage. Le diagnostic a mis en avant des contraintes organisationnelles liées à l'aménagement actuel des zones de stockage qui sont encombrées. Pour remédier à ce problème, l'entreprise prévoit d'investir dans des racks de stockage pour pneus afin d'optimiser l'organisation et le gardiennage des pneus pour les clients. Les rayonnages seront conçus de manière à permettre une manutention plus sûre des différents types de pneumatiques et plus accessible.</p>

	<p>Un risque a également été mis en avant pendant les opérations de gonflage. Les tuyaux d'air comprimé encombrant les zones de travail et peuvent être responsables de chutes de plain-pied. Monsieur Borghese projette de faire l'acquisition d'un nouveau système de réseau d'air comprimé en hauteur pour remédier à ce problème.</p> <p>L'entreprise prévoit également d'investir dans un nouvel appareil de géométrie avec fonction de suivi automatique des cibles pour proposer un service de réglage précis des trains roulants qui demandera moins d'opérations de manutention. Il permettra de limiter les opérations de "dévoilage" et d'ajustement des capteurs qui sont effectuées actuellement par l'entreprise à l'aide d'un escabeau et qui exposent le personnel à des risques de chutes de hauteur.</p> <p>L'entreprise prévoit enfin l'acquisition d'un plan de travail à hauteur d'homme pour effectuer les réparations mécaniques (pneus, amortisseurs, etc.) afin de limiter les risques de troubles musculo-squelettiques (charge physique de travail, postures contraignantes, etc.)</p> <p>Ces acquisitions sont en cohérence avec le plan d'actions qui a été réalisé. Ces investissements permettront de garantir de bonnes conditions de travail, de gagner en confort et en sécurité.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p>Date prévisionnelle de début de projet : 12/05/2025</p> <p>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Réseau d'air atelier à air comprimé en hauteur	3 786.95 €	
	Pont roulant à double ciseaux	5 735 €	
	Contrôleur de géométrie	18 300 €	
	Racks de stockage	2 404.06 €	
	Meuble pour travail à hauteur	1 590.00 €	
	TOTAL	31 816.01 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	31 816.01 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	10 181.12 €	sollicité
	Communauté de communes Brioude Sud Auvergne	2 545.28 €	Délibération du 06 juillet 2026
	TOTAL Aides Publiques	12 726.40 €	40 %
	Autofinancement	19 089.61 €	60 %
	TOTAL Financement	31 816.01 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.3			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse Proposition : 65/100	Pondération AAP 3.3 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Ces équipements permettront à l'entreprise d'intervenir plus rapidement et de manière plus sécuritaire ce qui entraînera une baisse de ses coûts de fonctionnement	15/15
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le projet en améliorant les conditions de travail rendra l'entreprise plus attractive en vue de nouveaux recrutements	5/5
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	L'entreprise participe à son niveau à dynamiser le tissu économique local	10/10

Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	pas d'éléments repérés	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	Plan d'actions réalisé en concertation avec la CARSAT	10/10
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Le projet permettra de garantir de meilleures conditions de travail plus sécuritaires au personnel de l'entreprise	15/15
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	pas d'éléments repérés	0/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	pas d'éléments repérés	0/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	pas d'éléments repérés	0/10

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		26/02/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - Cédric Borghese a fait réaliser des devis auprès d'entreprises spécialisées. - Le plan d'actions a été réalisé en partenariat avec la CARSAT qui a conseillé l'entreprise sur des équipements en termes de sécurité et de confort de travail. Ils permettront notamment de réduire la pénibilité des agents et d'améliorer leur sécurité. 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		
	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté de communes est sollicitée à hauteur de 2 545.28 euros. Elle étudiera le dossier le 06 juillet. La communauté de communes est par principe favorable à ce genre de dossier. - L'entreprise ne disposant pas de point de vente, ce projet n'est pas éligible à l'aide de Région et de l'EPCI "Financer mon investissement Commerce et Artisanat. - Compte tenu de ces éléments, le dossier pourra être présenté en sélection lors du prochain Comité de Programmation du 20 juillet 2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			10 181.12 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			etenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULE DU PROJET	Acquisition de cuves de récupération des eaux pluviales pour participer à la transition écologique et énergétique d'une entreprise adaptée associative
MAITRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : ETAPE AUVERGNE <u>Statut juridique</u> : Association loi 1901, Statut privé <u>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan actif)</u> : 220 salariés, 6 millions d'euros <u>Représentant légal</u> : Denis DUPUIS, Président <u>Adresse du siège social</u> : 2 route de CHAUMONT 43360 VERGONGHEON <u>Téléphone</u> : 04 71 76 99 00</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : catherine.jarry@etapeauvergne.fr <u>Numéro SIRET</u> : FR50753926000012 <u>Numéro TVA</u> : FR62507539260 <u>Numéro PDA</u> :</p>
LOCALISATION DU PROJET	2 route de CHAUMONT, Commune de VERGONGHEON, Auzon Communauté
OBJECTIFS	Améliorer la compétitivité des entreprises en facilitant l'investissement dans l'économie circulaire (eau)
DESCRIPTION	<p>Située à Vergongheon sur un ancien site industriel de 18 000 m² au sol, ETAPE AUVERGNE est une entreprise adaptée sous forme associative employant plus de 200 personnes dont 78% en situation de handicap et réalisant un chiffre d'affaires de près de 6 millions d'euros.</p> <p>ETAPE Auvergne possède différentes activités (blanchisserie industrielle sous déclaration ICPE, confection de vêtements de travail, logistique et préparation de commandes, conditionnement et assemblage pour l'automobile, peinture industrielle, restauration) afin de proposer une variété de postes de travail s'adaptant au mieux aux contre-indications médicales, aux compétences et aux projets professionnels de chacun.</p> <p>ETAPE Auvergne travaille à parts égales pour l'Etat et les collectivités territoriales, des grands groupes industriels (Valeo, SNOP, TRELLEBORG, POLYREY, ENEDIS, GRDF, T2C, Fondation AIDES, VVF, DGA, Agglo Pays d'Issoire, une trentaine d'écoles et centres de loisirs, ...) et des particuliers.</p> <p>Propriétaire du site, ETAPE Auvergne souhaite se projeter dans l'avenir en réalisant une véritable transition environnementale.</p> <p>Après la réalisation de 57 puits de géothermie verticale pour être totalement autonome en chauffage et rafraîchissement du bâtiment (gain de 87% de CO²/chaudière) et une installation en cours de 4000 m² de panneaux photovoltaïques pour une autonomie de 50% en électricité, ETAPE Auvergne souhaite terminer ses travaux en collectant l'ensemble des eaux pluviales pour les réutiliser dans sa blanchisserie éco-labellisée.</p> <p>Le projet dont la maîtrise d'œuvre est assurée par GEOVAL et en cours de finalisation, prévoit de rassembler toutes les eaux pluviales (4000 m² des ombrières + 18 000 m² du bâtiment) dans une fosse de 650 m³ qui sera creusée à l'arrière du bâtiment.</p>

	<p>Cette fosse bétonnée sera segmentée en 3 parties, deux parties pour les eaux pluviales, une partie réservée à la décantation des eaux usées de blanchisserie. Les eaux pluviales seront filtrées avant d'être réutilisées en blanchisserie et en période sèche les eaux de décantation seront alors utilisées après avoir été diluées avec de l'eau du réseau.</p> <p>A la sortie de la fosse, en cas de surplus, les eaux de rejet seront dirigées vers le réseau de la Station d'épuration après maîtrise du pH et de la température.</p> <p>Le réseau de protection incendie sera aussi connecté au bassin des eaux pluviales.</p> <p>Le projet est dimensionné pour économiser à minima 3500 m3 annuellement et prévenir, en période de sécheresse, un potentiel rationnement des eaux utilisées dans l'industrie.</p> <p>Ce projet vertueux en matière d'économie circulaire permettra à l'entreprise de diminuer sa dépendance à la ressource hydrique, en encourageant la recherche de l'autonomie en eau. Ce projet contribue donc à la transition écologique et énergétique de la Haute-Loire.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 01/06/2026</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 31/12/2027</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Cuves de stockage d'eaux pluviales		150 000.00 €
	TOTAL		150 000.00 €
	ASSIETTE ELIGIBLE LEADER		150 000.00 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	40 000.00 €	Subvention sollicitée
	SYDEC Allier Allagnon	12 000.00 €	Subvention sollicitée
	TOTAL Aides Publiques	52 000.00 €	35 %
	Autofinancement	98 000.00 €	65 %
	TOTAL Financement	150 000.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.3			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 75/100</i>	Pondération AAP 3.3 (Si item validé, la note max est attribuée)
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Le projet contribuera à faire les charges de fonctionnement liées à la consommation d'eau potable	15/15
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le projet confortera indirectement les emplois	5/5
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	Les travaux seront réalisés par des entreprises locales	10/10
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Oui, il s'inscrit dans les projets de sobriété Hydrique incités dans l'arrêté cadre sécheresse et dans les grandes orientations des documents de planification et de gestion des eaux (SDAGE et SAGE)	5/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	Pas d'éléments repérés	0/10
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Pas d'éléments repérés	0/15

Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Le projet permettra une économie d'eau potable substantielle	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	En économisant la ressource en eau, le projet participe à la lutte contre le réchauffement climatique.	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Le projet vise à réutiliser l'eau de pluie et préserve la ressource locale d'eau potable	10/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		A VENIR	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	- L'entreprise a fait réaliser des devis auprès d'entreprises locales. Le projet sera prochainement lancé.		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné / Non-sélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	- Le SYDEC Allier Allagnon est sollicité dans le cadre de l'opération à hauteur de 12 000 euros. Le SYDEC étudiera le dossier lors d'une réunion prévue le 08 juillet 2026. Le SYDEC est par principe favorable à ce genre de dossier. - Compte tenu de ces éléments, le dossier pourra être présenté en sélection lors du prochain Comité de Programmation du 20 juillet 2026.		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			40 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			75/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Travaux de rénovation thermique d'une grange en pôle culturel et de formation
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Association Grosso Modo</p> <p><u>Statut juridique</u> : association loi 1901, Statut privé (à confirmer)</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + budget annuel)</u> : Pas de salariés, Budget annuel de 200 000 €</p> <p><u>Représentant légal</u> : Guillaume Schilling, Président</p> <p><u>Adresse</u> : le Bec, 43300 Saint-Arcons d'Allier</p> <p><u>Téléphone</u> : 06 62 46 85 92</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : coordinationvergeat@gmail.com</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 481 028 892 00067</p> <p><u>Numéro de TVA</u> : FR34481028892</p> <p><u>Numéro Dossier PDA</u> : 00375108</p>
LOCALISATION DU PROJET	Commune de Saint-Arcons d'Allier, CC des Rives du Haut-Allier
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les opérations de rénovation thermique de bâtiments sous maîtrise d'ouvrage privée
DESCRIPTION	<p>L'association Grosso Modo est une structure associative de production et diffusion de spectacles vivants, spécialisée dans les musiques traditionnelles et dérivées. Elle existe depuis plus de vingt ans et soutient le développement de groupes de musique. En 2022, l'association a souhaité élargir son champ d'intervention, en devenant propriétaire de plusieurs bâtiments (ancienne ferme de Vergeat à Saint-Arcons d'Allier), qui permettront d'approfondir la production et diffusion culturelle, activités d'origine de la structure, et y adjoindre des activités de formation.</p> <p>Le projet porté par l'association GROSSO MODO vise à créer un lieu culturel, économique et social au sein de deux anciennes granges en cours de réhabilitation. Pensé comme un espace hybride et ouvert, ce futur équipement accueillera une programmation culturelle centrée sur les musiques actuelles, des résidences d'artistes ainsi que des formations destinées aux amateurs dans les domaines artistiques et de l'éco-restauration. Il a également vocation à devenir un lieu ressource pour le tissu associatif local, en permettant l'organisation d'événements portés par d'autres structures, et à proposer des temps conviviaux autour de repas et d'animations favorisant le lien social sur le territoire.</p> <p>Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de valorisation du patrimoine bâti rural. La rénovation engagée veille à préserver les spécificités architecturales des granges, notamment à travers la conservation des génoises et la réutilisation de tuiles anciennes en surface lors de la réfection des toitures. Cette attention portée à l'existant permet de maintenir l'identité du site tout en lui donnant une nouvelle fonction adaptée aux usages contemporains.</p> <p>Par ailleurs, la réhabilitation repose sur des principes éco responsables forts. Le choix de matériaux biosourcés et locaux, tels que le bois de douglas, le miscanthus pour l'isolation ou encore la pierre, s'inscrit dans une volonté de limiter l'empreinte environnementale du chantier. Le recours à des entreprises et fournisseurs en circuit court participe également à soutenir l'économie locale. L'ensemble de ces choix contribue à l'objectif de créer un bâtiment sobre en</p>

	<p>consommations énergétiques, garantissant à la fois confort thermique et maîtrise des dépenses énergétiques sur le long terme.</p> <p>Le projet se distingue également par sa dimension participative et pédagogique. Des chantiers encadrés par des professionnels sont mis en place afin de transmettre les savoir-faire liés à la rénovation du bâti ancien. Ces temps d'apprentissage sont ouverts à différents publics, notamment des jeunes impliqués dans des chantiers participatifs, y compris à l'international, en lien avec l'association Concordia et des partenaires locaux. Cette approche favorise l'implication citoyenne tout en sensibilisant aux enjeux de la transition écologique.</p> <p>Le projet concerne un changement de destination de deux granges dont les toitures étaient initialement effondrées. Une première phase de travaux a permis la reconstruction de l'un des bâtiments, témoignant de la capacité de l'association à mener à bien ce chantier ambitieux. La poursuite de la réhabilitation porte désormais sur la réfection de la toiture du second bâtiment ainsi que sur l'installation d'huisseries performantes. Ces interventions sont essentielles pour assurer la mise hors d'eau et hors d'air, améliorer significativement la performance énergétique du site et permettre son ouverture au public et le développement de ses activités culturelles et économiques dans des conditions optimales.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet : 08/06/2026</u></p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027</u></p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	Description	Montant HT	
	Travaux de rénovation de toiture (couverture et charpente)	53 670.00 €	
	Menuiseries extérieures	11 413.33 €	
	TOTAL	65 083.33 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	65 083.33 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	10 000.00 €	Subvention sollicitée
	CC des Rives du Haut-Allier	6 508.33 €	Arrêté du 10/06/2026
	TOTAL Aides Publiques	16 508.33 €	25.36 %
	Autofinancement	48 575.00 €	74.64 %
	TOTAL Financement	65 083.33 €	100%
<p align="center">RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION</p> <p align="center">FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.3</p>			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 95/100</i>	Pondération AAP 3.3 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Le projet permettra de générer des recettes complémentaires à l'association	15/15
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Maintien d'emploi au sein de l'association qui emploie annuellement régulièrement une vingtaine d'artistes et de techniciens	5/5
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	Le projet participera à la dynamique culturelle locale mais pas uniquement. Le recours à des entreprises et fournisseurs en circuit court participe également à soutenir l'économie locale	10/10
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Pas d'éléments repérés	0/5

	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	Le projet est mené en partenariat avec d'autres acteurs culturels locaux. Il se distingue également par sa dimension participative et pédagogique	10/10
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Ce tiers lieu culturel participera à l'emploi d'artistes et de techniciens du spectacle vivant	15/15
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Les bâtiments qui seront rénovés dans le cadre du projet seront reliés à une centrale mixte hydro-solaire et chaudière bois qui assurera une température agréable et non énergivore.	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	Le projet s'inscrit vers plus de durabilité, il s'inscrit dans le champ des thématiques des circuits courts, de l'éco-construction, etc.	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Le projet de rénovation des bâtiments fera travailler des entreprises locales. Utilisation de matériaux biosourcés pour la rénovation	10/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		08/06/2026	RDD PDA LEADER
AVIS CONSULTATIF DU COMITE D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - L'Association a fait réaliser des devis auprès d'entreprises locales. Le projet sera lancé prochainement. 		
PROPOSITION DU COMITE D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné / Non-sélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté de communes a accordé une subvention de 8 000 € sur une assiette de dépenses éligibles retenues plafonnée à 80 000 Euros dont 6 508.83 euros en lien avec les fonds LEADER sur une dépense éligible de 65 083.33 euros pour des travaux de rénovation thermique (rénovation de la toiture d'une grange + changement de menuiseries) dans le cadre d'un arrêté attributif en date du 10 juin 2026. - Compte tenu de ces éléments, le dossier pourra être présenté en sélection lors du prochain Comité de Programmation du 20 juillet 2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS			10 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER

HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Rénovation thermique d'un bâtiment vacant en vue de l'implantation d'une agence d'assurances
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : SCI LES TROIS A</p> <p><u>Statut juridique</u> : Société Civile Immobilière dont le capital est détenu majoritairement par le gérant du cabinet d'assurance JEAN MARC BOURY, Petite Entreprise au sens communautaire, inscrite au RCS, statut privé</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan actif)</u> : 0 salarié, pas de CA, Société immatriculée le 01/12/2025</p> <p><u>Représentant légal</u> : BOURY Jean-Marc et Laure Allègre Noirbuisson, gérants</p> <p><u>Adresse du siège social</u> : 3 RUE Jules Ferry 43100 Brioude</p> <p><u>Téléphone</u> : 07 71 67 21 24</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : scilestroisa43100@gmail.com</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 99352280400018</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR51 993 522 804</p> <p><u>Numéro PDA</u> : 00347748</p>
LOCALISATION DU PROJET	48, Avenue d'Auvergne, Commune de Brioude, CC Brioude Sud Auvergne
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la compétitivité des entreprises en participant à la rénovation thermique des bâtiments d'activité
DESCRIPTION	<p>Jean Marc BOURY est installé en tant qu'agent d'assurances à Brioude depuis 2001 pour le groupe AXA. Il projette de s'installer dans des nouveaux locaux plus fonctionnels pour la clientèle et les salariés. Cette nouvelle agence sera plus accessible à la clientèle (création de 9 places de parking dont 1 pour handicapé)</p> <p>Pour mener à bien ce projet, un bâtiment a été acquis par le biais d'une SCI appartenant conjointement à Jean Marc Boury et sa responsable d'Agences : Laure Allègre. La SCI prendra en charge les travaux de réhabilitation du bâtiment puis les mettra à disposition de l'agence d'assurances Jean Marc BOURY. Le projet consiste à rénover le bâtiment par des travaux d'isolation et de remplacement des menuiseries extérieures mais également à rénover l'installation électrique. Ces travaux permettront de réduire les coûts liés à la consommation énergétique. Ce projet contribue à revitaliser et redynamiser le tissu économique local, en proposant un local d'activité adapté aux enjeux de rénovation thermique, tout en réhabilitant un bâtiment vacant.</p>

ECHEANCIER PREVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 22/12/2025 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027		
DEPENSES PREVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Isolation plâtrerie-peinture	14 218.53 €	
	Huisserie – porte vitrine – volet roulant	7 899.86 €	
	Raccordement VMC	150.00 €	
	TOTAL	22 268.39 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	22 268.39 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	7 125.88 €	Subvention sollicitée
	CC Brioude Sud Auvergne	1 781.47 €	Délib du 06 juillet 2026
	TOTAL Aides Publiques	8 907.35 €	40 %
	Autofinancement	13 361.04 €	60 %
	TOTAL Financement	22 268.39 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.3			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse <i>Proposition : 75/100</i>	Pondération AAP 3.3 (Si item validé, la note max est attribuée)
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement	Les travaux de rénovation thermique permettront de faire baisser les charges de fonctionnement liées à l'utilisation du bâtiment	15/15
	Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi	Cette agence participe à l'emploi local	5/5
	Le projet permet de dynamiser le tissu économique local	Cette agence d'assurances apporte une offre de services de proximité répondant aux besoins du territoire. Elle participe au maintien et au développement des activités économiques locales, ce qui contribue globalement à renforcer l'attractivité et la vitalité économique locale.	10/10
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire	Pas d'éléments repérés	0/5
	Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire	Pas d'éléments repérés	0/10
	Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire	Le projet permettra aux salariés de s'installer dans des locaux plus fonctionnels donc de travailler dans de meilleures conditions de travail	15/15

Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets, etc.)	Pas d'éléments repérés	0/10
	Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)	Les travaux de rénovation thermique de ce bâtiment vont dans le sens de plus de durabilité	10/10
	Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)	L'acquisition et la réhabilitation d'un bâtiment vacant permet de réutiliser un patrimoine immobilier local, ce qui contribue à la revitalisation de Brioude et favorise les retombées économiques dans la commune (artisanat, commerces, services liés à la rénovation).	20/20

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		RDD PDA LEADER	22/12/2025
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		11/02/2026
	La société dispose de tous les devis relatifs aux investissements qu'elle veut engager		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - Le dossier sera étudié par la communauté de communes Brioude Sud Auvergne le 06 juillet 2026. La communauté de communes est par principe favorable à ce genre de dossier. - Compte tenu de ces éléments, le dossier pourra être présenté en sélection lors du prochain Comité de Programmation du 20 juillet 2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			7 125.88 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-rete nu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			75/100

FICHE PROJET LEADER

HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Travaux de rénovation thermique des locaux de l'Agence d'Intérim DFI INTÉRIM & RECRUTEMENT
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p>Nom de la structure demandeuse : SCI EMPLE IMMO</p> <p>Statut juridique : Société Civile Immobilière dont le capital est détenu par les actionnaires et gérants de D.F.I. INTÉRIM & RECRUTEMENT (Mélissa Marquet et Jérôme Cédât), Petite Entreprise au sens communautaire, inscrite au RCS, statut privé</p> <p>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan actif) : 0 salariés, société immatriculée le 30/07/2025</p> <p>Représentant légal : Mélissa Marquet et Jérôme Cédât</p> <p>Adresse du siège social : LE CHASSAN 15500 MASSIAC</p> <p>Téléphone : 06.68.42.20.20</p> <p>Adresse e-mail : jerome@dfigroupe.fr ou melissa@dfigroupe.fr</p> <p>Numéro SIRET : 98978489700013</p> <p>Numéro TVA : FR15989784897</p> <p>Numéro PDA : 00369784</p>
LOCALISATION DU PROJET	9 avenue Victor Hugo, 43100 BRIOUDE
OBJECTIFS	Améliorer la compétitivité des entreprises en participant à la rénovation thermique des bâtiments d'activité
DESCRIPTION	<p>Créé en 2013 à Brioude par Frédéric Debard puis repris en 2024 par Mélissa Marquet et Jérôme Cédât, le groupe DFI a pour vocation d'apporter aux entreprises des bassins d'activités dans lesquels les agences sont implantées, des solutions flexibles et adaptées à leurs besoins en ressources humaines. Le siège social de l'entreprise est situé à Brioude. Le groupe DFI compte 14 agences d'Intérim & Recrutement et 35 collaborateurs qui interviennent dans plusieurs départements sur les secteurs de Brioude, Langeac, Saugues, Chaspuzac, Saint Julien Chapteuil, Champeix, Gerzat, Mende, Saint Chély d'Apcher, Saint Flour, Aurillac, La Primaube, Millau et Ganges.</p> <p>Suite à la reprise de l'entreprise en 2024, les nouveaux dirigeants de la société ont décidé de déménager les locaux actuels du siège de la société situés actuellement au 7 place de Paris à Brioude dans de nouveaux locaux. Ils ont également prévu de déménager le service comptable de la société ainsi que l'agence locale de Brioude DFI Intérim & Recrutement.</p> <p>Les nouveaux dirigeants de la société ont fait l'acquisition d'un bâtiment situé à quelques centaines de mètres au 9 avenue Victor Hugo (anciennement magasin OXY) par l'intermédiaire d'une Société Civile Immobilière (SCI EMPLE IMMO) qu'ils ont créé et dont ils sont les gérants. Le nouveau bâtiment présente toutes les caractéristiques pour l'installation et la poursuite de l'activité mais nécessite une rénovation complète de l'intérieur et des menuiseries extérieures. La SCI assurera les travaux de rénovation puis mettra à disposition les locaux au groupe DFI pour la poursuite de ses activités</p>

ECHEANCIER PREVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 15/05/2026 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2026		
DEPENSES PREVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Changement de menuiseries extérieures	46 077.33 €	
	TOTAL	46 077.33 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	46 077.33 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	10 000.00 €	Subvention sollicitée
	Communauté de communes Brioude Sud Auvergne	3 686.18 €	délibération du 06 juillet 2026
	TOTAL Aides Publiques	13 686.18 €	29.70 %
	Autofinancement	32 391.15 €	70.30 %
	TOTAL Financement	46 077.33 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.3			
Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse <i>Proposition : 85/100</i>	Pondération AAP 3.3 (Si item validé, la note max est attribuée)
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement	Les travaux de rénovation thermique permettront de faire baisser les charges de fonctionnement liées à l'utilisation du bâtiment	15/15
	Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi	Le projet participe au maintien de l'emploi au sein du groupe DFI	5/5
	Le projet permet de dynamiser le tissu économique local	Le groupe DFI participe au maintien et au développement des activités économiques locales, ce qui contribue globalement à renforcer l'attractivité et la vitalité économique locale.	10/10
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire	Pas d'éléments repérés	0/5
	Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire	Pas d'éléments repérés	10/10
	Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire	Le projet permettra aux salariés de s'installer dans des locaux plus fonctionnels donc de travailler dans de meilleures conditions de travail	15/15

Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets, etc.)	Les travaux permettront de diminuer la consommation énergétique du bâtiment	10/10
	Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)	Les travaux de rénovation thermique de ce bâtiment vont dans le sens de plus de durabilité	10/10
	Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)	Ces travaux de rénovation thermique permettent de requalifier un patrimoine immobilier local et engendreront des retombées économiques dans la commune (artisanat, commerces, services) et au-delà.	20/20

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		11/05/2026	RDD PDA LEADER
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - L'entreprise dispose du devis du devis relatif aux travaux qu'elle veut réaliser 		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La Communauté de communes Brioude Sud Auvergne est sollicitée à hauteur de 3 686.18 euros dans le cadre de l'opération. La Communauté de communes Brioude Sud Auvergne étudiera le dossier le 06 juillet 2026. La Communauté de communes Brioude Sud Auvergne est par principe favorable à ce genre de dossier. - Compte tenu de ces éléments, le dossier pourra être présenté en sélection lors du prochain Comité de Programmation du 20 juillet 2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			10 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER

HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Travaux de rénovation thermique des locaux d'une entreprise de fabrication de menuiseries, travaux de miroiterie
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p>Nom de la structure demandeuse : SCI GAN IMMO / SAS Ets FORET</p> <p>Statut juridique : Société Civile Immobilière dont le capital est détenu par l'actionnaire et gérant majoritaire des établissements FORÊT (Gérald FORÊT), Petite Entreprise au sens communautaire, inscrite au RCS, statut privé</p> <p>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan actif) : 0 salariés</p> <p>La société civile GAN IMMO est contrôlée majoritairement par Gérald FORET gérant des établissements FORET</p> <p>Représentant légal : Gerald FORET</p> <p>Adresse du siège social : 3 AVENUE DU STADE 43250 FRUGERES LES MINES</p> <p>Téléphone : 04 71 76 52 73</p> <p>Adresse e-mail : gforet@foret-entreprise.fr</p> <p>Numéro SIRET : 844156018 00013</p> <p>Numéro TVA : FR20844156018</p> <p>Numéro PDA : 00367487</p>
LOCALISATION DU PROJET	RTE DE FRUGERES LES MINES 43410 LEMPDES-SUR-ALLAGNON
OBJECTIFS	Améliorer la compétitivité des entreprises en participant à la rénovation thermique des bâtiments d'activité
DESCRIPTION	<p>La SCI GAN.IMMO est propriétaire d'un bâtiment artisanal construit en 2007 situé route de Frugères, à Lempdes sur Allagnon, actuellement loué aux établissements FORÊT. La société civile immobilière a pour vocation la gestion et la valorisation du patrimoine immobilier affecté aux établissements FORÊT. La SCI GAN.IMMO a comme actionnaire majoritaire Gérald FORÊT qui est également l'actionnaire majoritaire des établissements FORÊT via notamment une Holding (Holding FORÊT) qu'il contrôle majoritairement. Les établissements FORÊT œuvrent dans le domaine de la menuiserie, vitrerie depuis 1970. Cette société est basée, depuis 2007 route de Frugères, à Lempdes sur Allagnon.</p> <p>L'entreprise FORÊT est en plein développement depuis quelques années et se positionne sur une offre premium et complète en menuiseries aluminium, bois et PVC. L'entreprise a vu ses effectifs augmenter de manière significative au fil des années. Les locaux occupés par l'entreprise FORET depuis 2007 étant devenus trop étroits, il a été décidé d'entreprendre des travaux de rénovation des bâtiments ainsi que des travaux d'agrandissement. La SCI GAN.IMMO assure la maîtrise d'ouvrage des travaux d'agrandissement et des travaux portant sur la rénovation de l'enveloppe du bâtiment actuellement utilisé par l'entreprise. L'objectif est de permettre aux établissements FORÊT de disposer de locaux plus grands pour stocker les matières premières utilisées par l'entreprise, de développer son activité mais surtout d'améliorer les conditions de travail du personnel. Le changement des menuiseries, l'isolation de la toiture et des murs conduiront à réduire les charges de fonctionnement du bâtiment actuellement utilisé par l'entreprise. Le remplacement des menuiseries extérieures permettra de</p>

	limiter les pertes de chaleur et d'améliorer l'étanchéité à l'air. La rénovation du bardage extérieur assurera une meilleure protection contre les intempéries tout en modernisant l'aspect du bâtiment. Enfin, l'isolation intérieure contribuera à renforcer le confort thermique et à réduire les consommations d'énergie. Ces interventions visent ainsi à améliorer la compétitivité de l'entreprise tout en diminuant ses charges de fonctionnement.
--	--

ECHEANCIER PREVISIONNEL	Dat e prévisionnelle de début de projet : 30/04/2026 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/08/2026		
DEPENSES PREVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Travaux de doublage avec isolation des murs		13 960.00 €
	Bardage isolé, toiture isolée		19 625.00 €
	Changement de menuiseries		120 373.42 €
	TOTAL		153 958.42 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		153 958.42 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	10 000.00 €	Subvention sollicitée
	Auzon communauté	8 000.00 €	Décision du Président de la la Cté de communes
	TOTAL Aides Publiques	18 000.00 €	12 %
	Autofinancement	135 958.42 €	88 %
	TOTAL Financement	153 958.42 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.3			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 75/100</i>	Pondération AAP 3.3 (Si item validé, la note max est attribuée)
Empreinte économique : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement	Les travaux de rénovation thermique permettront de faire baisser les charges de fonctionnement liées à l'utilisation du bâtiment	15/15
	Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi	L'entreprise forêt participe à l'emploi local	5/5
	Le projet permet de dynamiser le tissu économique local	L'entreprise Forêt participe au maintien et au développement des activités économiques locales, ce qui contribue globalement à renforcer l'attractivité et la vitalité économique locale.	10/10
Empreinte territoriale : Intégration du projet à une stratégie territoriale	Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire	Pas d'éléments repérés	0/5

	Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire	Pas d'éléments repérés	0/10
	Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire	Le projet permettra aux salariés de s'installer dans des locaux plus fonctionnels donc de travailler dans de meilleures conditions de travail	15/15

Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets, etc.)	Pas d'éléments repérés	0/10
	Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)	Les travaux de rénovation thermique de ce bâtiment vont dans le sens de plus de durabilité	10/10
	Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)	Ces travaux de rénovation thermique permettent de requalifier un patrimoine immobilier local et engendreront des retombées économiques dans la commune (artisanat, commerces, services) et au-delà.	20/20

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		28/04/2026	RDD PDA LEADER
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	- L'entreprise dispose du devis du devis relatif aux travaux qu'elle veut réaliser		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné / Non-sélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté de communes Auzon communauté a été sollicitée dans le cadre de l'opération à hauteur de 8000 euros. Le Président de la communauté de communes dispose d'une délégation du Conseil communautaire pour prendre des décisions dans le cadre du fonds économique de la collectivité pour allouer des subventions afin de déclencher des subventions LEADER. - Compte tenu de ces éléments, le dossier pourra être présenté en sélection lors du prochain Comité de Programmation du 20 juillet 2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			10 000 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Acquisition de matériels professionnels pour améliorer la valorisation des ressources locales par une entreprise de menuiserie
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : SARL MIWIM</p> <p><u>Statut juridique</u> : SARL, Statut privé, Petite Entreprise au sens communautaire, inscrite au RCS</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan)</u> : 1 gérant + 2 associés - Chiffre d'affaires annuel de 155 380. €. Bilan net de 114 013 € (06/2025)</p> <p><u>Représentant légal</u> : Mr Kévin FAUGIER, Gérant</p> <p><u>Adresse</u> : Les Touches – 195 Chemin de Japarinard – 43 290 MONTREGARD</p> <p><u>Téléphone</u> : 06 89 91 46 69</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : miwim.agencement@gmail.com</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 953 199 353 00020</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR47953199353</p> <p><u>Numéro dossier PDA</u> : 00318474</p>
LOCALISATION DU PROJET	Commune de Montregard, Haut Pays du Velay Communauté
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les entreprises qui investissent dans l'innovation pour être plus compétitives - Améliorer la compétitivité des entreprises en valorisant durablement les ressources locales par la création de valeur ajoutée à l'échelle locale
DESCRIPTION	<p>KF Agencement a démarré son activité en 2023.</p> <p>C'est une entreprise de menuiserie. Elle propose des services d'agencement intérieur mais également d'aménagement extérieur en combinant le travail du bois et du métal.</p> <p>En 2025, l'entreprise KF Agencement a évolué en s'associant avec un cabinet de maîtrise d'œuvre et devient MIWIM.</p> <p>MIWIM propose tout type d'agencement intérieur sur mesure, de la conception jusqu'à la pose : cuisine, dressing, meubles de salle de bain, tables, ainsi que des aménagements extérieurs tels que des cuisines d'extérieures, terrasses, carport.</p> <p>La clientèle est composée d'entreprises locales, mais également sur toute la Région Auvergne Rhône-Alpes.</p> <p>Afin de continuer à grandir et à se développer, l'entreprise souhaite investir dans un centre numérique d'usinage, un compresseur et un système d'aspiration pour le bon fonctionnement de la machine.</p> <p>Ces investissements permettront également d'améliorer les conditions de travail.</p> <p>Ce nouvel équipement permettra d'augmenter le volume produit et de faire progresser la qualité des produits.</p> <p>Ce projet contribue donc d'une part à la transition écologique et énergétique des entreprises de Haute-Loire mais aussi à la valorisation des ressources locales et des savoir-faire de notre territoire.</p>

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	Date prévisionnelle de début de projet : 15/07/2025 Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Centre d'usinage	74 500.00 €	
	Plaqueuse de chant	22 368.00 €	
	Compresseur	6 850.00 €	
	TOTAL	103 718.00 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	103 718.00 €	
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	32 000.00 €	Subvention sollicitée
	Haut Pays du Velay Cté (Aide LEADER)	8 000.00 €	Décision du 02/07/2026
	TOTAL Aides Publiques	40 000.00 €	39 %
	Autofinancement	63 718.00 €	61 %
	TOTAL Financement	103 718.00 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.3			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse Proposition : 85/100	Pondération AAP 3.3 (Si item validé, la note max est attribuée)
<u>Empreinte économique</u> : Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Cet investissement va limiter le temps de production, les délais de réalisation par l'usage d'un matériel plus réactif et plus productif.	15/15
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le projet va conduire à l'embauche de 1 à 2 personnes à temps plein qui vont compléter l'effectif en place et faire face aux commandes.	5/5
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	Le projet va générer plus de valeur ajoutée produite. La production va progresser et bénéficier aux professionnels et particuliers locaux.	10/10
<u>Empreinte territoriale</u> : Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	Le projet permet de travailler avec les acteurs locaux de la filière bois que sont les menuisiers et les fournisseurs.	10/10
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Le développement des commandes va générer des embauches supplémentaires.	15/15
<u>Empreinte environnementale</u> : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Le matériel prévu permet d'optimiser la matière première en découpant de façon optimale et ainsi consommer le moins de matières premières.	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Le projet permet de travailler en partie avec les acteurs locaux de la filière bois.	20/20
DATE D'ÉLIGIBILITÉ DES DÉPENSES		15/07/2025	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		13/11/2025
	- L'entreprise MIWIM a fait réaliser des devis auprès d'entreprises spécialisées. Le lancement de l'opération devrait avoir lieu d'ici la fin d'année 2025.		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	

AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs	01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none">- Haut Pays du Velay Communauté a été sollicité pour assurer le cofinancement. Une décision en bureau sera prise lors du bureau en date du 02/07/2026.- Le dossier de l'entreprise MIWIM n'est pas éligible à la mesure 405 du FEADER "Investir dans mon entreprise de seconde transformation bois" car l'entreprise est tournée vers la valorisation de panneaux de process et non de bois massif.- Compte tenu de ces éléments, le dossier sera présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20/07/2026.	
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS		32 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION		Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE		/100

FICHE PROJET LEADER

HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Création d'une activité de petite restauration à la ferme pour mieux valoriser les ressources locales
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : Maxime Laurençon Blagoye</p> <p><u>Statut juridique</u> : Entreprise individuelle</p> <p><u>Taille de la structure (nombre de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan actif)</u> :</p> <p>1 chef d'exploitation + 3 salariés en saison / Chiffre d'affaires de 69 036 € en 2024</p> <p><u>Représentant légal</u> : Maxime LAURENCON</p> <p><u>Adresse du siège social</u> : LA CLIDIÈRE, ROUTE D'AUBAGNAT 43230 FRUGIÈRES-LE-PIN</p> <p><u>Téléphone</u> : 06 78 80 75 16</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : maxime.laurencon@yahoo.fr</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 90102070100016</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR72901020701</p> <p><u>Numéro PDA</u> : 00352589</p>
LOCALISATION DU PROJET	2 RUE GABRIEL PÉRI, 43100 BRIOUDE
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les entreprises qui investissent dans l'innovation pour être plus compétitives - Améliorer la compétitivité des entreprises en facilitant l'investissement dans l'économie circulaire et en valorisant durablement les ressources locales par la création de valeur ajoutée à l'échelle locale.
DESCRIPTION	<p>Créés en juillet 2021, Les Jardins de Maxime sont nés de la volonté de Maxime Laurençon de développer une ferme maraîchère à taille humaine, respectueuse de l'environnement, fonctionnant sans produits chimiques et sans mécanisation. L'exploitation propose aujourd'hui une production diversifiée, principalement de légumes, complétée par des fruits et petits fruits, plantes aromatiques, fleurs et divers produits transformés à la ferme. L'activité est répartie sur deux sites complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • un site principal de production à Frugières-le-Pin (43230), • un second site à Brioude (43100), situé dans une zone plus fréquentée, dédié aux productions annexes et à la vente directe hebdomadaire. <p>La commercialisation est maintenant ancrée dans le territoire, avec une présence hebdomadaire au marché de Brioude, un accueil à la ferme une fois par semaine, ainsi que des partenariats avec des restaurants et des épiceries bio locales. Les produits rencontrent un accueil très positif, tant auprès des consommateurs en vente directe que des professionnels de la restauration, avec de très bons retours sur leur qualité, leur fraîcheur et leur régularité.</p> <p>Les restaurants partenaires ont été sélectionnés volontairement, sur la base d'une connaissance précise de la cuisine des chefs et d'une vision commune du métier. Ces professionnels partagent les mêmes valeurs : goût pour les produits biologiques, locaux, frais et de saison, respect du travail agricole et mise en avant du terroir. Ces collaborations ont renforcé ma volonté de poursuivre le lien entre agriculture et restauration.</p> <p>Ancien restaurateur, Maxime Laurençon a toujours eu à cœur de rapprocher le monde agricole et celui de la cuisine, deux univers profondément complémentaires. Son activité de maraîchage nourrit directement sa réflexion culinaire : choix des variétés, travail sur la</p>

	<p>saisonnalité, respect du produit brut et valorisation des légumes dans leur intégralité. La création d'un restaurant à la ferme apparaît ainsi comme une continuité naturelle, permettant de relier ses deux savoir-faire — maraîcher et cuisinier — et de leur donner une expression cohérente dans un même lieu.</p> <p>Cette table à la ferme permettra de mettre pleinement en valeur les productions du jardin, notamment les anciennes variétés de légumes cultivées sur l'exploitation, encore peu connues du grand public. La cuisine proposée sera simple, lisible et exigeante, centrée sur le goût, la fraîcheur et l'identité des produits, récoltés le matin même et cuisinés dans la journée. Ce lien direct entre le jardin et l'assiette illustre un circuit ultra-court, sans intermédiaire, au service d'une alimentation durable et de qualité.</p> <p>Le local existant ainsi que les espaces extérieurs du jardin offrent un cadre chaleureux et authentique pour accueillir les convives. L'activité sera volontairement concentrée sur le service du midi, afin de préserver un rythme de travail équilibré et compatible avec l'activité agricole. La création de cette table nécessitera la création d'un emploi en cuisine, ainsi qu'un renfort en service, indispensables au bon fonctionnement du projet et contribuant au développement de l'emploi local.</p> <p>Le projet de diversification des Jardins de Maxime vise ainsi à compléter l'activité de maraîchage biologique par une petite restauration à la ferme, afin de générer des revenus complémentaires et de sécuriser l'équilibre économique de l'exploitation. Cette offre, inédite sur le territoire, participera à l'attractivité touristique locale et s'inscrit pleinement dans les orientations du schéma touristique départemental et régional, valorisant le terroir, les circuits courts et les savoir-faire locaux (lentille du Puy, verveine, productions paysannes...).</p> <p>La démarche est résolument partenariale, grâce à la collaboration avec d'autres producteurs du territoire, renforçant la dynamique de filière et l'économie locale. Sur le plan environnemental, le projet optimise les ressources existantes : réduction des pertes par la transformation directe, faible consommation énergétique, travail manuel sans mécanisation, et limitation des intrants. Les légumes sont cuisinés immédiatement après récolte, illustrant une pratique agricole et culinaire cohérente avec les enjeux climatiques actuels.</p> <p>Enfin, la mise en œuvre de cette nouvelle activité nécessite des investissements importants, notamment pour l'aménagement des espaces intérieurs et extérieurs, l'acquisition de matériel professionnel, ainsi que la mise aux normes sanitaires (HACCP). Les subventions sollicitées sont indispensables pour permettre la réalisation de ces aménagements, conditionnant l'ouverture de la table à la ferme dans des conditions conformes, durables et pérennes.</p>		
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 20/01/2026</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 01/03/2027</p>		
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES	Description		Montant HT
	Mobilier, matériel professionnel		48 884.27 €
	Travaux d'aménagement paysagers		14 466.26 €
	TOTAL		63 350.53 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER		63 350.53 €
PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	20 282.16 €	Subvention sollicitée
	CC Brioude Sud Auvergne	5 068.05 €	Délibération du 06/07/26
	TOTAL Aides Publiques	25 350.21 €	40%
	Autofinancement	41 234.06	60 %
	TOTAL Financement	63 350.53 €	100 %

RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.3			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 60/100</i>	Pondération AAP 3.3 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Le projet permettra de générer des recettes complémentaires	15/15
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le projet permet de conforter l'activité de l'entreprise, sa compétitivité, son attractivité	5/5
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	L'entreprise participe à la dynamique économique locale.	10/10
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Création d'un emploi en cuisine et en service	15/15
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	Cette entreprise valorise des produits alimentaires locaux dans son activité de restauration	20/20
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		29/01/2026	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITE D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		11/02/2026
	- L'entreprise dispose de tous les devis relatifs aux investissements qu'elle veut engager.		
PROPOSITION DU COMITE D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		05/02/2026
	- Le projet n'est pas éligible à la mesure FEADER 302 « Transformer et valoriser mes productions agricoles ». Les projets dont la finalité est la restauration ne sont pas éligibles à la mesure FEADER. - Le projet n'est pas susceptible de rentrer dans le cadre du dispositif « Financer mon investissement : commerce et artisanat » car il n'est pas situé dans le centre-ville de Brioude mais en périphérie dans une zone de jardins. Qui plus est, certaines natures d'investissements ne sont pas éligibles (travaux d'aménagement paysagers, etc.). - Le dossier sera étudié par la communauté de communes Brioude Sud Auvergne le 06 juillet 2026 dans le cadre de son fonds d'aide à l'économie locale. La communauté de communes a fait évoluer le règlement de son fonds d'aide à l'économie locale pour pouvoir intervenir sur ce dossier. - Compte tenu de ces éléments, le dossier pourra être présenté en sélection lors du prochain Comité de programmation prévu le 20 juillet 2026.		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			20 282.16 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULE DU PROJET	Acquisition d'une machine à découpe à plasma et d'une table à souder
MAITRE D'OUVRAGE	<p>Nom de la structure demandeuse : EI Stephane SURIEUX</p> <p><u>Statut juridique</u> : entreprise individuelle</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan actif)</u> : 1 chef d'entreprise – CA 2024 : 226 805 €</p> <p><u>Représentant légal</u> : Stéphane SURIEUX</p> <p><u>Adresse du siège social</u> : ZA DU COSTET, 43300 MAZEYRAT D'ALLIER</p> <p><u>Téléphone</u> : 06.86.35.63.70</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : stephane.surieux@yahoo.com</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 51433484600029</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR39514334846</p> <p><u>Numéro PDA</u> : 00356284</p>
LOCALISATION DU PROJET	ZA DU COSTET, 43300 MAZEYRAT D'ALLIER
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les entreprises qui investissent dans l'innovation pour être plus compétitives - Améliorer la compétitivité des entreprises en valorisant durablement les ressources locales par la création de valeur ajoutée à l'échelle locale.
DESCRIPTION	<p>L'entreprise Stéphane SURIEUX est spécialisée dans la mécanique générale, métallerie, ferronnerie. Elle a démarré son activité en 2009. Le chef d'entreprise a fait construire un bâtiment sur la zone artisanale du Costet sur la commune de Mazeyrat d'Allier dans lequel il exerce son activité depuis 2018. Il travaille essentiellement pour des professionnels (exploitations agricoles, scieries, entreprise valorisant des connexes de bois, etc.)</p> <p>Dans le cadre du développement de son entreprise, il souhaite investir dans une machine à découpe plasma et dans une table à souder. Ces deux nouveaux outils devraient lui permettre d'améliorer sa productivité en augmentant la rapidité de fabrication de certaines pièces. Ces outils lui permettront de réaliser des pièces plus compliquées et ainsi d'éviter la sous-traitance de certaines tâches qu'il ne peut réaliser actuellement. Il pourra ainsi gagner de nouveaux marchés et répondre à certaines demandes qu'il ne peut pas honorer aujourd'hui.</p> <p>Ces investissements permettront à l'entreprise de disposer d'outils de production plus performants et ainsi de développer son chiffre d'affaires.</p> <p>Ce projet contribue ainsi, d'une part, au développement des entreprises de Haute-Loire, mais également à la valorisation des ressources locales et des savoir-faire de notre territoire.</p>
ECHEANCIER PREVISIONNEL	<p><u>Date prévisionnelle de début de projet</u> : 15/03/2026</p> <p><u>Date prévisionnelle de fin de projet</u> : 15/07/2026</p>

DEPENSES PREVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description		Montant HT
	Table de découpe plasma		51 289.09 €
	Table de soudure		5 236.40 €
	TOTAL		43 236.40 €
	ASSIETTE ELIGIBLE LEADER		43 236.40 €
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	13 835.64 €	Sollicité
	Communauté de communes des rives du Haut-Allier	3 458.91 €	Subvention votée le 02 mars 2026
	TOTAL Aides Publiques	17 294.55 €	40 %
	Autofinancement	25 941.85 €	60 %
	TOTAL Financement	43 236.40 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION			
FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.3			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse <i>Proposition : 65/100</i>	Pondération AAP 3.3 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Stéphane Surieux disposera avec ses différents investissements d'un bon outil de travail pour développer son activité et donc son chiffre d'affaires	15/15
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Ces investissements participeront au maintien de l'emploi dans l'entreprise	5/5
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	L'entreprise de Stéphane SURIEUX contribue à dynamiser le tissu économique local	10/10
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	10/10
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	L'acquisition de ce matériel permettra à l'entreprise d'augmenter son chiffre d'affaires Le développement des commandes est susceptible de générer une embauche de personnel.	15/15
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	Le matériel acquis permettra de réduire le temps d'exécution de de certaines tâches, donc de diminuer les charges d'énergie. De plus, en éliminant la sous-traitance, nous optimisons les déplacements des matières premières.	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10

	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	L'entreprise travaille avec des acteurs locaux de la filière bois	10/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		31/03/2026	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITE D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	<ul style="list-style-type: none">- L'entreprise dispose de tous les devis relatifs aux investissements qu'elle veut engager.		
PROPOSITION DU COMITE D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné / Non-sélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		05/02/2026
	<ul style="list-style-type: none">- La communauté de communes des Rives du Haut-Allier a délibéré le 02 mars 2026 et attribué une subvention 3 458.91 euros sur une assiette de dépenses retenue de 43 236.40 euros- Compte tenu de ces éléments le dossier pourra être présenté pour la sélection lors du Comité de programmation du 20 juillet 2026		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITE DES FINANCEURS			13 835.64 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SELECTION RETENUE			65/100

FICHE PROJET LEADER

HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULE DU PROJET	Acquisition de matériels professionnels pour une entreprise d'ébénisterie pour mieux valoriser les ressources locales
MAITRE D'OUVRAGE	<p><u>Nom de la structure demandeuse</u> : EBÉNISTERIE BRIVADOISE</p> <p><u>Statut juridique</u> : SAS, société par actions simplifiée</p> <p><u>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan actif)</u> : 1 salarié, CA de 277 334 Euros en 2024, bilan actif de 522 001 euros en 2024</p> <p><u>Représentant légal</u> : Jean-Loup JOHANNY DE ROCHELY, Président de la SAS</p> <p><u>Adresse du siège social</u> : LE BOUCHET 43100 SAINT-LAURENT-CHABREUGES</p> <p><u>Téléphone</u> : 06 50 01 42 44</p> <p><u>Adresse e-mail</u> : atelierjlr@laposte.net</p> <p><u>Numéro SIRET</u> : 98117587000014</p> <p><u>Numéro TVA</u> : FR57981175870</p> <p><u>Numéro PDA</u> : 00363044</p>
LOCALISATION DU PROJET	LE BOUCHET 43100 SAINT-LAURENT-CHABREUGES
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les entreprises qui investissent dans l'innovation pour être plus compétitives - Améliorer la compétitivité des entreprises en valorisant durablement les ressources locales par la création de valeur ajoutée à l'échelle locale.
DESCRIPTION	<p>L'entreprise Ebénisterie Brivadoise a été créée en octobre 2023. Elle est issue de l'apport de l'entreprise Individuelle Jean-Loup de Rochely, créée en juillet 2008. Cette entreprise s'inscrit donc bien dans la continuité de l'Entreprise individuelle. L'entreprise a intégré un nouveau local de production en septembre 2025 afin d'avoir des conditions de production et une productivité améliorée.</p> <p>Ce nouveau local a permis la création d'un emploi supplémentaire.</p> <p>Elle fabrique pour des particuliers ou professionnels du mobilier haut de gamme et tous types de réalisations en bois ou dérivés. Elle joue également un rôle patrimonial en intervenant dans la restauration de beaucoup de bâtiments classés au titre des monuments historiques. Nous travaillons aussi avec l'ensemble des corporations des métiers d'art dans la préservation et la sauvegarde d'ouvrages en péril. Nous utilisons essentiellement la ressource bois local issue des scieries proches.</p> <p>L'entreprise est sans cesse dans l'adaptation face aux demandes des clients et à la raréfaction des ébénistes. Elle crée et fabrique des ouvrages finis de qualité supérieur à base de matériaux locaux et durables.</p> <p>Certaines machines sont très anciennes et certains équipements manquent. La volonté du chef d'entreprise est de continuer le développement de son entreprise et l'amélioration constante des conditions de travail.</p> <p>L'entreprise souhaite pouvoir réaliser les peintures et vernis dans de bonnes conditions, avec la mise en place d'une cabine de filtration et d'extraction des solvants mais également acheter un bac d'imprégnation des menuiseries et un convoyeur aérien pour suspendre des volets ou fenêtres à peindre. Elle souhaite également investir dans une plaqueuse de chant et une perceuse multibroche pour façonner des panneaux d'agencement. Elle souhaite par ailleurs créer un réseau d'air dans l'atelier afin d'alimenter les machines qui demandent de l'air sous</p>

	<p>pression. L'entreprise souhaite enfin remplacer une toupie de menuiserie par une machine récente et moderne.</p> <p>Ces investissements permettront à l'entreprise de disposer d'outils de production beaucoup plus performants, de travailler dans de meilleures conditions et ainsi de développer son chiffre d'affaires.</p> <p>Ce projet contribue ainsi, d'une part, au développement des entreprises de Haute-Loire, mais également à la valorisation des ressources locales et des savoir-faire de la Haute-Loire.</p>		
ECHEANCIER PREVISIONNEL	<p>Date prévisionnelle de début de projet : 01/04/2026</p> <p>Date prévisionnelle de fin de projet : 01/04/2027</p>		
DEPENSES PREVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT	
	Convoyeur aérien avec aiguillages	19 197.10 €	
	Cabine de finition avec bac de trempage	15 193.60 €	
	Perceuse multibroche	9 019 €	
	Plaqueuse de chants	17 050 €	
	Toupie SCM	34 700 €	
	Réseau d'air pneumatique	9 000 €	
	TOTAL	104 159.70 €	
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	104 159.70 €	
PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	32 000.00 €	Sollicité
	Communauté de communes Brioude Sud Auvergne	8 000.00 €	Délibération du 06 juillet 2026
	TOTAL Aides Publiques	40 000.00 €	40 %
	Autofinancement	64 159.70 €	60 %
	TOTAL Financement	104 159.70 €	100 %
RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.3			
Critères de sélection	Items de qualification	Eléments de réponse Proposition : 75/100	Pondération AAP 3.3 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	L'entreprise disposera avec ses différents investissements d'un bon outil de travail pour développer son activité et donc son chiffre d'affaires	15/15
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Ces investissements participeront au maintien de l'emploi dans l'entreprise	5/5
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	L'entreprise contribue à dynamiser le tissu économique local	/10
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/5

	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Les différents investissements matériels permettront à l'entreprise de travailler dans de meilleures conditions et ainsi d'augmenter son chiffre d'affaires Le développement des commandes est susceptible de générer de nouvelles embauches de personnel.	15/15
<u>Empreinte environnementale :</u> Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,)</i>	Le matériel acquis permettra de réduire le temps d'exécution de de certaines tâches, donc de diminuer les charges d'énergie. De plus, en éliminant certaines tâches sous-traitées, elle optimisera l'utilisation de matières premières.	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	<i>Pas d'éléments repérés</i>	0/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	L'entreprise travaille avec des acteurs locaux de la filière bois, elle s'approvisionne localement en bois	10/10

DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES	31/03/2026	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif	10/07/2026
	- L'entreprise dispose de tous les devis relatifs aux investissements qu'elle veut engager.	
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Présélectionné / Non - sélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs	01/06/2026
	- La communauté de communes Brioude Sud Auvergne est sollicitée dans le cadre de l'opération à hauteur de 8 000.00 €. La communauté de communes étudiera le dossier le 06 juillet 2026. Elle est par principe favorable à ce genre de dossier. - Compte tenu de ces éléments, le dossier pourra être présenté en sélection lors du Comité de Programmation du 20 juillet 2026.	
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS		32 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION		Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE		/100

FICHE PROJET LEADER HAUTE-LOIRE 2023-2027

INTITULÉ DU PROJET	Acquisition de matériel professionnel dans le cadre de la création d'une entreprise de menuiserie-charpente	
MAÎTRE D'OUVRAGE	<p>Nom de la structure demandeuse : MONPLOT CHARPENTE</p> <p>Statut juridique : EURL</p> <p>Taille de la structure (nb de salariés + chiffres d'affaires annuel + bilan actif) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 salarié prévu pour l'instant dans le prévisionnel puis jusqu'à 3 salariés dans les 2 premières années sinon. - Chiffres d'affaires annuel prévisionnel : 320000 euros HT la première année, 336000 euros HT la deuxième année, 353000 euros HT la troisième année. <p>Représentant légal : Thomas MONPLOT</p> <p>Adresse du siège social : 140 Chemin de Chante Perdrix 43300 CHARRAIX</p> <p>Téléphone : 07 84 11 76 07</p> <p>Adresse e-mail : monplotcharpente@gmail.com</p> <p>Numéro SIRET : 103186748 4302</p> <p>Numéro TVA : 10318674800010</p> <p>Numéro Dossier PDA : 00372436</p>	
LOCALISATION DU PROJET	CHARRAIX, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES RIVES DU HAUT-ALLIER	
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> - Dynamiser l'emploi pour le développement économique rural et qui plus est dans le secteur du bâtiment ; - Soutenir l'économie locale par l'utilisation de bois régionaux ; - Transmettre les compétences traditionnelles liées à la charpente et au bois - Répondre à une demande importante ou les délais d'attente client sont souvent longs et pas toujours respectés ; - Répondre à la contrainte écologique à travers l'utilisation de matériaux biosourcés, locaux et durable. 	
DESCRIPTION	<p>L'entreprise est créée le 03 avril 2026 à CHARRAIX dans le but d'intervenir dans un périmètre local dans un maximum de 30 minutes autour du siège social.</p> <p>Les activités de cette entreprise sont principalement la charpente bois, la construction de maisons en ossature bois et la couverture de ces structures.</p> <p>Le projet s'articule autour des axes suivants, que ce soit pour du neuf ou de la rénovation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception, fabrication et montage de charpente bois pour les bâtiments résidentiels, commerciaux et publics ; - Construction de maisons en ossature bois pour leur performance énergétique, pour leur isolation réduisant ainsi l'empreinte carbone des constructions ; <p>L'entreprise proposera une gamme complète de services dans son domaine. De l'étude à la pose sur site, en passant par la fabrication des structures bois tout en cherchant les solutions les plus durables, les plus performantes et les plus esthétiques possibles.</p>	
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL	<p>Date prévisionnelle de début de projet : 22/05/2026</p> <p>Date prévisionnelle de fin de projet : 31/12/2027</p>	
DÉPENSES PRÉVISIONNELLES PROJET GLOBAL	Description	Montant HT
	Matériel de production	29 319.80
	Echafaudage sur console	9 360
	Echafaudage de pied	16 368.31
	Palonnier à ventouse	12 230
	Plieuse à zinc	7 139.20

	Guillotine à zinc	10 382.40
	Plieuse à main	379
	Benne à terre 500 L	939
	Bac à ciment 500 L	248
	Bétonnière	1699
	Tronçonneuse et souffleur	2 556.98
	Echelles	2 169
	Escabeaux	1 052
	Tréteaux	3 968
	Plateaux d'échafaudage	5 325
	Laser	585.01
	Outillage électro portatif de chantier	15 000
	Cloueur + compresseur	2 350
	Enrouleur électrique	830
	TOTAL	121 900.7 €
	ASSIETTE ÉLIGIBLE LEADER	102 149.71 €

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL LEADER	Financier	Montant	Etat d'avancement
	LEADER Haute-Loire	32 000.00 €	Sollicité
	Communauté de communes des rives du Haut-Allier	8 000.00 €	Délibération du 08 juillet 2026
	TOTAL Aides Publiques	40 000.00 €	39 %
	Autofinancement	62 149.71 €	61 %
	TOTAL Financement	102 149.71 €	100 %

RÉPONSES AUX CRITÈRES DE SÉLECTION
FA n°3 – Territoire compétitif – Economie - AAP 3.3

Critères de sélection	Items de qualification	Éléments de réponse <i>Proposition : 100/100</i>	Pondération AAP 3.3 <i>(Si item validé, la note max est attribuée)</i>
<u>Empreinte économique :</u> Contribution à la baisse des charges de fonctionnement ou à la création de recettes et/ou d'attractivité territoriale	<i>Le projet permet de générer des recettes complémentaires ou contribue à baisser les charges de fonctionnement</i>	Le projet étant une création d'entreprise, de nouvelles recettes seront, par définition, générées. Par ailleurs, investir dans du matériel de qualité permettra d'optimiser ses coûts fixes dès le lancement de l'activité. Enfin, la rapidité de mise en œuvre de la construction en bois permet de limiter les coûts de chantiers.	15/15
	<i>Le projet permet de créer ou de maintenir de l'emploi</i>	Le projet permet de créer 2 emplois directs dès le démarrage de l'activité, et potentiellement de nouveaux emplois à terme	5/5
	<i>Le projet permet de dynamiser le tissu économique local</i>	L'activité va générer de nouvelles recettes pour le territoire à travers la création d'emplois directs et indirects dans le secteur de la construction et de la filière bois. En s'approvisionnant localement et en collaborant avec les artisans locaux et/ou d'autres acteurs régionaux, l'entreprise participe à la dynamisation de l'économie locale, à la valorisation des circuits courts et à un développement économique durable. De plus, en encourageant le développement de constructions durables, une clientèle sensible à l'écoconstruction est touchée, ce qui renforce l'attractivité économique du territoire.	10/10
<u>Empreinte territoriale :</u> Intégration du projet à une stratégie territoriale	<i>Le projet s'inscrit dans le cadre des documents stratégiques du territoire</i>	Le projet s'inscrit pleinement dans le cadre du SRDEII, ce dernier ayant notamment l'ambition de : <ul style="list-style-type: none">- Renouveler les générations (création/reprise) pour les différents maillons de la filière forêt-bois ;- Développer des produits bois à forte valeur ajoutée, ce qui est le cas avec la charpente ;- Faire la promotion de l'utilisation du bois local dans la construction ;- Développer la construction de bâtiments avec de meilleures performances énergétiques ;	5/5

		<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser les matériaux biosourcés et recyclés dans la construction ; - Soutenir les emplois et compétences locales. 	
	<i>Le projet présente une approche partenariale, avec une mise en réseau des acteurs du territoire</i>	<p>Le projet présente une approche partenariale et une mise en réseau avec des acteurs du territoire car le chef d'entreprise souhaite :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travailler avec des fournisseurs régionaux pour l'approvisionnement en bois certifié durable ; - Employer une main-d'œuvre locale ; - Travailler avec des centres de formation locaux afin d'accueillir des stagiaires et apprentis ; - Collaborer avec des entreprises locales du secteur du bâtiment (contacts existants) ; 	10/10
	<i>Le projet permet d'améliorer les conditions d'emploi du territoire</i>	Étant bien conscient du déficit d'attractivité qu'ont les métiers de la filière forêt-bois et du bâtiment, les investissements ciblés peuvent en partie répondre à ce problème, en offrant un outil de production moderne permettant de meilleures conditions de travail.	15/15
Empreinte environnementale : Contribution à la transition écologique et énergétique	<i>Le projet permet une optimisation des ressources (énergies, eau, gestion des déchets,...)</i>	<p>Le bois est un matériau renouvelable et à faible impact environnemental, contrairement à d'autres matériaux de construction (comme le béton ou l'acier) le bois a une empreinte carbone bien plus faible. En effet, les forêts capturent le carbone, et donc l'utilisation du bois dans la construction permet de la stocker à long terme.</p> <p>L'approvisionnement sera local et permettra de réduire l'impact carbone lié au transport. Concernant les déchets ils seront triés dans le but d'être recyclée de la meilleure des manières : le bois sera utilisé pour chauffer l'atelier et la maison d'habitation, les gravats seront emmenés à un terrassier local qui les concassent pour les réemployer, les cartons et plastiques seront emmenés au centre de collecte des déchets de Sauques pour être ensuite revalorisés.</p>	10/10
	<i>Le projet permet d'induire un changement de pratique vers plus de durabilité (Adaptation/Lutte contre changement climatique)</i>	En promouvant la construction de maisons ossature bois, l'entreprise répond aux objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre tout en offrant des solutions d'habitat à faible consommation énergétique.	10/10
	<i>Le projet permet de valoriser l'utilisation de ressources locales (retombées positives sur l'économie locale)</i>	<p>Comme expliqué précédemment le projet permettra de soutenir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'amont de la filière (bûcherons et exploitant forestier) grâce à l'utilisation de bois issues de forêts locales ; - La création d'emplois locaux ; - La collaboration avec des entreprises du bâtiment locales (réseaux de contacts avec terrassiers, maçons, serruriers, menuisiers, électriciens et plombiers déjà en place) ; - La collaboration avec des organismes de formation locales ; - La mise en place d'une activité faisant la promotion de l'économie circulaire ; 	10/10
DATE D'ELIGIBILITE DES DEPENSES		22/05/2026	RDD PDA
AVIS CONSULTATIF DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE	Date du Comité Consultatif		10/07/2026
	- L'entreprise dispose de tous les devis relatifs aux investissements qu'elle veut engager.		
PROPOSITION DU COMITÉ D'ANIMATION LOCALE		Présélectionné / Non sélectionné	
AVIS DES PARTENAIRES ET COFINANCEURS	Date du Comité des Financeurs		01/06/2026
	<ul style="list-style-type: none"> - La communauté de communes est sollicitée dans le cadre de l'opération à hauteur de 8000 euros sur une assiette plafonnée à 80 000 euros. La communauté de communes étudiera le dossier lors de sa prochaine commission d'examen prévue le 08 juillet 2026. La communauté de communes est par principe favorable à ce genre de demande. - Compte tenu de ces éléments, le dossier pourra être présenté en sélection lors du prochain Comité de programmation prévu le 20 juillet 2026. 		
PROPOSITION DE MONTANT LEADER SUITE AU COMITÉ DES FINANCEURS			32 000.00 €
DECISION DU COMITE DE PROGRAMMATION			Retenu/Non-retenu
NOTE DE SÉLECTION RETENUE			/100